La Duchère
LYON

Projet de Territoire

2024/2030

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

MÉTROPOLE GRAND LYON

VILLE DE LYON

5 DÉFIS POUR LE QUARTIER

SYNTHÈSE p. 4

DÉFI 1 p. 18

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

VOLET **SOCIAL** ..... *p. 21*

Enjeu 1. Simplifier l'accès aux droits et lutter contre le non-recours *p. 22*

Enjeu 2. Lutter contre les discriminations & permettre l'acceptation et la reconnaissance de l'autre dans sa différence *p. 25*

Enjeu 3. Favoriser la rencontre entre tou·tes les habitant·es de la Duchère et de l'extérieur *p. 28*

VOLET **SANTÉ** ..... *p. 33*

Enjeu 1. Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et à la santé *p. 34*

Enjeu 2. Accompagner les habitant·es à être acteurs de leur santé et permettre l'accès à l'activité physique et à une alimentation saine et choisie pour toutes et tous, plus respectueuse de l'environnement et de l'équité sociale et économique *p. 37*

Enjeu 3. Poursuivre une approche globale des questions de santé mentale, notamment pour les jeunes, les personnes isolées, les parents et les jeunes enfants *p. 40*

VOLET **ÉDUCATION** ..... *p. 45*

Enjeu 1. Soutenir l'attractivité des écoles et du collège, lutter contre l'évitement scolaire & encourager la mixité sociale *p. 46*

Enjeu 2. Favoriser la réussite éducative *p. 49*

Enjeu 3. Favoriser la co-éducation sur le territoire et soutenir les parents dans leur fonction parentale *p. 52*

Enjeu 4. Promouvoir le vivre-ensemble et la citoyenneté à l'école *p. 56*

VOLET **CULTURE** ..... *p. 59*

Enjeu 1. Favoriser l'accès à l'offre culturelle pour tou·tes les habitant·es, même les plus éloigné·es *p. 60*

Enjeu 2. Favoriser l'expression des habitant·es et l'interconnaissance par le levier culturel *p. 64*

DÉFI 2 p. 68

RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER

VOLET **SÉCURITÉ & PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE** ..... *p. 71*

Enjeu 1. Renforcer les échanges et les liens police population sur les sujets de la tranquillité et de la sécurité *p. 72*

Enjeu 2. Renforcer la prévention de la délinquance *p. 76*

Enjeu 3. Prévenir la montée des intolérances et des violences associées *p. 80*

VOLET **CADRE DE VIE** ..... *p. 83*

Enjeu 1. Investir, apaiser et tranquilliser les espaces collectifs *p. 84*

Enjeu 2. Accompagner le vivre-ensemble dans l'habitat pour une plus grande tranquillité *p. 87*

Enjeu 3. Renforcer la propreté et sensibiliser aux enjeux de la transition écologique *p. 90*

DÉFI 3 p.94

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU·TES LES DUCHÉROIS·ES

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** ..... *p. 97*

Enjeu 1. Conforter, ancrer et valoriser les activités économiques du quartier *p. 98*

Enjeu 2. Accompagner l'économie de proximité pour répondre aux besoins des habitant·es *p. 101*

Enjeu 3. Soutenir les initiatives, la création d'activité et les structures qui l'accompagnent sur le territoire *p. 104*

VOLET **EMPLOI & INSERTION** ..... *p. 109*

Enjeu 1. Faciliter l'accès de toutes et tous à l'offre d'accompagnement vers l'emploi *p. 110*

Enjeu 2. Mobiliser les acteurs économiques au profit des habitant·es en recherche d'emploi *p. 113*

Enjeu 3. Développer la qualification des publics, notamment les jeunes *p. 116*

5 ENJEUX TRANSVERSAUX

LE VIVRE-ENSEMBLE

LES JEUNES

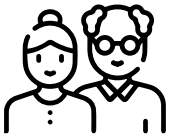

LES SÉNIORS

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ALIMENTAIRE

L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER

DÉFI 4 p. 120

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

VOLET **RENOUVELLEMENT URBAIN** ..... *p. 123*

Enjeu **1.** Poursuivre la démarche environnementale ambitieuse du nouveau projet de renouvellement urbain à la Sauvegarde et au Château *p. 124*

Enjeu **2.** Accompagner la transition écologique en matière de mobilités *p. 127*

Enjeu **3.** Proposer des aménagements et équipements inclusifs, adaptés à toutes et à tous, à chaque âge et pour toutes les situations de la vie *p. 130*

Enjeu **4.** Maintenir une vigilance sur les secteurs peu renouvelés et les secteurs limitrophes de la Duchère *p. 133*

VOLET **HABITAT** ..... *p. 137*

Enjeu **1.** Poursuivre la diversification de l'offre de logements pour favoriser la mixité sociale, tout en promouvant la production de logements performants, qualitatifs et abordables *p. 138*

Enjeu **2.** Favoriser le développement d'une offre de logements adaptée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap *p. 141*

Enjeu **3.** Poursuivre la requalification du parc d'habitat ancien (privé et public) et maintenir des outils d'accompagnement des copropriétés *p. 144*

Enjeu **4.** Favoriser les parcours résidentiels des habitant·es du quartier *p. 147*

DÉFI 5 p. 150

PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

VOLET **GOUVERNANCE** ..... *p. 153*

Enjeu **1.** Maintenir une équipe-projet territoriale *p. 154*

Enjeu **2.** Poursuivre le travail partenarial et les instances de pilotage *p. 156*

VOLET **RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE** ..... *p. 167*

Enjeu **1.** Développer le pouvoir d'agir des habitant·es *p. 168*

Enjeu **2.** Poursuivre et renforcer la co-construction du projet urbain et humain avec les habitant·es dans leur diversité et sur le temps long *p. 171*

VOLET **FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE** ..... *p. 177*

Enjeu **1.** Poursuivre la communication sur les atouts du quartier *p. 178*

synthèse

un projet de territoire
CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANT·ES ET LES ACTEURS LOCAUX

Le Projet de Territoire Lyon la Duchère est la déclinaison locale de la Convention Territoriale de Lyon et du Contrat de Ville Métropolitain. Il fixe pour la période 2024-2030 les enjeux et les objectifs pour continuer à développer durablement et accompagner la transition du quartier prioritaire de la Duchère, en s'appuyant sur les deux leviers de la Politique de la Ville :

- **l'humain** (à travers le Contrat de Ville).
- **l'urbain** (à travers le projet de renouvellement urbain).

CONTRAT DE VILLE MÉTROPOLITAIN

CONVENTION TERRITORIALE DE LYON

PROJET DE TERRITOIRE DE LA DUCHÈRE

Le Projet de Territoire 2024-2030 a été co-élaboré avec les habitant·es et les acteurs locaux, conformément à la loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine et en cohérence avec la culture de la concertation qui caractérise la manière de piloter la transformation du quartier depuis 2005.

Cette co-construction s'est exercée en deux temps. **Une démarche de bilan** a d'abord été conduite en 2022 pour évaluer le précédent Projet de Territoire 2016-2020 (prorogé jusqu'en 2023). Les réussites et les difficultés rencontrées sur l'ensemble des enjeux du Projet de Territoire ont ainsi été discutées, débattues et enrichies lors de réunions de travail avec le Conseil citoyen de la Duchère ainsi que lors d'un grand séminaire avec 80 partenaires et acteurs locaux du quartier le 12 mai 2022. À l'issue de ce séminaire, un certain nombre de questions évaluatives ont été identifiées puis sélectionnées pour être intégrées au questionnaire de l'Enquête Écoute Habitant·es (EEH) 2022[1] et à celui de la « Grande Enquête Duchère »[2] conduite pendant l'été 2022 par les centres sociaux de la Duchère, dans le cadre de l'élaboration de leur projet social 2023-2027. Les résultats de ce travail ont ensuite été partagés avec les élu·es de la Ville de Lyon et de la mairie du 9e arrondissement lors de deux séminaires organisés en automne 2022.

Sur la base de ce bilan partagé, a été lancée en 2023 **une large concertation sur les enjeux du nouveau Projet de Territoire** à imaginer pour la période 2024-2030. Un nouveau séminaire rassemblant une soixantaine de partenaires et acteurs locaux le 23 mai 2023 a permis de faire émerger les principaux enjeux à retenir sur toutes les thématiques (lien social, éducation, santé, emploi-insertion, habitat, etc.). Puis une démarche d'aller-vers a été conduite pour recueillir la parole des habitant·es via 10 focus-groupes organisés lors de temps informels rassemblant une grande diversité de publics (jeunes, filles, parents, personnes âgées, jardiniers, etc.). Ces derniers ont permis de traiter de sujets variés comme la jeunesse, bien vieillir à la Duchère, la transition écologique et alimentaire, la parentalité, la participation citoyenne, etc. Enfin, un travail plus approfondi a été mené lors de 9 réunions avec des habitant·es intéressé·es, dont des membres du Conseil citoyen, pour enrichir les propositions et proposer des pistes d'actions, thématique par thématique.

1_L'Enquête Écoute habitant·es est réalisée chaque année auprès des habitant·es de la Ville de Lyon, dont 10 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville pour mesurer leur satisfaction par rapport aux projets conduits, leurs besoins, la perception qu'ils ont de leur quartier et leur vécu. À la Duchère, un panel de 400 habitant·es est ainsi interrogé chaque année. À noter qu'aucune Enquête Écoute Habitant·es n'a été conduite en 2021.

2_La Grande Enquête Duchère, conduite de juin à août 2022, a touché 935 personnes, dont 573 Duchérois·es.

CONCERTATION
Bilan du précédent Projet de Territoire

1 Séminaire avec les acteurs locaux

1 Grande Enquête Duchère

6 Ateliers thématiques avec les habitant·es

EN 2022

CONCERTATION
Élaboration du Nouveau Projet de Territoire

1 Séminaire avec les acteurs locaux

10 Focus groupes avec les habitant·es

9 Ateliers thématiques avec les habitant·es

EN 2023 | EN 2024

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA DUCHÈRE EN 2024

Située sur la 3e colline de Lyon dans le 9e arrondissement, en belvédère sur la ville-centre, la Duchère surplombe Vaise et jouxte les communes d'Écully et de Champagne-au-Mont-D'Or.
Depuis la création de l'avenue Rosa Parks en 2014, elle constitue la porte d'entrée/sortie nord-ouest de la Ville de Lyon. Elle relie les zones d'activités économiques et commerciales ainsi que les espaces naturels de l'Ouest Lyonnais, bénéficiant de la proximité de l'autoroute M6, du boulevard périphérique (à 5 min), et de la gare de Vaise (7 min en bus).

Après 20 ans de renouvellement urbain, le quartier de la Duchère a été profondément transformé sur le secteur du Plateau : désenclavement (lignes de bus en site propre), création d'un centre de quartier (place Abbé Pierre[3]), implantation de nouveaux commerces, entreprises et équipements publics, nouveaux espaces publics et espaces verts, amélioration et diversification de l'offre de logements... Entre 2003 et 2019, le taux de logement social est passé de 80 % à 56 %.

Cette métamorphose, qui continue aujourd'hui sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), s'est traduite par une plus grande mixité sociale avec l'arrivée de nouveaux habitant·es présentant des niveaux de diplômes et de catégories socioprofessionnelles plus élevés. Entre 2010 et 2018, les « professions intermédiaires » sont passées de 16,5 à 20 % (+3,5 points) de la population active duchéroise, et les « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont passées de 6,5 à 11 % (+4,5 points). Cette évolution est particulièrement notable sur l'îlot IRIS du Plateau qui a fait l'objet de l'essentiel de la rénovation urbaine. Les professions intermédiaires du Plateau ont en effet augmenté de 6 points (passant de 15 à 21 %) et les cadres et professions intellectuelles supérieures ont doublé, passant de 9 à 18,5 %.

3_ Un projet de changement de la dénomination de cette place est en cours.

LA DUCHÈRE AVANT 2003

LA DUCHÈRE A L'ISSUE DU 1er PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

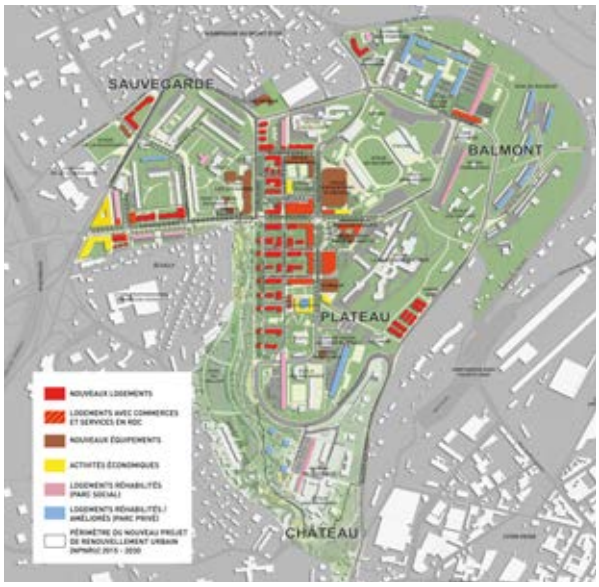

La dynamique de transformation urbaine du quartier s'est accompagnée de nombreuses actions en direction des habitant·es afin de renforcer la cohésion sociale, l'accès à la culture, à l'éducation, réduire les inégalités dans l'accès à la santé et aux droits, mais aussi encourager le développement économique, faciliter l'insertion et l'emploi, et concourir à la prévention de la délinquance.
Le quartier bénéficie de la présence d'un tissu associatif très développé et de nombreux équipements et services publics qui participent à cette dynamique de lien social : deux centres sociaux, une Maison de l'Enfance, une MJC, 6 groupes scolaires, un collège, un lycée, des équipements sportifs (gymnase, piscine, halle d'athlétisme, stades et terrains de foots, de basket et de tennis, ou encore piste de rink hockey), une bibliothèque, une mairie annexe, la Maison de la Métropole de Lyon, la Maison Lyon pour l'Emploi, la Mission locale ou encore le Pôle Lyve Lyon Ouest.

Aujourd'hui, la Duchère compte 10 600 habitant·es (dont 8 311 dans le périmètre QPV), soit 1/5e de la population du 9e arrondissement. La population duchéroise se caractérise par sa jeunesse (avec un taux de 24 % de moins de 14 ans, contre 18,5 % dans le reste de l'arrondissement et la métropole), une taille des ménages légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine (2,35 personnes par ménage, contre 2,13 dans la métropole), et une proportion relativement importante de familles monoparentales (15 % des ménages contre 9,4 % dans la métropole). En dépit de l'amélioration de plusieurs indicateurs, le quartier de la Duchère reste caractérisé par une population fragile, en particulier sur les secteurs les moins touchés par la rénovation urbaine, comme la Sauvegarde et le Château. 37 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté (contre 21 % dans le 9e arrdt et 16 % dans la métropole), les prestations sociales représentent 21 % du revenu disponible des ménages (contre 8 % du revenu des ménages du 9e arrdt et 6 % de celui de la métropole), et 41 % des Duchérois·es n'avaient pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges en 2018 (contre 23 % des Métropolitain·es). 51 % des chômeurs et chômeuses duchérois·es étaient peu ou pas qualifié·es en 2020, et près de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étaient plus scolarisé·es étaient sorti·es du système scolaire sans aucun diplôme (en moyenne 30 jeunes par an entre 2016 et 2020).

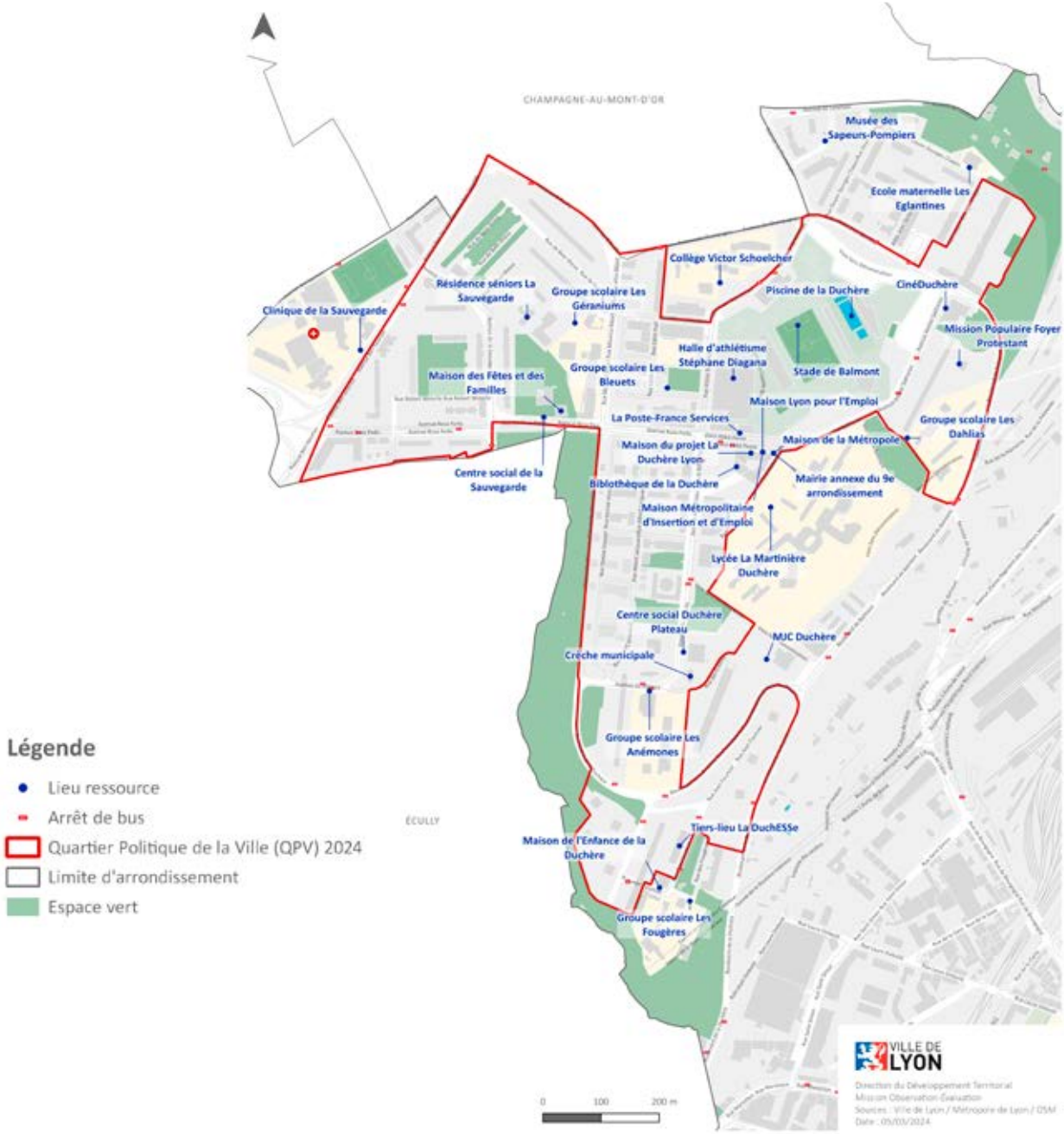

LE BILAN DU PRÉCÉDENT PROJET DE TERRITOIRE 2016-2020 A FAIT RESSORTIR PLUSIEURS ATOUTS, PARMI LESQUELS :

- La réussite du renouvellement urbain qui a permis de transformer et de rééquilibrer durablement le secteur du Plateau ;
- Des atouts face au défi du changement climatique grâce à la démarche d'urbanisme durable (consacrée par la labellisation écoquartier dès 2013) et aux nombreuses initiatives en faveur de la transition écologique ;
- Des actions partenariales appréciées en faveur de la cohésion sociale et territoriale (accès aux droits, coordination jeunesse, animations, vie associative, santé, culture, éducation...) ;
- Une culture de la concertation et de la co-construction tissée durablement avec les habitant·es ;
- Une gouvernance partenariale et une ingénierie performantes.

MAIS AUSSI DES FRAGILITÉS, NOTAMMENT :

- Une aggravation de la précarité d'une partie de la population depuis la crise sanitaire liée au COVID et la crise économique en cours ;
- Une mixité sociale retrouvée dans l'habitat sur le secteur du Plateau qui ne se traduit pas nécessairement par du vivre-ensemble ;
- Une dégradation récente de la situation sécuritaire (2020-2023) ;
- Une amélioration fragile de l'image du quartier ;
- Un essoufflement de l'engagement citoyen.

LES 5 DÉFIS POUR LE QUARTIER

Cinq grands défis ont été identifiés pour le Projet de Territoire de la Duchère 2024-2030 :

1_ **RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE**

2_ **RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER**

3_ **CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU·TES LES DUCHÉROIS·ES**

4_ **POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF**

5_ **PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE**

Chaque défi est décliné au travers de multiples enjeux, qui font chacun l'objet d'une fiche dédiée qui constituera la feuille de route pour la transition de la Duchère jusqu'en 2030.

Chaque fiche-enjeu précise les éléments de bilan et de diagnostic du quartier sur cet enjeu, les objectifs stratégiques et opérationnels, les actions structurantes, les indicateurs, la gouvernance et les partenaires impliqués.

Les apports, réflexions et demandes des habitant·es sont valorisés à la fin de chaque fiche dans un encart dédié intitulé :

idées EN + DES HABITANT·ES

défi 1 RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Le défi pour 2030 consiste à renforcer l'action sur tous les leviers favorisant l'égalité des chances, la tolérance, la convivialité et la rencontre entre tou·tes les habitant·es du quartier dans leur diversité (socio-économique, culturelle, religieuse, ou entre anciens et nouveaux habitant·es) pour « faire société ». Il s'agit notamment de continuer à développer l'accès aux droits et à lutter contre le non-recours, à renforcer l'accès aux soins, au sport, à la culture, à soutenir la réussite éducative, ou encore à lutter contre le décrochage scolaire.
À cela s'ajoute l'ambition d'ouvrir les horizons : sur l'extérieur du quartier, notamment en termes d'offre socioculturelle, mais aussi sur les représentations. D'une part les représentations sociales : acceptation de l'autre dans sa différence, exercice des droits culturels, attractivité des écoles publiques et du quartier en général. Et d'autre part les représentations environnementales au sens large : possibilité d'être acteur de son environnement et de sa santé par le sport, le jardinage et l'alimentation.
La Halle agriculturelle (lauréate de l'appel à projets « les quartiers fertiles » de l'ANRU en 2021) constitue à cet égard un lieu-clé. Les animations conviviales, pédagogiques et artistiques qu'elle propose autour de l'alimentation, la cuisine et le jardinage visent à favoriser la rencontre tout en ouvrant la réflexion et l'action des habitant·es sur les questions de transition alimentaire et écologique.
Les jeunes, les séniors ainsi que les personnes les plus éloignées (en situation de précarité, allophones, etc.) constituent des publics nécessitant une attention toute particulière, notamment via le développement d'actions d'aller-vers, de renforcement de la coordination partenariale (11-25 ans, accès aux droits, santé…) ou de campagnes d'information et de communication.

défi 2 RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER

Suite à la dégradation de la situation sécuritaire entre 2020 et 2023 à la Duchère, notamment dans le secteur de Balmont avec la reprise du trafic de stupéfiants, le défi pour 2030 consiste à renforcer les échanges d'informations et la coordination entre les partenaires du quartier sur les questions de sécurité et de tranquillité (structures socio-éducatives, bailleurs, polices nationale et municipale, pouvoirs publics). La prévention de la délinquance reste un enjeu majeur, qui s'articule notamment autour du renforcement de l'ensemble des actions pour les 11-25 ans et de leur coordination (lutte contre le décrochage scolaire, animations de proximité, aller-vers, dispositifs d'emploi-insertion, aides pour l'accès aux droits…).

Une attention toute particulière doit aussi être développée face au constat du développement de discours moins tolérants et de phénomènes de repli identitaire et communautaire, qui peuvent conduire à des actes de discrimination, de harcèlement et de violence verbale ou physique.
La tranquillité du quartier passe aussi par un accompagnement du vivre-ensemble et du respect des règles de vie communes tant dans l'habitat que sur l'espace public, où les dégradations, mésusages, nuisances sonores ou encore la mauvaise gestion des déchets entrainent des tensions entre les habitant·es. En particulier, la question de la propreté à l'échelle du quartier reste un enjeu fort pour les années à venir.

défi 3 CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU·TES LES DUCHÉROIS·ES

La diversification et le développement des activités économiques à la Duchère amorcée dans le 1er projet de renouvellement urbain restent à conforter et à valoriser. Il s'agit de finaliser la programmation des derniers îlots économiques (îlots 33 & 35, parc d'activité du Vallon et village artisanal à la Sauvegarde) et d'ancrer durablement les activités déjà implantées dans le quartier. L'émergence d'une dynamique autour de la transition économique, sociale, écologique et alimentaire avec l'installation de la Halle agriculturelle et de plusieurs acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), notamment au Château, devra également être confortée. En cohérence avec les valeurs de l'écoquartier et de justice sociale portées à la Duchère, cette dynamique pourra participer à donner une identité économique spécifique au quartier et à renforcer son attractivité. L'accompagnement de l'offre commerciale de proximité, notamment en matière de restauration, est aussi un enjeu majeur d'ici 2030. Il s'agit non seulement de participer à l'attractivité du quartier, mais aussi d'améliorer le confort des habitant·es, en particulier dans les secteurs peu dotés en commerces où une réflexion sur le développement d'une offre non sédentaire reste à conduire (Château, Sauvegarde et Balmont).
En matière d'accompagnement à la création d'entreprise, la fonction de « porte d'entrée » de la Duchère pour les entrepreneur·es (avec le Pôle Lyve Lyon Ouest) nécessite d'être encore renforcée. Il s'agit notamment d'améliorer la lisibilité et la connaissance de l'offre existante non seulement auprès des habitant·es de la Duchère et des QPV, mais aussi plus largement à l'échelle de l'Ouest lyonnais.
Enfin, l'accès de tou·tes les Duchérois·es à l'emploi reste également une priorité d'ici 2030. Maintien de l'importante offre d'accompagnement disponible sur le territoire, travail sur sa lisibilité et sa communication auprès des publics-cibles (notamment les plus éloignés de l'emploi), renforcement de l'offre et de l'accès à la formation des demandeurs et demandeuses d'emploi – et tout particulièrement des jeunes – sont autant d'objectifs à poursuivre dans la durée. La mobilisation des acteurs économiques au profit des habitant·es en recherche d'emploi et la création d'un réseau inter-entreprises reste également à développer.

défi 4 POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

L'objectif d'ici 2030 est de poursuivre le renouvellement urbain sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château en capitalisant et en poussant encore plus loin la démarche d'urbanisme durable qui a caractérisé la transformation urbaine du Plateau. En particulier, la réalisation d'aménagements visant à limiter les effets du changement climatique et à encourager le vivre-ensemble doit être au cœur du projet : développement du patrimoine végétal, désimperméabilisation des sols, bâtiments bioclimatiques, sobriété et performance énergétique, réemploi, aménagement de cœurs d'îlots fertiles, développement d'usages partagés, création de cheminements piétons et modes doux accessibles et confortables, apaisement de la voirie, ou encore développement de stationnements et locaux vélos… De même, la conception d'espaces publics inclusifs, intergénérationnels et non-genrés, ainsi et que le renforcement des aménités (équipements, commerces…) doit participer à l'appropriation et au confort de tou·tes les habitant·es et usager·es du quartier. Enfin, une vigilance doit être maintenue sur les secteurs peu renouvelés et les secteurs limitrophes, en interaction avec le reste du quartier : Balmont, l'îlot Saint-Simon et Les Sources à Écully.
Dans l'optique d'abaisser la part de logements sociaux à 50 % à l'horizon 2030 pour favoriser la mixité sociale, la diversification de l'offre de logements doit se poursuivre sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château. L'enjeu consistera à proposer dans ce cadre des logements neufs attractifs (qualité, performance énergétique, confort d'usage, cadre de vie, typologie), mais restant abordables pour faciliter l'installation de primo-accédant·es et de familles, notamment issus du quartier ou des environs. L'offre de logements devra également être travaillée pour répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, tant dans les programmes neufs que dans les opérations de réhabilitation. D'ici 2030, les requalifications du parc d'habitat ancien doivent être achevées et l'accompagnement des copropriétés récentes et anciennes doit en outre être maintenu pour pérenniser l'attractivité retrouvée du quartier.

DÉFI 5 PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

La gouvernance a constitué l'un des points forts de la transformation urbaine et sociale de la Duchère depuis plus de vingt ans. Elle s'appuie sur une ingénierie performante grâce au maintien d'une équipe-projet intégrée et pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des champs de la Politique de la Ville : développement social, aménagement, habitat, cadre de vie, culture, santé, éducation, économie, sécurité-prévention, communication-concertation.
Cette pluridisciplinarité a permis d'établir un dialogue permanent avec l'ensemble des services de la Ville et de la Métropole de Lyon, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux, les bailleurs sociaux, les entreprises, les commerces, les associations, la société civile organisée et les habitant·es afin de traiter les différentes dimensions du projet intégré. Le portage politique et le partage du projet lors de multiples instances de gouvernance régulières (comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail thématiques, etc.) a permis de tisser des liens de confiance solides avec l'ensemble des acteurs locaux, y compris les habitant·es. Ces dernier·es participent à plusieurs de ces instances (comités de pilotage de la Convention Territoriale de Lyon, du renouvellement urbain, Revue de Projets ANRU, Comité de suivi participatif, comité partenarial relogement, collectif santé, commissions cadre de vie en marchant, GT Château et Balmont...).
D'ici 2030, il s'agit donc de consolider ces partenariats et de renforcer plus spécifiquement la participation habitante et citoyenne. Cette dernière n'est pas épargnée par une tendance sociétale à l'essoufflement de l'engagement sur le long terme. L'établissement d'un dialogue avec les habitant·es du quartier dans leur diversité (âge, genre, profil socio-économique, origine culturelle...) reste en outre un défi important, notamment pour la co-construction et le suivi du projet urbain (sur la Sauvegarde et le Château) et humain. D'une manière plus large, le travail autour du développement du pouvoir d'agir des habitant·es doit être poursuivi via l'accompagnement des initiatives habitantes, le développement d'espaces propices à l'émergence d'initiatives, la mise en réseau et le développement de ressources nécessaires pour agir. Le Fonds d'Initiative Locale (FIL), le Fond Associatif Local (FAL) ou les lieux tels que La Halle agriculturelle à la Sauvegarde et le tiers-lieu de la DuchESSe au Château constituent autant d'outils pour ce faire.
Enfin, la communication doit pouvoir être développée pour faire connaître et améliorer encore l'image du quartier, que ce soit via l'organisation d'événements d'agglomération pour faire venir des publics exogènes au quartier (festivals, Journées Européennes du Patrimoine, Fête des Lumières...), ou via des outils et canaux de communication diversifiés destinés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du quartier.

LES 5 ENJEUX TRANSVERSAUX

Au sein de chacun de ces 5 grands défis se croisent 5 enjeux transversaux :

Ces enjeux transversaux sont signalés dans chaque fiche par un pictogramme permettant de les repérer facilement.

LE VIVRE-ENSEMBLE

Le vivre-ensemble est un enjeu important que l'on retrouve en filigrane de l'ensemble des défis du Projet de Territoire de la Duchère. Après 20 ans de renouvellement urbain, il s'agit notamment de faire vivre la mixité sociale retrouvée dans l'habitat pour favoriser la création de liens entre anciens et nouveaux habitant·es.
Plus largement, il s'agit aussi d'encourager la rencontre, le partage et la tolérance entre les habitant·es des différents sous-secteurs de la Duchère, quels que soient leur culture, origine, religion, genre, âge ou encore leur profil socio-économique.

Il s'agit également de créer des occasions de rencontre entre les Duchérois·es et les habitant·es des secteurs limitrophes (Vaise, Écully, Champagne-au-Mont-D'Or), du reste de Lyon et de la métropole.
À cet égard, le soutien aux actions et événements socioculturels favorisant le croisement et l'interaction des publics est fondamental : festival D'Art et D'Air (ou « DADA »), Jeudis de l'été, événements sportifs, fête des Lumières, Journées Européennes du Patrimoine, cafés du dimanche, animations locales, ateliers pédagogiques, jardins partagés…

Le développement de lieux d'échanges conviviaux et informels tels que des cafés, buvettes ou restaurants étant largement plébiscité par les habitant·es du quartier, l'ouverture des tiers-lieux de la DuchESSe au Château et de la Halle agriculturelle à la Sauvegarde constituent une première réponse qui devra être renforcée dans le Projet de Territoire 2024-2030.
Dans ces espaces, ainsi qu'au sein des structures socioculturelles du quartier, est encouragé le développement par les professionnels de temps spécifiques et d'une posture d'accueil destinée à encourager le pouvoir d'agir des habitant·es autour de projets concrets et collectifs. Le soutien aux initiatives habitantes via les FIL et les FAL, à l'émergence de collectifs d'habitant·es ou encore à la participation des habitant·es aux concertations et instances de gouvernance du quartier sont autant de leviers pour participer au vivre-ensemble.

La valorisation de la diversité sociale de la Duchère et l'encouragement d'actions en faveur de la tolérance et de la reconnaissance de l'autre dans sa différence sont également des aspects sur lesquels le présent Projet de Territoire met l'accent.
D'une part à travers le soutien aux animations qui mettent en valeur les cultures et les savoir-faire des habitant·es (scènes ouvertes, spectacles de danse, chant, musique, contes ou bien cuisine, jardinage, langues, créations artistiques, droits culturels, etc.).

D'autre part à travers les actions et projets suscitant la coopération, la compréhension mutuelle et la solidarité (arbres à palabres, Groupe Abraham, conférences-débats, projets intergénérationnels, etc.).

Et enfin à travers le soutien aux actions de lutte contre les discriminations (sociales, ethniques, religieuses, genre LGBTQIA+…) et de prévention du harcèlement et des violences qui y sont associés (notamment en milieu scolaire et périscolaire) : violences racistes, sexistes et sexuelles.

La question du vivre-ensemble est également traitée sous l'angle de l'aménagement urbain et du cadre de vie : soin apporté à la création d'espaces publics non genrés, appropriables par tou·tes (quel que soit son âge, son sexe, sa mobilité), diversification du mobilier urbain pour favoriser la rencontre, ou encore marches exploratoires pour identifier les secteurs suscitant un sentiment d'insécurité chez certains groupes sociaux, notamment les femmes.

Le Projet de Territoire de la Duchère accorde une vigilance particulière à la lutte contre les occupations abusives des espaces publics et privés par la recherche de solutions pour les réinvestir et les animer tout en renforçant la médiation sociale. Cet enjeu est particulièrement fort sur la place Abbé Pierre, cœur de vie du quartier aménagé pour favoriser le lien entre les habitant·es de tous les secteurs de la Duchère.
Les femmes font par ailleurs l'objet d'une attention particulière : attribution de noms de personnalités féminines aux nouvelles rues et espaces créés, mise en valeur des actions conduites par des femmes et des possibilités de s'impliquer dans la gouvernance locale, ou encore soutien à des projets encourageant l'émancipation féminine.

Dans l'habitat, la diversification de l'offre de logements à la Sauvegarde et au Château se poursuit pour développer la mixité sociale de ces secteurs. Pour accompagner cette mixité, le Projet de Territoire promeut les actions destinées à renforcer à la fois la convivialité et le respect des règles de vie commune, ainsi que le développement de collectifs et d'initiatives habitantes.

Enfin, le développement de la mixité sociale à l'école est ciblé comme l'un des leviers majeurs du vivre-ensemble. Dans cette optique, les actions de lutte contre l'évitement scolaire sont fortement encouragées dans le Projet de Territoire de la Duchère : encouragement des nouveaux habitant·es à inscrire leurs enfants dans les écoles publiques du quartier, travail sur l'attractivité des écoles, ou encore valorisation des réussites, des dispositifs et de l'offre scolaire et périscolaire.

LES JEUNES

Les jeunes sont identifiés dans le Projet de Territoire de la Duchère comme un public nécessitant une attention particulière au sein de chacun des grands défis identifiés pour la période 2024-2030.

L'enjeu consiste à les accompagner vers l'autonomie et la citoyenneté en leur donnant les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins et aspirations.
À cet égard, la poursuite de la coordination globale des acteurs du territoire intervenant auprès des 11-25 ans est essentielle.
L'animation régulière d'un comité technique et d'un groupe de pairs permet en effet non seulement de suivre des situations individuelles fragiles, mais aussi de coordonner les actions et de monter des projets communs sur tous les champs de la vie des jeunes (réussite scolaire, emploi-insertion, santé, accès aux droits et aux soins, au sport et à la culture, émancipation, lien social, etc.).

Pour favoriser la réussite éducative des jeunes, le Projet de Territoire soutient la mobilisation de tous les intervenants et intervenantes du territoire autour des enfants en difficulté pour mettre en place, avec leurs parents, les conditions de leur réussite.
L'équipe d'animation du Parcours de Réussite Éducative (PRE) comprenant la référente PRE (dont l'action s'étend désormais aux 2-16 ans), la conseillère technique et sociale et la coordinatrice du projet Éducatif Lyonnais est particulièrement mobilisée au service des professionnels du territoire.
L'ambition consiste à développer l'utilisation d'outils de suivi et de veille, à soutenir des projets (ex : les ambassadeurs du livre (AFEV) ou « IMPACT » au collège Schœlcher pour un retour en classe plus apaisé des élèves exclus une semaine), à faire connaître les dispositifs (notamment l'aide aux devoirs) et à valoriser les élèves et leurs réussites. La labellisation de la Duchère en cité éducative par l'État devrait renforcer encore davantage cette dynamique.

La lutte contre le décrochage scolaire et le « raccrochage » des jeunes sortis prématurément du système éducatif est un enjeu particulièrement fort, pour lequel la coordination 11-25 ans joue un rôle important. Plusieurs actions sont ainsi encouragées dans le Projet de Territoire : aller-vers, poursuite et diversification des chantiers jeunes, communication sur les offres alternatives à l'orientation classique (tiers-lieu « Le RePairs » de l'AFEV, services civiques, bénévolat, École de la 2e chance, etc.), préparation à l'alternance, coordination des parcours de jeunes sans solutions...

Plus largement, le Projet de Territoire s'attache à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et l'insertion sociale. D'une part à travers l'information et la communication sur les dispositifs existants ciblés pour les jeunes (Revenu Solidarité Jeunes, Contrat d'Engagement Jeunes, chantiers jeunes, parcours Biodiver'Cité, formations spécifiques, etc.).
D'autre part via des démarches d'aller-vers, de découverte de l'entrepreneuriat, ou encore la création d'opportunités de rencontres entre les jeunes et les entreprises, notamment avec les signataires de la « charte des 1000 entreprises pour l'emploi » (forums type « Ton métier c'est ton But », immersions, parrainages, simulations d'entretiens, stages...).

Le bien-être et l'émancipation des jeunes sont également encouragés dans le Projet de Territoire par l'accès à la santé, au sport, aux loisirs et à la culture.
Les actions de prévention et de promotion de la santé et de la santé mentale sont favorisées par le Collectif Santé Duchère en partenariat avec la coordination 11-25 ans, les structures socio-éducatives du territoire, Interface 9 et le Conseil local de Santé Mentale. Parmi les actions à soutenir, citons par exemple la poursuite du Groupe projet Jeunes et Addictions, la mobilisation d'une psychologue de rue avec les éducateurs et éducatrices de prévention spécialisée, les actions de sensibilisation au mieux manger (notamment via la Halle agriculturelle), à la pratique sportive et aux dépistages, la communication sur les dispositifs d'ouverture des droits, d'aide à l'accès au sport ou de lutte contre la précarité alimentaire. Le développement d'une offre sportive variée pour les plus modestes et notamment les jeunes filles est aussi un objectif important.
Sur le volet culturel, l'ambition est de poursuivre les actions ciblées sur les jeunes (bibliothèque, conservatoire, compagnies comme Le Lien théâtre...), en particulier dans les écoles sur les temps scolaires et périscolaires (ex. : classe orchestre), et de travailler avec les jeunes pour produire des contenus culturels (musique, podcasts, vidéos, etc.).

Période de construction de soi, la jeunesse représente un temps de la vie où l'on peut être plus vulnérable aux phénomènes de discrimination, d'intolérance et de repli sur soi, ainsi qu'aux violences qui y sont associées. C'est pourquoi le Projet de Territoire encourage tout particulièrement les actions à destination des jeunes, notamment en milieu scolaire, contre toutes les formes de discriminations, de harcèlement et de violence, ainsi que l'encouragement à la tolérance, au respect de la diversité et au dialogue (ex : ateliers philos, ateliers égalité filles-garçons, prévention des conflits, déconstruction des discours de radicalisation, éducation aux médias, etc.).

La mobilisation et la coordination des partenaires intervenant auprès des jeunes pour éviter le décrochage scolaire et favoriser la réussite éducative et l'accès à l'emploi participent fortement à la prévention de la délinquance. À cela s'ajoutent les actions d'aller vers les jeunes éloigné·es des institutions et de prise en charge socioculturelle en dehors des temps scolaires (ex : l'animation de proximité durant les vacances) pour lutter contre le désœuvrement.
Enfin, le Projet de Territoire encourage les actions visant à « rapprocher » et créer du lien entre les jeunes et les forces de sécurité (police nationale et municipale, gendarmerie, SDIS, police des transports publics) pour contribuer à la tranquillité du quartier. Par exemple, les interventions pédagogiques dans les établissements scolaires et les structures socio-éducatives sont valorisées (graine de France, Raid Aventure...), de même que les dispositifs permettant d'intégrer les forces de l'ordre (réserve opérationnelle de la police et de la gendarmerie, cadets de la République, etc.).

Enfin, les jeunes sont également sollicités et pris en compte pour l'aménagement des espaces publics dans le cadre du renouvellement urbain du quartier. Par exemple, l'emplacement du city stade et le type de mobiliers urbains (bancs, agrès sportifs) et d'aires de jeux de la Sauvegarde ont fait l'objet de discussions avec des jeunes résidant dans ce secteur.

SÉNIORS

Comme les jeunes, les séniors sont identifié·es dans le Projet de Territoire de la Duchère comme un public nécessitant une attention particulière au sein de chacun des grands défis identifiés pour la période 2024-2030. Si les 50-64 ans sont concerné·es majoritairement par les enjeux de maintien et d'accès à l'emploi (via des actions d'aller-vers et une offre de service adaptée à leur profil), la question du « bien vieillir » se pose pour les plus de 65 ans.

Outre les difficultés d'accès aux droits que peuvent partager d'autres tranches d'âge, les séniors sont plus particulièrement affectés par la dématérialisation des démarches administratives, qui nécessite un accompagnement renforcé dans le cadre du Projet de Territoire. Par exemple via le développement des ateliers numériques et d'espaces tels que France Services.

L'accès aux soins constitue également un défi grandissant pour les séniors dans un contexte de diminution du nombre de médecins généralistes et spécialistes, non seulement en proximité à la Duchère, mais aussi plus largement dans le reste de la ville de Lyon et de la métropole. La poursuite et le développement des actions de prévention et de santé sont par conséquent d'autant plus importants pour ces publics : colloques, dépistages, ateliers pédagogiques conduits par les membres du Collectif Santé Duchère et l'Espace Séniors Duchère Ensemble, etc.

Le soutien à la mobilité des séniors est également un besoin identifié dans le Projet de Territoire. Que ce soit via les aménagements de l'espace public dans le cadre du renouvellement urbain du quartier (cheminements PMR, éclairage public, accompagnement des phases de chantier...), via les discussions avec le Sytral sur la desserte en transports en commun du quartier, via le choix et la disposition du mobilier urbain (notamment des assises), ou encore via le soutien aux actions d'aides à la mobilité (par exemple les services proposés par l'Espace Séniors Duchère Ensemble pour les courses ou les déplacements liés à la santé, ou par le choix des localisations et horaires des activités proposées aux séniors). Le logement représente aussi un volet majeur du « bien vieillir ». Sur ce plan, les aides au maintien à domicile proposées par le CCAS ou les associations jouent un rôle non négligeable. Pour autant, l'adaptation des logements anciens au vieillissement de leurs occupant·es nécessite un effort particulier, de même que le développement des possibilités de parcours résidentiels adaptés lorsque le maintien au domicile initial n'est plus possible.
Dans cet objectif, la prise en compte des besoins des personnes âgées dans l'offre de logements est demandée dans les opérations de relogement, de requalification et de constructions neuves. Par exemple, les cahiers des charges des promoteurs doivent intégrer l'adaptabilité des logements et les projets immobiliers qui proposent des solutions pour les personnes âgées sont encouragés (ex. : projet HAPI dans la résidence Sakharov ou intégration d'un projet de résidence Vill'Age dans l'îlot 33).

Enfin, Le Projet de Territoire confirme la nécessité de soutenir et valoriser les actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées, comme l'ouverture d'un Spot Bien Vieillir au Foyer Protestant, et les animations intergénérationnelles conduites par les structures et associations du territoire.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

La transition écologique tient une place de premier plan à la Duchère depuis plus de vingt ans avec la démarche d'urbanisme durable amorcée dans le 1er projet de renouvellement urbain, qui a conduit à la labellisation écoquartier dès 2013.

L'ambition environnementale reste particulièrement forte dans le nouveau projet de renouvellement urbain avec la création d'une « cité fertile et paysagère » à la Sauvegarde et d'un « parc habité » au Château. Dans les deux cas, il s'agit de développer la surface végétale et la biodiversité, de désimperméabiliser les sols, de concevoir des bâtiments bioclimatiques, de favoriser les constructions bas-carbone par l'utilisation de matériaux bio-sourcés et le réemploi des matériaux de construction, de requalifier les bâtiments pour une meilleure performance énergétique et un meilleur confort des résidents, d'expérimenter des usages partagés et modulables dans les nouveaux immeubles et les cœurs d'ilots, ou encore de permettre une gestion raisonnée de l'eau et des terres.

La question de la mobilité est partie intégrante du renouvellement urbain avec la recherche de solutions de mobilités alternatives et complémentaires à la voiture pour trouver un équilibre entre les attentes des habitant·es et les enjeux de réchauffement climatique.

Parmi les actions et réflexions engagées, l'on retient notamment les discussions avec le Sytral pour l'amélioration de la desserte en transports en commun, le développement des aménagements cyclables (pistes et stationnements), l'amélioration des cheminements piétons accessibles, sécurisés et bien identifiés, la privatisation des places de stationnement des résidences, l'aménagement de parkings souterrains mutualisés et réversibles, le développement de stations d'auto-partage ou encore les discussions avec la clinique de la Sauvegarde pour limiter les reports de stationnement.

À cela s'est ajoutée une démarche de soutien aux actions de sensibilisation à la transition écologique, qui se poursuit dans le Projet de Territoire 2024-2030 : initiatives et actions pédagogiques en faveur de la propreté, du tri, du recyclage, mais aussi du jardinage et du « do it yourself ». La sensibilisation des habitant·es à la gestion de l'écoquartier reste un enjeu important. D'une part autour de l'usage des logements bioclimatiques ou requalifiés (question de la consommation énergétique). Et d'autre part autour de la gestion des déchets (respect du tri, utilisation des silos enterrés, propreté des espaces extérieurs privés et publics, gestion des encombrants, ateliers de réparation des objets, etc.).

À la transition écologique, le projet de « Halle agriculturelle, cité fertile et solidaire », ajoute l'enjeu de la transition alimentaire. Il s'agit de lutter contre la précarité alimentaire, de déployer des moyens pour le droit à une alimentation saine et choisie pour toutes et tous, plus respectueuse de l'environnement et de l'équité sociale et économique. En lien avec le Collectif Santé Duchère et les structures socioculturelles parties prenantes du projet, la Halle agriculturelle vise à favoriser l'accès aux nouvelles propositions locales d'accès à l'alimentation (marché VRAC, paniers solidaires, AMAP, etc.). Elle ambitionne également de devenir un lieu-ressource sur les questions d'alimentation et de jardinage via la proposition d'ateliers pédagogiques (cuisine, boutures, semis, etc.), de conférence-débats, d'animations culturelles et d'événements festifs. Plus largement, la halle et le renouvellement urbain participent à un effort de création de nouveaux espaces jardinés à l'échelle du quartier, pour favoriser la consommation de fruits et légumes, renouer avec la terre et faciliter la rencontre entre les habitant·es.

Enfin, le Projet de Territoire s'attache à encourager le développement d'activités économiques en faveur de la transition écologique et sociale. L'objectif est de continuer à favoriser l'accueil d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (comme les occupations temporaires à la DuchESSe et le tiers-lieu Apprendre & Devenir dans le "U") et la pérennisation de leur implantation, mais aussi de favoriser l'emploi et l'insertion par les métiers de la transition écologique. Enfin, il s'agit de valoriser les initiatives locales et les expériences professionnelles sur le quartier autour de la transition écologique et sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En dépit de 20 ans de transformations considérables, le quartier de la Duchère souffre toujours d'une image négative héritée des années 80 et 90. Alors que l'on observait une tendance longue à l'amélioration de cette image jusqu'en 2018, la dégradation de la situation sécuritaire depuis 2020 a fortement altéré la perception du quartier par les Lyonnais·es et les Métropolitain·es. L'attractivité du territoire reste par conséquent un enjeu majeur, en filigrane de tous les défis du Projet de Territoire. À la fois conséquence des actions de transformation urbaine et sociale du territoire, elle en constitue également l'un des ingrédients qu'il convient d'entretenir avec soin pour participer à la réussite du Projet.

L'attractivité du territoire passe par le renforcement de la communication pour valoriser les atouts du quartier et ses réussites, notamment auprès des médias et relais d'opinions, mais aussi auprès des habitant·es et usager·es de la Duchère, premiers ambassadeurs·rices du quartier. Le développement, à la Duchère, d'événements à rayonnement extra-territorial est également un des leviers afin d'attirer des personnes extérieures et leur faire constater et expérimenter la transformation du quartier.
Que ce soit à travers des événements culturels (festival D'Art et D'Air, Journées Européennes du Patrimoine, Fête des Lumières, Woodstour, Biennale, Tout l'monde dehors, visites guidées par l'Office du Tourisme ou le musée Gadagne…) ou sportifs (compétitions à la Halle Diagana, Fitdays, etc.).

Il s'agit en outre de soutenir et valoriser les efforts conduits sur le cadre de vie, la tranquillité, l'habitat et la dynamique économique pour conforter et pérenniser l'installation de nouveaux habitant·es et acteurs économiques.

La poursuite des requalifications ambitieuses des logements, de même que le développement d'une offre de logements diversifiés, agréables et performants énergétiquement à des prix modérés restent des moyens importants pour attirer des habitant·es. L'accompagnement des copropriétés pour soutenir leur bon fonctionnement participe également à maintenir l'attractivité résidentielle du quartier, aux côtés de la qualité paysagère de la Duchère. Pour autant, les efforts d'amélioration du cadre de vie ne doivent pas être négligés pour soutenir cette attractivité à long terme. Le travail sur la propreté du quartier (gestion des déchets, nettoiement) et la tranquillité publique (lutte contre les occupations abusives, les incivilités et la délinquance) est indissociable de l'action conduite sur l'habitat. Déjà bien pourvu en équipements et services publics, l'attrait du quartier tient aussi au développement et à la pérennisation de commerces et de lieux de restauration diversifiés et ouverts les soirs et week-ends.

Cadre de vie, tranquillité, aménités urbaines, mais aussi qualité de la desserte en transports sont autant d'aspects qui participent à l'attractivité économique du territoire, notamment pour faciliter les recrutements. Mais l'attraction de nouveaux commerces, entreprises et entrepreneur·es dépend aussi du travail sur l'offre immobilière proposée (prix, typologie et modularité des locaux) et l'offre d'accompagnement existante (installation, recrutement, développement, réseau…), souvent méconnue. Deux axes identifiés dans le Projet de Territoire 2024-2030.

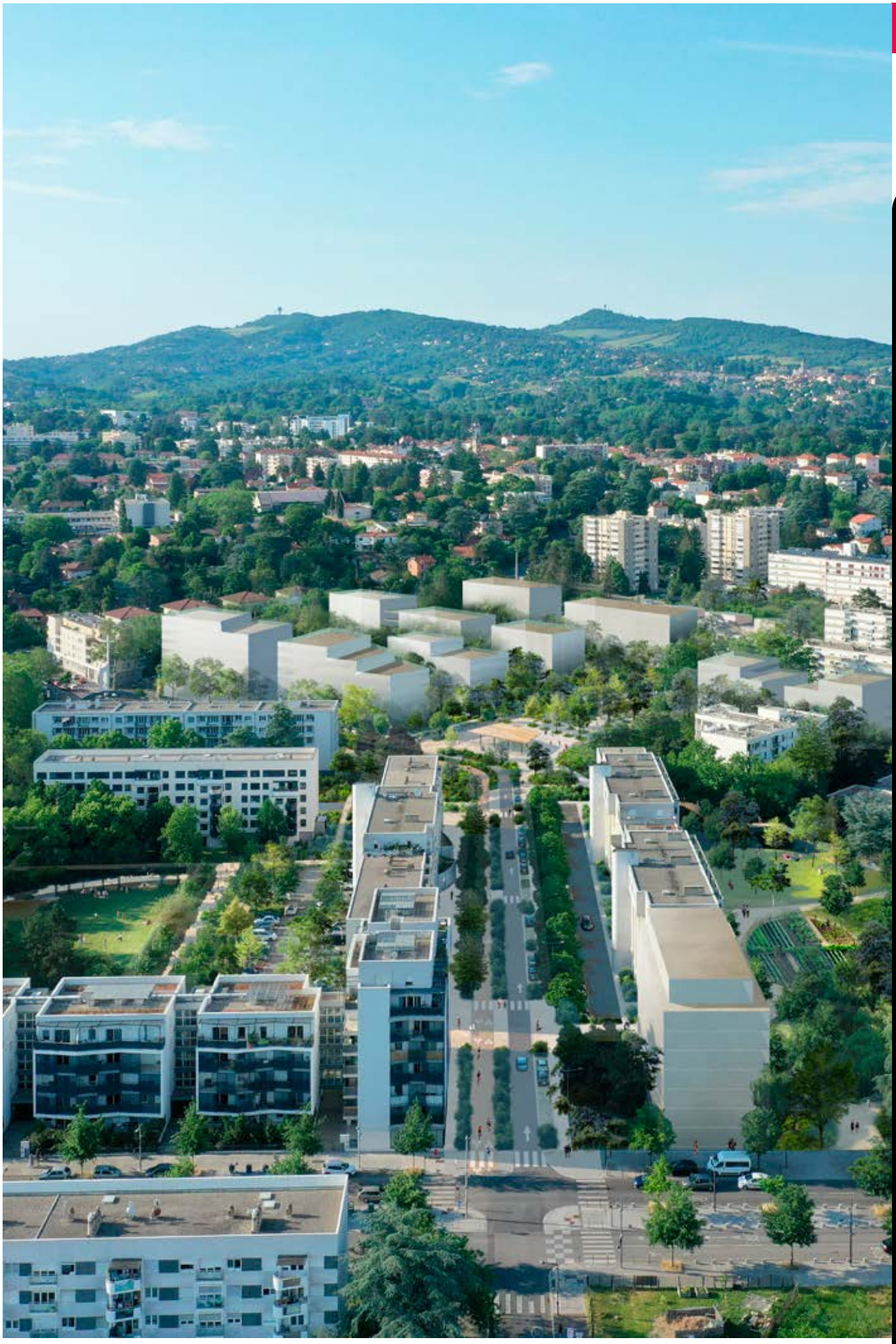

Défi 1

VOLET **SOCIAL**
P. 21

VOLET **SANTÉ**
P. 33

VOLET **ÉDUCATION**
P. 45

VOLET **CULTURE**
P. 59

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

LE DÉFI POUR 2030 CONSISTE À RENFORCER L'ACTION SUR TOUS LES LEVIERS FAVORISANT L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LA TOLÉRANCE, LA CONVIVIALITÉ ET LA RENCONTRE ENTRE TOU·TES LES HABITANT·ES DU QUARTIER DANS LEUR DIVERSITÉ (SOCIO-ÉCONOMIQUE, CULTURELLE, RELIGIEUSE, OU ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANT·ES) POUR « FAIRE SOCIÉTÉ ».

Il s'agit notamment de continuer à développer l'accès aux droits et à lutter contre le non-recours, à renforcer l'accès aux soins, au sport, à la culture, à soutenir la réussite éducative, ou encore à lutter contre le décrochage scolaire.

À cela s'ajoute l'ambition d'ouvrir les horizons : sur l'extérieur du quartier, notamment en termes d'offre socioculturelle, mais aussi sur les représentations. D'une part les représentations sociales : acceptation de l'autre dans sa différence, exercice des droits culturels, attractivité des écoles publiques et du quartier en général. Et d'autre part les représentations environnementales au sens large : possibilité d'être acteur de son environnement et de sa santé par le sport, le jardinage et l'alimentation.

La Halle agriculturelle (lauréate de l'appel à projets « les quartiers fertiles » de l'ANRU en 2021) constitue à cet égard un lieu-clé. Les animations conviviales, pédagogiques et artistiques qu'elle propose autour de l'alimentation, la cuisine et le jardinage visent à favoriser la rencontre tout en ouvrant la réflexion et l'action des habitant·es sur les questions de transition alimentaire et écologique.

Les jeunes, les séniors ainsi que les personnes les plus éloignées (en situation de précarité, allophones, etc.) constituent des publics nécessitant une attention toute particulière, notamment via le développement d'actions d'aller-vers, de renforcement de la coordination partenariale (11-25 ans, accès aux droits, santé…) ou de campagnes d'information et de communication.

1

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

VOLET **SOCIAL**

enjeu **1.**

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS ET LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

enjeu **2.**

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PERMETTRE L'ACCEPTATION ET LA RECONNAISSANCE DE L'AUTRE DANS SA DIFFÉRENCE

enjeu **3.**

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE TOU·TES LES HABITANT·ES DE LA DUCHÈRE ET DE L'EXTÉRIEUR

Enjeu 1.

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS ET LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Avec 56 % de logements sociaux, **la Duchère reste un quartier populaire et continue d'accueillir de nombreuses populations en situation de précarité.** En 2019, le taux de pauvreté dans le périmètre du QPV de la Duchère reste élevé (37 %) et largement supérieur au reste de l'arrondissement (21 %) et de la métropole lyonnaise (16 %). Les prestations sociales représentent 21 % du revenu disponible des ménages duchérois, contre seulement 8 % à Lyon et 6 % dans la métropole. **Les secteurs de la Sauvegarde et du Château**, qui comptaient encore respectivement 81 % et 76 % de logements sociaux en 2019 avant les démolitions du NPNRU, **sont particulièrement marqués par les situations de pauvreté.**
L'accès aux droits reste donc un enjeu majeur, d'autant plus avec la dématérialisation croissante des démarches administratives, qui complexifie l'accès des personnes les plus éloignées et non équipées. Si 8 habitant·es sur 10 ont un ou plusieurs ordinateurs, 6 % ne sont pas équipé·es du tout (ni ordinateur ni smartphone), contre 2 % seulement hors QPV et QVA, et 8 % n'ont pas de connexion Internet. Au Château, 12 % des habitant·es ne sont pas équipé·es du tout.

De nombreuses permanences d'accès aux droits ont été déployées et renforcées dans les structures et associations du quartier : écrivains publics, permanences juridiques, ateliers numériques ou encore permanences santé (cf. volet Santé).

La poursuite des ateliers sociolinguistiques en articulation avec le Pôle Linguistique de Proximité du 9e arrondissement a également permis de toucher un nombre de personnes supérieur à l'objectif fixé de 150 personnes par an et de développer une nouvelle offre de formation à visée professionnalisante pour les grands débutants. **Néanmoins, l'offre de formation reste fragile et à renforcer** face à des délais d'attente importants, à la réduction de l'offre de droit commun en 2016 et au risque de retrait des financements de l'État pour les primo-arrivant·es.

Enfin, un tiers-lieu porté par l'AFEV (« le RePairs ») a ouvert fin 2022 sur le Plateau pour accompagner l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes de 12 à 25 ans.

Sur le secteur du Château, le lancement et l'animation régulière d'un « groupe territorial Château » à partir de 2019 a permis de mieux coordonner et dynamiser les projets entre les partenaires ayant vocation à agir sur ce secteur. Ce groupe a notamment facilité une occupation temporaire début 2023 de l'ancien centre commercial du Château par un tiers-lieu : « La DuchESSe ». Porté conjointement par Lyon Métropole Habitat et Ma Friche Urbaine, il regroupe des acteurs économiques (notamment de l'économie sociale et solidaire) et un collectif d'acteurs associatifs et du service public.
Le bilan positif du Groupe territorial « Château », les événements violents de l'été 2022 et la perception par les habitant·es d'un secteur en décrochage avec le reste du quartier a conduit à lancer et animer un groupe similaire sur le secteur de Balmont depuis juin 2022.

Orientations STRATÉGIQUES

Faciliter l'accès aux droits et aux équipements pour les personnes qui en sont le plus éloignées, notamment dans les secteurs du Château, de la Sauvegarde et de Balmont.

Renforcer et élargir la coordination de l'accès aux droits.

Rendre lisibles l'offre et les ressources existantes en matière d'accès aux droits.

Réduire la fracture numérique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Maintenir des services publics de proximité, avec un accueil physique, et renforcer le lien entre la Maison de la Métropole de Lyon, les permanences d'accès aux droits et les services publics qui n'ont plus ou très peu de permanences physiques ou des délais d'accueil très longs (CPAM, CAF, CARSAT, préfecture...).

Lutter contre le non-recours aux droits et services de droit commun et permettre l'activation des droits des citoyens qui en sont le plus éloignés.

Renforcer les actions d'aller-vers, pour toucher les publics éloignés.

Renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française dans une logique de socialisation et d'insertion professionnelle.

Maintenir une coordination globale 11-25 ans et des actions ciblées pour l'insertion sociale de cette tranche d'âge.

Maintenir les groupes de coordination des partenaires de l'accès aux droits.

ACTIONS STRUCTURANTES

Maintien des permanences d'accès aux droits : écrivains publics, permanences juridiques et de médiation, médiation santé, permanences sur le droit des étrangers, permanence sur le droit des femmes...

Soutien aux actions d'aller-vers en matière d'accès aux droits : stands sur l'espace public, actions en pied d'immeuble...

Ateliers et permanences d'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées, notamment pour les personnes âgées : ateliers numériques, Maison France Services, formations visant l'autonomie des habitant·es...

Soutien aux actions d'aide à la mobilité pour accompagner les personnes peu mobiles dans leurs déplacements : Espace Séniors Duchère Ensemble...

Poursuite des ateliers socio-linguistiques et articulation avec le Pôle Linguistique de Proximité.

Création d'une instance de coordination accès aux droits plus large.

Édition et mise à jour d'un guide de recensement de l'offre d'accès aux droits à la Duchère, diffusé auprès des professionnel·les et bénévoles du territoire.

Maintien d'un groupe de travail partenarial sur les secteurs du Château et de Balmont pour favoriser l'aller-vers des habitant·es de ces secteurs.

Animation régulière d'un comité technique 11-25 ans et d'un groupe de pairs : suivi de situations individuelles fragiles et montage de projets communs.

Appui au tiers-lieu de l'AFEV « le RePairs ».

Information des jeunes sur le Revenu Solidarité Jeunes.

Enjeu 1.

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS ET LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

FINANCIERS

- Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial (Mission Développement Social Local)
- État : Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration – DCII

HUMAINS

- Métropole : travailleurs sociaux
- CAF
- France Services
- CCAS

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon la Duchère, en lien avec la Direction du Développement Territorial, Mission Développement Social Local
- CPAM
- CARSAT
- Préfecture
- Ville de Lyon : Mission Égalité, CCAS de Lyon
- Groupe de travail partenarial « Château » et « Balmont »

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon, Direction Sécurité et Prévention
- Métropole de Lyon - Équipe de Prévention Spécialisée
- Équipements socio-éducatifs de Développement Social Local
- Foyer Protestant : CIMADE, AJD AIDE
- Agence Lyon Tranquillité Médiation - ALTM
- AMELY-Boutique du Droit
- Le RePairs
- La DuchESSe
- France Services
- Le Secours Catholique
- Le CDIFF
- L'AFEV
- Le pôle linguistique de proximité

idées EN + DES HABITANT·ES

Un accompagnement numérique renforcé et ciblé pour les personnes âgées dans leurs démarches administratives. Et un accompagnement sécurisé, car les données personnelles sont en jeu.

Renforcer les moyens et les métiers d'accompagnement social : éducateurs et éducatrices, assistants et assistantes sociales, travailleurs sociaux...

Renforcer tout particulièrement la coordination jeunesse.

Proposer des gardes d'enfants, notamment des enfants en situation de handicap, pour laisser le temps aux parents d'effectuer leurs démarches administratives, sociales, de santé, etc.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre et profil des participant·es aux permanences d'accès aux droits du quartier.**
- **Part des participant·es aux ateliers socio-linguistiques rentrant en parcours d'insertion professionnel.**
- **Nombre de projets et d'actions d'aller-vers menés dans les différents secteurs de la Duchère, notamment au Château, à Balmont, mais aussi à la Sauvegarde.**
- **Nombre de jeunes accompagné·es par les acteurs de la coordination 11-25 ans pour leur insertion sociale.**
- **Nombre de réunions de la coordination d'accès aux droits du territoire.**

Enjeu 2.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PERMETTRE L'ACCEPTATION ET LA RECONNAISSANCE DE L'AUTRE DANS SA DIFFÉRENCE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La multiculturalité est très présente à la Duchère avec près de 55 langues parlées recensées dans le quartier. Le quartier bénéficie aussi d'un **dialogue interreligieux historique reconnu au-delà du quartier.** Il est conduit par le groupe Abraham depuis près de 40 ans. **Pour autant, une augmentation du repli communautaire est constatée.**

De plus, selon l'Enquête Écoute Habitant·es, **20 % des enquêté·es témoignent en 2023 avoir été victimes d'actes de discrimination, principalement par rapport à leur origine ou leur nom de famille (44 %) ou pour leurs croyances religieuses (27 %) puis leur genre (16 %).** Ce chiffre monte même à 24 % sur le secteur de la Sauvegarde. D'une manière générale à l'échelle du quartier, **cette proportion est en hausse** par rapport au taux de 9 % relevé lors de l'EEH de 2017 (qui avait également intégré une question sur les discriminations) puis de 14 % en 2022. Elle est même **supérieure à la moyenne observée en QPV (14 %) et dans les autres quartiers de la ville de Lyon (15 %).**

Selon la « Grande Enquête sur la Duchère » conduite en 2022, **26 % des répondant·es estiment ne pas être « tout à fait » accepté·es « tels qu'ils·elles sont » et 7 % ne pas l'être du tout.** Les principales raisons évoquées par ceux·celles qui ne se sentent pas tout à fait ou pas du tout accepté·es sont à 31 % les convictions politiques, religieuses ou éthiques, 25 % l'apparence physique, 24 % les choix de vie et 22 % le lieu d'habitation.

Plusieurs jeunes filles et femmes de la Duchère disent avoir été victimes de moqueries ou phénomènes de harcèlement de rue, et elles évitent certains secteurs où elles se sentent en insécurité.

Pour favoriser l'acceptation de l'autre dans sa différence, **des formations à destination des professionnel·les travaillant auprès des jeunes ont également été mises en place sur la radicalisation, l'éducation aux médias, la lutte contre l'homophobie et la place des filles dans les lieux et équipements publics.**

La question du genre et des discriminations à l'encontre des femmes a particulièrement été travaillée, notamment en collaboration avec le Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRePS).

De même, des actions culturelles ont été déployées pour sensibiliser à la lutte contre les violences et l'intolérance. Par exemple : Le Lien Théâtre, le projet « laisse tomber » de la MJC, ou encore les actions conduites par Les ArTpenteurs.

Orientations STRATÉGIQUES

Permettre la reconnaissance de l'autre dans sa différence.

Lutter contre les discriminations (origines ethniques et sociales, croyances religieuses, genre, LGBTQIA+...).

Lutter contre les violences racistes, sexistes et sexuelles.

Promouvoir l'égalité femmes hommes.

Faire de l'espace public un lieu appropriable par chacun·e en tout temps.

Enjeu 2.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PERMETTRE L'ACCEPTATION ET LA RECONNAISSANCE DE L'AUTRE DANS SA DIFFÉRENCE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Agir sur les situations concrètes de discrimination (recrutement, logement, relations institutions/ habitant·es).

Valoriser la diversité culturelle et religieuse de la Duchère, notamment auprès des jeunes.

Sensibiliser à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Valoriser et encourager l'égalité femmes hommes, notamment auprès des jeunes.

Développer une approche non-genrée des politiques publiques en matière d'aménagement d'espaces publics et d'offre socio-éducative.

ACTIONS STRUCTURANTES

Communication sur les dispositifs de soutien aux publics discriminés.

Sensibilisation et formation des professionnel·les du territoire intervenant auprès des habitant·es et en particulier des jeunes sur toutes les formes de discrimination et les moyens de lutte contre ces dernières.

Mise en place d'un plan de lutte contre les discriminations à l'échelle du territoire en développant un observatoire local.

Développement et suivi renforcé de la mise en place de permanences d'accompagnement juridique et d'intermédiation pour les personnes victimes de discriminations.

Soutien des actions socio-éducatives et culturelles en faveur de la tolérance, du respect de l'autre et de l'égalité femmes hommes : Groupe Abraham, arbres à palabres, débats, rencontres, conférences, le Lien Théâtre, les ArTpenteurs, club de foot Lyon la Duchère, etc.

Lien avec les écoles, le collège et le lycée pour :

- mener des actions conjointes de sensibilisation et de lutte contre les discriminations et les violences auprès des élèves ;
- et organiser des espaces de débat et d'échanges pour encourager la tolérance, la non-violence et l'égalité filles garçons. (cf. volets sécurité-prévention et éducation).

Valorisation des femmes dans les actions socio-éducatives mises en œuvre par les structures du quartier : implication dans les projets sur des tâches non genrées, participation à la gouvernance, mise en visibilité de leurs actions…

Mise en place de marches exploratoires de femmes pour interroger la place de la femme au sein des services publics, de l'espace urbain et des associations.

Attribution de noms de personnalités féminines aux nouvelles rues et espaces publics créés dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain afin de rééquilibrer la place symbolique des femmes dans l'espace public.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

FINANCIERS

- Ville de Lyon : Direction du Développement Territorial (Mission Développement Social Local), Mission Égalité, Direction des Affaires Culturelles

HUMAINS

- Ville de Lyon : Programme de Réussite Éducative, conventions de Développement Social Local avec les structures d'éducation populaire

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon Direction du Développement Territorial (Mission Développement Social Local) Direction Générale des Services (Mission Égalité en lien avec la Mission Lyon la Duchère), Direction de l'Éducation, Direction de la Sécurité et de la prévention de la délinquance
- Conseil inter-équipements animé par la Mission Lyon La Duchère
- Dialogues de Gestion réguliers avec les 4 structures d'éducation populaire du territoire (2 Centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance) animés par la Mission Développement Social Local
- Comités de pilotage thématiques ou par projet, animés par la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Délégué·e du Préfet/ de la Préfète
- Caisse d'Allocations Familiales
- Équipements socio-éducatifs
- Associations sportives et culturelles
- Acteurs sociaux de la Duchère
- Éducation nationale : écoles, collège Schoelcher et lycée la Martinière Duchère
- Services publics : Maison de la Métropole, France Services, Mairie d'arrondissement

idées EN + DES HABITANT·ES

Valoriser et encourager la mixité culturelle des habitant·es, la rencontre de l'autre dans sa différence.

Lutter contre les incivilités et le harcèlement de rue à l'encontre des filles et des femmes.

Développer des animations dans les centres sociaux plus valorisantes pour les femmes que la cuisine et le ménage.

Permettre un accès « habillé » à la piscine de la Duchère pour les parents accompagnant leurs enfants (sans obligation de se mettre en maillot de bain si les parents ne rentrent pas dans les bassins).

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de formations des professionnel·les sur la lutte contre les discriminations.**
- **Nombre de permanences d'accompagnement juridique et d'intermédiation pour les personnes victimes de discriminations.**
- **Nombre et diversité des actions de sensibilisations conduites auprès des habitant·es en matière de tolérance, d'interconnaissance, de respect de l'autre et d'égalité femmes hommes.**
- **Définition d'un plan de lutte contre les discriminations.**
- **Nombre d'actions menées par le groupe de femmes test.**
- **Nombre de projets comportant une approche genrée des politiques publiques.**

Enjeu 3.

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE TOU·TES LES HABITANT·ES DE LA DUCHÈRE ET DE L'EXTÉRIEUR

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Avec le passage de 80 % à 56 % de logements sociaux entre le début des années 2000 et 2019, des catégories socioprofessionnelles (CSP) plus diversifiées se sont progressivement installées, en particulier sur le secteur du Plateau où s'est concentré l'essentiel de la rénovation urbaine.

En revanche, les indicateurs de précarité se sont maintenus voire aggravés dans les secteurs moins touchés par la rénovation urbaine : Sauvegarde, Château, Balmont.

De nouveaux lieux de rencontre, de brassage des publics, de convivialité et de fête ont été aménagés au sein du quartier depuis ces 15 dernières années : commerces, nouveaux espaces publics (place centrale Abbé Pierre, square Averroès, Parc du Vallon, jardin des Belvédères-Françoise d'Eaubonne…), nouveaux équipements éducatifs, sportifs et culturels (écoles, gymnase, halle d'athlétisme, bibliothèque municipale, Halle agriculturelle…), maison des fêtes et des familles…

Les structures et équipements socioculturels et sportifs du territoire se sont mobilisés pour accompagner la diversité et la diversification des profils d'habitant·es et répondre à l'objectif d'encourager le vivre-ensemble.
Par exemple, de nombreux événements suscitant le croisement des publics ont été soutenus et valorisés (événements à rayonnement extraterritorial ou à l'échelle du quartier), l'offre de la ludothèque a été adaptée, et des stratégies de communication attractive pour les nouveaux résidents et résidentes ont été développées dans les centres sociaux.
Des événements alliant sport et vivre-ensemble/citoyenneté ont également été organisés, notamment par le club de foot Lyon la Duchère : journées dédiées à la citoyenneté, à la transition écologique ou à l'emploi, conférences sur des sujets de société avec des invités renommés, etc.

En dépit de ces efforts, la mixité sociale observée dans l'habitat ne s'est pas accompagnée de la création automatique de lien social entre les habitant·es. À l'exception de quelques secteurs comme la bibliothèque municipale et le parc du Vallon, et d'activités spécifiques comme le jardinage ou festives comme les jeudis de l'été, la fréquentation des espaces publics et des équipements comme les écoles varie en fonction des classes sociales, des communautés et des habitudes. Les publics se côtoient ou se relaient sans nécessairement se mélanger et toute une partie de la population ne participe pas à l'offre socioculturelle du quartier (publics éloignés, précaires, certains nouveaux habitants et habitantes ayant gardé leurs habitudes dans d'autres quartiers, jeunes décrocheurs·euses, etc.).

Suite à la crise sanitaire liée au COVID 19 en 2020, les appels à projets Quartiers d'été de l'État et de la Métropole ont engendré une **multiplication des animations estivales. Ils ont cependant eu pour effets secondaires une baisse de la coopération entre les associations socioculturelles (concentrées chacune sur leurs propres projets) et un recentrage des moyens sur les animations estivales au détriment de projets de développement nécessitant une mise en œuvre sur le temps long.** Ceci alors que ces animations estivales ont été fréquentées de manière aléatoire en 2023.

Enfin, l'ouverture des équipements socioculturels duchérois auprès des habitant·es de Vaise et de l'Ouest lyonnais reste à encourager.

Orientations STRATÉGIQUES

- **Favoriser la rencontre entre tous les habitant·es (anciens/nouveaux, tous âges, genres, toutes origines, cultures et religions, résidant à la Duchère et en-dehors).**
- **Renforcer la communication, la lisibilité et l'attractivité de l'offre socioculturelle et sportive du territoire.**
- **Porter une attention particulière aux publics les plus éloignés (jeunes, précaires, personnes âgées peu mobiles, communautés…).**
- **Allier rayonnement du territoire, ouverture et proximité.**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Adapter l'offre socioculturelle et sportive aux besoins et envies des habitant·es.

Renforcer et créer de nouveaux événements fédérateurs dans le quartier qui favorisent le croisement et l'interaction entre tous les publics.

Renforcer la coopération entre les acteurs socioculturels, sportifs et éducatifs du territoire pour décloisonner leurs publics adhérents et favoriser la mobilité des publics entre les structures.

Participer aux événements culturels et sportifs de la Ville de Lyon et d'agglomération.

Valoriser la diversité culturelle et les savoir-faire des Duchérois·es dans les animations et événements festifs, culturels et sportifs.

Continuer d'accompagner les équipements socio-éducatifs, sportifs et culturels du quartier afin qu'ils développent des stratégies pour attirer de nouveaux habitant·es du quartier et des environs (Vaise, Écully, Champagne-au-Mont-d'Or).

Encourager la mutualisation et la centralisation de la communication sur l'offre socioculturelle et sportive et améliorer sa diffusion.

ACTIONS STRUCTURANTES

Conduite d'une étude sur les besoins des envies des habitant·es en matière d'animations socioculturelles et sportives.

Soutien et valorisation des événements et espaces de convivialité suscitant le croisement des publics : événements sportifs d'envergure, compétitions d'athlétisme, Fitdays, événements émanant du groupe Abraham, de la Halle agriculturelle, du tiers-lieu la DuchESSe au Château, Festival D'Art et D'Air, Jeudis de l'été, Duchère Plage, cafés du dimanche…

Soutien et valorisation des animations et événements œuvrant en faveur du lien intergénérationnel.

Renforcement de la coordination des acteurs via le conseil des équipements.

Soutien renforcé aux actions complémentaires conduites par les structures, et à l'organisation d'événements en commun avec mutualisation des moyens.

Accueil et participation à des événements d'agglomération : Journées Européennes du Patrimoine, Biennales, Woodstour, Fête de la musique, Fête des Lumières, Tout l'monde dehors…

Poursuite des balades urbaines : musée Gadagne, Office du tourisme.

Soutien des animations et des actions culturelles valorisant la diversité des cultures et des savoir-faire des habitant·es : scènes ouvertes, langues, chants/danse/musique, contes, actions intergénérationnelles et interculturelles, etc.

Travail à l'élargissement de l'aire d'influence des équipements socioculturels et éducatifs, notamment la MJC et la Maison de l'Enfance au Château : contenu de l'offre et stratégie de communication/visibilité.

Création et mise à jour de supports de communication dédiés aux animations et événements ouverts à tous : affiches, flyers, guides (des loisirs, des sports, de l'été…), réseaux sociaux…

Amélioration de la diffusion de la communication sur les événements et animations : bouche-à-oreille, aller-vers, poursuite de la publication des événements organisés à la Duchère sur l'agenda partagé en ligne du site Internet de la Mission Lyon la Duchère, et encouragement à une contribution régulière par toutes les structures socioculturelles mais aussi sportives.

Développement des projets financés par les Fonds d'Initiatives Locales et Associatif Local (FIL et FAL).

Enjeu 3.

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE TOU·TES LES HABITANT·ES DE LA DUCHÈRE ET DE L'EXTÉRIEUR

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

FINANCIERS

- Ville de Lyon : Direction du Développement Territorial (Mission Développement Social Local), Mission Égalité, Direction des Affaires Culturelles, Direction de l'Éducation, Direction des Sports
- Métropole de Lyon : Direction des Sports
- DRAC
- Région Auvergne Rhône-Alpes

HUMAINS

- Engagement des institutions culturelles suivantes dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2023-2027
- Direction des Affaires Culturelles ; Direction des Événements ; Direction de l'Éducation ; Mission Égalité, Direction des Sports

DISPOSITIFS

- Ville de Lyon, conventions de Développement Social Local avec les structures d'éducation populaire
- Ville de Lyon, Charte de coopération culturelle

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Délégué·e du Préfet/ de la Préfète
- Caisse d'Allocations Familiales
- Équipements socio-éducatifs
- Associations sportives (Sport dans la Ville, Fête le mur, club de foot Lyon la Duchère...) et culturelles
- Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle
- Équipements culturels et sportifs
- Compagnies artistiques
- Acteurs sociaux de la Duchère (MJC, Centres sociaux, Foyer Protestant...)
- Lyon Métropole Habitat /Ma Friche Urbaine (tiers-lieu de la DuchESSe)

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon : Direction du Développement Territorial (Mission Développement Social Local) Direction des Affaires Culturelles (Service Coopération et Développement culturels), Direction Générale des Services (Mission Égalité en lien avec la Mission Lyon la Duchère), Direction de l'Éducation
- Conseil inter-équipements animé par la Mission Lyon La Duchère
- Dialogues de Gestion réguliers avec les 4 structures d'éducation populaire du territoire (2 Centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance) animés par la Mission Développement Social Local
- Comités de pilotage thématiques ou par projet, animés par la Mission Lyon la Duchère
- Commissions Culture, animées par le service de Coopération et de Développement Culturels
- Comité de Pilotage du festival D'Art et D'Air
- Comités de Pilotage du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (État)
- Comité PEDT

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Profils des adhérent·es des structures socio-éducatives et sportives** (notamment des nouveaux adhérents et adhérentes) **: âge, genre, ancienneté de résidence à la Duchère, secteur d'habitation, niveaux de ressources...**
- **Profil des membres des conseils d'administration des structures socio-éducatives.**
- **Nombre d'événements fédérateurs croisant les publics et favorisant l'ouverture du quartier.**
- **Bilans qualitatif et quantitatif des événements type Festival D'art et D'air.**
- **Bilan des équipements culturels structurants (public de CinéDuchère notamment).**
- **Bilan des principaux événements d'agglomération** (Biennales, Journées Européennes du Patrimoine...) **le cas échéant.**
- **Nombre de FIL et de FAL.**
- **Profils des habitant·es qui fréquentent les évènements éducatifs, sociaux, culturels et sportifs** (issus du quartier ou de l'extérieur, âge, genres...).

idées EN + DES HABITANT·ES

Face à la difficulté récurrente de faire sortir les gens de chez eux et de les encourager à participer aux animations et à se rencontrer, quels que soient leurs secteur d'habitation, catégorie sociale, origine et âge :

- Renforcer l'aller-vers et la communication. Privilégier le porte-à-porte, notamment au Château et à la Sauvegarde pour aller chercher les habitant·es ;
- Réfléchir à l'adéquation de l'offre et des besoins et attentes des habitant·es : type d'animation, fréquence, quantité ;
- Continuer à encourager aussi la venue d'habitant·es extérieur·es au quartier dans les structures ;
- Continuer les efforts pour diminuer l'entre-soi.

Continuer les efforts sur l'accompagnement social, culturel, éducatif.

Développer le lien intergénérationnel, qui offre une ouverture tant aux jeunes qu'aux personnes âgées.

Renforcer tout particulièrement la coordination jeunesse, et continuer à proposer des activités et sorties aux jeunes en dehors du quartier.

Enjeu de développer une ambiance de village plus marquée, notamment avec des lieux de restauration et des cafés, par exemple à proximité du marché de Balmont le samedi matin. Pour favoriser la rencontre, les discussions informelles, le vivre-ensemble.

Développer le mobilier de street workout, qui favorise également la rencontre, le lien social.

Inclure davantage les filles, notamment via des propositions de sports mixtes (dont tournois de foot mixtes).

Encourager toujours davantage les actions culturelles permettant de rassembler et mélanger tous les publics et toutes les ethnies à la Duchère, pour favoriser l'interconnaissance et le vivre-ensemble.

PROPOSITIONS :

- Une programmation pour la fête de la musique autour de compositions mêlant différentes origines, instruments et disciplines (chant, musique, poésie…), à co-créer avec les habitant·es de différentes origines. Inspiration : l'opéra « l'Arlésienne » de Bizet sur lequel les jeunes de la Sauvegarde avaient fait du hip-hop, avec la compagnie artistique Le Fanal.
- Inviter l'Attrape Couleurs à participer à un Café du dimanche pour expliquer ce qu'est l'art contemporain sous l'angle du ressenti (plutôt que sous l'angle de l'analyse des œuvres).

Festival D'Art et D'Air

- Revenir au format précédent du festival, avec des spectacles et animations dans un seul lieu - le parc du Vallon – pour sortir de la logique sectorisée et rassembler tous les publics de la Duchère hors de leur secteur d'habitation (Sauvegarde, Balmont, Plateau ou Château).
- Continuer les efforts pour diversifier encore le public du festival, essentiellement composé d'enfants, de mamans et de jeunes adultes.

Poursuivre le développement du projet de Halle agriculturelle, dont le positionnement sur la future place centrale de la Sauvegarde constitue un enjeu de réussite. Ce nouvel élément de centralité qui pourra contribuer à la mixité et au vivre-ensemble du quartier.

1

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

VOLET **SANTÉ**

enjeu 1.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

enjeu 2.

ACCOMPAGNER LES HABITANT·ES À ÊTRE ACTEURS DE LEUR SANTÉ ET PERMETTRE L'ACCÈS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET À UNE ALIMENTATION SAINE ET CHOISIE POUR TOUTES ET TOUS, PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉQUITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

enjeu 3.

POURSUIVRE UNE APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE, NOTAMMENT POUR LES JEUNES, LES PERSONNES ISOLÉES, LES PARENTS ET LES JEUNES ENFANTS

Enjeu 1.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le quartier de la Duchère se distingue par un certain nombre d'indicateurs préoccupants en matière de santé.

- La part des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire C2S (19 %) traduit la fragilité d'une partie importante de la population, par comparaison avec le reste de la métropole de Lyon (8 %).
  Ce phénomène est particulièrement marqué sur les secteurs n'ayant pas ou moins fait l'objet de la rénovation urbaine, comme la Sauvegarde ou Balmont.
- **Une part croissante de Duchérois·es affirme limiter ses dépenses de santé : 27 % en 2023 contre 22 % en 2022, dépassant ainsi la moyenne en QPV (24 %) et hors QPV et QVA (19 %).**
  À Balmont et à la Sauvegarde, ce taux monte respectivement à 31 % et 33 %.
- **13 % des Duchérois·es (19 % au Château) déclarent en 2023 se sentir encore affecté·es par la période liée au COVID 19,** dont 46 % estiment avoir des problèmes de santé durables liés au COVID.
- **39 % des Duchérois·es affirment en 2023 rencontrer une difficulté croissante à consulter des généralistes et des spécialistes** en raison d'un nombre de médecins insuffisants et de délais trop longs pour obtenir des rendez-vous.
  Si cette tendance n'est pas spécifique à la Duchère, elle participe à l'exacerbation des difficultés d'accès aux soins.
- **Un plus faible recours aux dépistages organisés sur le cancer du sein des femmes de 50-74 ans :** 32,4 % à la Duchère et dans les QPV de Lyon, contre 39,1 % à Lyon 9e, 40,5 % à Lyon et 46,3 % en France.
- **Un désert médical en médecine générale qui s'intensifie :** seulement 6 médecins fin 2023, dont 5 sont en fin de carrière (d'ici 3 à 5 ans).

En 2022, la Duchère a été classée Zone d'intervention Prioritaire pour l'offre en médecine générale par l'Agence Régionale de Santé.

De même, la santé est identifiée par près de 1/3 des habitant·es comme l'une des « problématiques que les centres sociaux doivent inscrire en priorité dans leur projet », devant la solidarité et la culture.

Si la dégradation progressive de l'offre de soins en médecine générale n'a pu être enrayée par le travail initié dès 2018 avec les professionnel·les de santé et les instances concernées, **de nombreuses actions ont néanmoins pu être déployées sur la Duchère pour rapprocher les offres de droit commun des publics éloignés et faciliter l'accès aux soins de toutes et tous :**

- permanences de médiation santé, mise en place de centres de dépistage et de vaccination de proximité et permanences d'écoute durant la crise sanitaire liée au COVID 19.
- collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Lyon 9e, dont une des priorités est l'accès au médecin traitant, avec une attention aux personnes souffrant d'une Affection Longue Durée (ALD) sans médecin traitant.
- accompagnement des projets émergents de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) dans l'objectif de renforcer l'offre de soins tout particulièrement en médecine générale.

Des actions collectives ont aussi été déployées auprès des habitant·es, dont le groupe projet Santé, Jeunes et Addictions, les actions conduites par l'Espace Séniors Duchère Ensemble, ou encore le projet « la mammographie, laissez-vous guider ».

Orientations STRATÉGIQUES

Favoriser l'accès à la prévention, aux dépistages, aux droits et aux soins par des actions de médiation.

Maintenir une attention toute particulière aux jeunes et aux personnes âgées.

Maintenir et renforcer l'offre de soins sur le quartier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Poursuivre les actions de médiation santé pour rapprocher les offres de droit commun des publics les plus éloignés.

Sensibiliser les jeunes au bien-être et à la santé.

Favoriser l'accès à la santé des personnes âgées dans le cadre d'une démarche participative en santé.

Accompagner les professionnel·les de santé souhaitant s'installer à la Duchère, avec une attention aux généralistes.

Poursuivre la collaboration avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Lyon 9e pour améliorer la réponse aux habitant·es en termes d'accès au médecin traitant, et de promotion de leur santé.

ACTIONS STRUCTURANTES

Maintien des médiations santé (ALS) : permanences individuelles sans rendez-vous et actions collectives partenariales de promotion de la santé.

Soutien à la promotion des actions de dépistage.

Actions de promotion de la santé en partenariat avec la coordination 11-25 ans, et notamment poursuite du Groupe Projet Jeunes et Addictions.

Poursuite des actions de l'Espace Séniors Duchère Ensemble en matière de prévention et de santé : colloques, ateliers mémoire, équilibre, etc.

Organisation de tout échange utile à l'installation de nouveaux professionnels de santé (plus particulièrement médecins généralistes et Maisons de Santé Pluri-professionnelles) avec les services concernés (Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, mairie d'arrondissement.

Actions partenariales avec la CPTS.

Enjeu 1.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

FINANCIERS

- Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes / CARSAT (Caisse d'assurance Retraite ou de la Santé au travail)

HUMAINS

- Ville de Lyon : Direction de la Santé (Service Santé et Territoires), Direction du Développement Territorial, Direction des Sports, Direction de l'Éducation, Mairie de Lyon 9e
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Maison de la Métropole de Lyon
- URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé), Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Lyon 9e
- Délégué·e du Préfet/de la Préfète, Préfecture du Rhône

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, coordinatrice santé (Direction de la Santé, Service Santé et Territoires)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ALS
- Centre Régional de dépistage des cancers
- Centres sociaux
- Coordination 11-25
- Espace Séniors Duchère Ensemble
- Foyer Protestant
- MJC

idées EN + DES HABITANT·ES

Besoin de médecins généralistes disponibles et qui acceptent les nouveaux patients et patientes, notamment les personnes âgées.

Besoin d'un cabinet dentaire et de pédiatres.

Besoin d'améliorer l'image du quartier, car les médecins de SOS Médecin refusent de venir à la Duchère par peur pour leur sécurité.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Bilan annuel de la médiation santé (ALS) : permanences et actions collectives.**
- **Nombre et nature des actions en santé déployées par l'Espace Séniors Duchère Ensemble.**
- **Nombre et nature des actions de promotion de la santé déployées auprès des jeunes.**
- **Nombre et type de professionnel·les de santé installés dans le quartier, notamment des nouveaux médecins.**

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER LES HABITANT·ES À ÊTRE ACTEURS DE LEUR SANTÉ ET PERMETTRE L'ACCÈS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET À UNE ALIMENTATION SAINE ET CHOISIE POUR TOUTES ET TOUS, PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉQUITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Plusieurs indicateurs attestent d'un état de santé dégradé à la Duchère, malgré la relative jeunesse de la population :

- 16,5 % d'Affections de Longue Durée (ALD) contre 13.7 % pour ville de Lyon.
- 5.3 % de traitements contre le diabète contre 3.1 % pour ville de Lyon.
- Les grandes campagnes nationales de promotion de la santé (PNNS / Plans Nationaux Nutrition Santé) impactent peu les habitant·es des quartiers populaires.
- La crise sanitaire a entraîné une réduction de l'activité physique, qui se traduit par une prise de poids de la population. Ces deux éléments sont facteurs de risque cardio-vasculaire.

D'une manière générale, le nombre de licences de sport par habitant·e à la Duchère (0,08) est largement inférieur à la moyenne lyonnaise (0,15).

Une quinzaine d'actions par an sont déployées depuis 2009 via la mobilisation du groupe ressource « Collectif Santé Duchère » pour accompagner les habitant·es à être acteurs/actrices de leur santé, notamment sur les thèmes de l'alimentation, du sport : parcours « enform@lyon à la Duchère », projets « activités physiques passerelles » (création de 2 offres adaptées dont « gym pour elles » pendant 2 ans et « athlé santé Duchère » pérennisée par le club d'athlétisme à la Halle Diagana), mois partenarial de l'alimentation « La Duchère dans l'assiette #food festival », deux concours de cuisine « Les Duch'Chefs », tenues de stands lors des « jeudis de l'été », ateliers autour du bien-être dans les structures du quartier…

Une part croissante de la population se trouve en situation de précarité alimentaire depuis la crise sanitaire, avec une grande difficulté à accéder à une alimentation de qualité, et une augmentation du recours à l'aide alimentaire (Restos du Cœur).

Orientations STRATÉGIQUES

Apporter une réponse aux enjeux de santé publique liés à l'obésité, au surpoids et au diabète, surreprésentés dans le quartier.

Construire localement des actions de prévention et agir simultanément sur les déterminants de santé, notamment l'alimentation, l'activité physique et le bien-être en général.

Associer les habitant·es à la démarche.

Lutter contre la précarité alimentaire.

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER LES HABITANT·ES À ÊTRE ACTEURS DE LEUR SANTÉ ET PERMETTRE L'ACCÈS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET À UNE ALIMENTATION SAINE ET CHOISIE POUR TOUTES ET TOUS, PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉQUITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Coordonner la mise en place d'actions de promotion de la santé « de proximité », dans la durée, répondant aux critères suivants :

- Basées sur des messages positifs ;
- Sur les thèmes : de l'alimentation, de l'activité physique et du bien-être ;
- Touchant toutes les tranches d'âge et tous les genres ;
- Sur différents lieux et moments de vie ;
- Menées par des acteurs des champs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, socio-éducatifs, des milieux associatifs, institutionnels et libéraux ;
- Avec les habitant·es ;
- Améliorant l'offre de proximité en termes d'alimentation, d'activité physique et de bien-être.

Déployer des moyens pour le droit à une alimentation saine et choisie pour toutes et tous, plus respectueuse de l'environnement, de l'équité sociale et économique.

ACTIONS STRUCTURANTES

Poursuite de la démarche du Collectif Santé Duchère.

Poursuite du développement du réseau, notamment avec les libéraux.

Aide à l'orientation des habitant·es souffrant d'Affections Longue Durée et en situation de précarité vers l'antenne de la Maison Sport Santé de la Duchère (mise en place en 2023) pour une reprise de l'activité physique (Halle Diagana), dans le cadre du sport sur ordonnance.

Maintien, voire développement, d'offres d'activités physiques adaptées, diversifiées et accessibles aux personnes à faible revenus.

Développement d'activités sportives variées pour les jeunes 12-18 ans issus de foyers modestes, et notamment les filles, afin que tous les jeunes qui le souhaitent puissent pratiquer une activité sportive. Et communication sur les dispositifs d'aide à l'accès au sport.

Développement d'actions de sensibilisation à une alimentation de qualité, notamment dans le cadre du projet de Halle agriculturelle et du Collectif Santé Duchère. Avec une attention à tous les publics (jeunes, familles, personnes âgées, publics en difficulté et bénéficiaires de l'aide alimentaire) : ateliers pédagogiques, ateliers cuisine, débats/conférences, accès au jardinage pour cultiver et consommer des légumes et fruits et pour maintenir une activité physique en lien avec la nature, communication sur les nouvelles propositions du territoire (marché hebdomadaire de VRAC, paniers solidaires, etc.).

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre d'actions mises en œuvre tout au long de l'année.**
- **Progression annuelle du nombre d'actions construites avec les habitant·es.**
- **Fréquentation des actions mises en place par les habitant·es concerné·es.**
- **Nombre de Duchérois·es qui ont bénéficié de la Maison Sport Santé.**
- **Nombre de bénéficiaires du dispositif Pass'sport à la Duchère.**
- **Nombre de passages en caisse des habitant·es du quartier et hors quartier lors des marchés de VRAC.**
- **Nombre d'adhérent·es à VRAC dans et hors quartier de la Duchère.**

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

FINANCIERS

- Ville de Lyon : Direction de la Santé, Service Santé et Territoires, Direction du Développement Territorial
- ARS Auvergne Rhône-Alpes : financement d'associations et mobilisation d'Appels à Projets par les membres du Collectif Santé

HUMAINS

- Ville de Lyon : Direction de la santé, Service Santé et Territoires, Direction des Sports, Direction de l'Enfance, Direction de l'Éducation
- Maison de la Métropole de Lyon : service de Protection Médicale et Infantile
- Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en Pédiatrie (REPPOP 69)
- Grande pharmacie du Plateau
- Clinique de la Sauvegarde
- Éducation Nationale : service médico-social du Collège Schœlcher

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Direction des Sports de la Ville de Lyon
- Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes
- Direction Régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- État
- Centres sociaux Sauvegarde et Plateau
- MJC Duchère,
- Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé – IREPS
- Club de football Lyon la Duchère
- Lyon Athlétisme
- Sport dans la Ville
- Fête le Mur
- Coordination 11-25 ans
- ALS
- VRAC Lyon Métropole
- AMAP Duchère
- Arcenciel France
- L'école comestible

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon coordinatrice santé (Mission Santé / Mission Lyon La Duchère)
- Chargée de mission de la Halle agriculturelle
- Direction des sports de la ville de Lyon (pour le volet Maison Sport Santé)
- Chef de projet Maison de l'alimentation de la Direction du Développement Territorial

idées EN + DES HABITANT·ES

Accompagner les habitant·es à être acteurs/actrices de leur santé, avec :

- Un focus activité physique adaptée/sport/ diversification de l'offre.
- Un focus alimentation saine en lien avec la nature, l'environnement et la transition écologique.

Développer l'offre alimentaire de qualité accessible à tous les niveaux de revenus, même les plus bas, et permettre une souplesse dans les commandes ou l'achat.

Développer davantage de parcelles jardinables à la Duchère pour permettre aux habitant·es de cultiver et de consommer des légumes et des fruits.

Développer et diversifier l'offre sportive ainsi que son accessibilité aux jeunes et aux foyers à bas revenus. Réduire la place du foot, trop prégnant, et permettre l'accès à d'autres sports comme le rink hockey, la halle Diagana et les autres disciplines payantes présentes dans le quartier.

Développer des installations de musculation, fitness et street workout dans l'espace public.

Enjeu 3.

POURSUIVRE UNE APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE, NOTAMMENT POUR LES JEUNES, LES PERSONNES ISOLÉES, LES PARENTS ET LES JEUNES ENFANTS

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le quartier de la Duchère se caractérise par un taux de recours à la psychiatrie publique important, entre 3 % et 9 % de la population selon les ilots IRIS de la Duchère. Par comparaison, ce taux est de 2 à 3 % dans le reste de l'arrondissement et de 1 à 2 % dans le reste de la ville de Lyon hors QPV.

Le taux d'affections de longue durée (ALD) pour cause de troubles psychiques représente entre 14 % et 20 % (selon les ilots IRIS) du taux global d'ALD mesuré sur l'ensemble du quartier.

La crise sanitaire a entraîné une augmentation des problématiques de santé mentale, en particulier chez les jeunes. On a pu observer une augmentation de plus de 50 % des demandes au centre médico-psychologique (CMP) enfants et ados de la Duchère entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021.

Cette situation a encouragé une réappropriation de la thématique santé mentale par les partenaires du quartier. De nombreuses actions de prévention et de sensibilisation ont été mises en œuvre, tant auprès des habitant·es que des professionnel·les.

Le dispositif de prévention en santé mentale «Interface 9 » (association Alynea) est particulièrement mobilisé pour :

- soutenir les professionnel·les du champ social au sens large, confronté·es à des problématiques de santé mentale ;
- favoriser l'accès aux soins ;
- ainsi que pour participer à des groupes de paroles destinés aux habitant·es.

La mobilisation du Conseil local de Santé Mentale (CLSM) de Lyon 9e a en outre été facilitée par la création d'un poste de coordination en 2017 intervenant à l'échelle des 2e, 5e et 9e arrondissements.

Le CLSM joue un rôle fondamental dans la promotion et la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale auprès des professionnel·les, des bénévoles et des habitant·es : commissions thématiques régulières, stands infos, colloques, expositions, points écoute habitant·es, etc.

Cependant, au regard des besoins croissants sur les questions de santé et de santé mentale de manière globale, et du périmètre d'action des coordinatrices Ateliers Santé Ville (ASV) et CLSM, le renforcement des moyens sur le quartier de la Duchère permettrait de mieux répondre à l'ensemble des demandes des habitant·es.

Orientations STRATÉGIQUES

Prendre en compte les problématiques de santé mentale dans toutes leurs composantes par une approche partenariale pilotée au niveau de l'arrondissement (niveau pertinent de l'action).

Favoriser la prise en compte de la souffrance psychique sur les lieux de l'action sociale.

Améliorer la prise en charge des personnes en souffrance psychique et leur vie dans la cité.

Déployer une attention toute particulière aux jeunes, parents et jeunes enfants (0-6 ans).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mettre en place des actions de prévention en santé mentale auprès des habitant·es, notamment les jeunes, les parents et jeunes enfants (0-6ans).

Accompagner/soutenir les professionnel·les du champ social au sens large confronté·es à des problématiques de santé mentale.

Participer à la lutte contre la stigmatisation et promouvoir la santé mentale.

Faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes en souffrance psychique.

ACTIONS STRUCTURANTES

Poursuivre le dispositif de prévention en santé mentale Interface 9 (Association ALYNEA) auprès des professionnel·les (pour mieux accompagner les habitant·es) et des habitant·es.

Poursuite de la dynamique du Conseil local de Santé Mentale (CLSM) de Lyon 9e. Six commissions : périnatalité, petite enfance, inclusion scolaire, adolescents-jeunes adultes, pratiques professionnelles et différences culturelles, hébergement logement et groupe ressource Santé Psychique et Logement (SPEL).

Poursuite du Point Écoute Adultes (PÉA) pour les habitant·es des 5e et 9e arrondissements au centre social de Champvert.

Développement du partenariat avec la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) de Lyon 9e, dont le projet de santé a été validé par l'ARS fin 2022, au bénéfice des patient·es atteint·es de maladies psychiques.

Enjeu 3.

POURSUIVRE UNE APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE, NOTAMMENT POUR LES JEUNES, LES PERSONNES ISOLÉES, LES PARENTS ET LES JEUNES ENFANTS

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

FINANCIERS

- Ville de Lyon Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, centre hospitalier de St-Cyr-au-Mont-D'Or et centre hospitalier du Vinatier.

HUMAINS

- Ville de Lyon : Direction de la Santé (Service Santé et Territoires), Mairie de Lyon 9e, Direction de l'Éducation, Direction de l'Enfance, Direction Sécurité Prévention, CCAS / MDML
- Centre Hospitalier Saint Cyr
- Éducation nationale
- Bailleurs sociaux

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- CLSM 9 : comité de pilotage animé par l'élu·e à la santé de la Mairie de Lyon 9e et la coordinatrice CLSM
- Association Alynéa pour Interface 9
- ARHM pour Point écoute Adultes (PEA) du centre social de Champvert

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Crèches associatives et municipales
- Relai d'Assistantes Maternelle (RAM) Babilou
- Relai petite enfance Baby Duch
- Interface 9
- Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliade, SACVL
- Association des parents et Amis de personnes handicapées mentale (ADAPEI 69)
- Association Grim
- Œuvres Saint Léonard
- Association Départementale d'Éducation pour la Santé (ADES 69)
- Bibliothèque de la Duchère
- Agence Lyon Tranquillité Médiation
- CPTS de LYON 9e
- Professionnels libéraux
- Prévention spécialisée
- Tous les partenaires institutionnels, associatifs, représentant·es d'habitant·es ou d'usager·es concerné·es par la santé mentale dans Lyon 9e (UNAFAM ...)

idées EN + DES HABITANT·ES

Poursuivre une approche globale des questions de santé mentale, avec un focus jeunes, parents et personnes âgées.

Importance de proposer des lieux d'échanges informels sans étiquette « santé »/ « social »/ « Ville de Lyon » pour lever les freins psychologiques à la participation, notamment pour les patient·es qui ont du mal à sortir de chez eux·elles. Proposition : développer des lieux de convivialité comme une buvette sur le marché, où l'on pourrait aborder ensuite les questions de santé, mais de manière informelle. Cela permettrait peut-être de toucher davantage les hommes, qui fréquentent moins les centres sociaux que les femmes.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **CLSM : développement du réseau et du nombre d'actions menées auprès du public.**
- **Implication des habitant·es dans les actions.**

NIKE

1

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

VOLET **ÉDUCATION**

enjeu 1.

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE, LUTTER CONTRE L'ÉVITEMENT SCOLAIRE & ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE

enjeu 2.

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

enjeu 3.

FAVORISER LA CO-ÉDUCATION SUR LE TERRITOIRE ET SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

enjeu 4.

PROMOUVOIR LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE

Enjeu 1.

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE, LUTTER CONTRE L'ÉVITEMENT SCOLAIRE & ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La mixité sociale constatée dans l'habitat suite aux opérations de démolitions/reconstructions ne s'est pas traduite par une mixité sociale équivalente dans les établissements scolaires de la Duchère.
Et ce, en dépit de l'adaptation des périmètres scolaires à l'évolution de l'habitat : nouvelle répartition entre les groupes scolaires des Anémones, des Bleuets et des Géraniums réaffectant à ces 2 derniers groupes scolaires des immeubles récents en copropriété ou en locatif privé situés entre l'avenue Rosa Parks et la rue du Père Louis de Galard.
Seules les écoles situées au cœur du renouvellement urbain sur le Plateau ont vu leur part des plus bas revenus (les quotients familiaux 1 et 2) légèrement diminuer entre 2016 et 2020, mais ces taux restent élevés (59 % en maternelle aux Anémones, mais 78 % en élémentaires et 76 % en élémentaire aux Bleuets).

Dans les secteurs peu touchés par la rénovation urbaine comme la Sauvegarde et le Château, la part des bas revenus au sein des écoles reste particulièrement élevée :

- 78 % à la maternelle et 92 % au niveau élémentaire de l'école des Fougères au Château ;
- 84 % en maternelle et en élémentaire à l'école des Géraniums de la Sauvegarde.

L'évitement de l'école constaté entre la maternelle et l'élémentaire se renforce en outre à l'entrée au collège, avec un évitement de 17 élèves par an environ et un taux d'évitement de 12,4 % sur l'année 2019-2020. Si ce taux est moins élevé que les 35 % constatés à l'échelle de Lyon, il reste suffisamment significatif pour amoindrir une mixité sociale déjà faible. De plus, la proportion de parents d'élèves de catégories socioprofessionnelles supérieures au collège Victor Schœlcher stagne et reste marginale (4 % de cadres et 6 % de professions intermédiaires).

Les catégories dites défavorisées (ouvriers et inactifs) demeurent majoritaires (48 %), en dépit d'une légère baisse entre 2016 et 2020 (- 4 points) au profit des catégories moyennes (essentiellement les employés).

Enfin, la part des élèves du collège Schœlcher bénéficiaires d'une bourse est particulièrement élevée (76 %), contre 62 % en moyenne dans les autres collèges situés en Réseau d'Éducation Prioritaire + (REP+), 29 % dans les collèges du reste de la métropole de Lyon et seulement 9 % dans les collèges privés.

Orientations STRATÉGIQUES

Permettre une plus grande diversité sociale au sein des établissements scolaires, reflet de la mixité sociale dans l'habitat.

Réduire l'évitement scolaire dans le quartier.

Valoriser l'offre scolaire et périscolaire de la Duchère.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Établir un état des lieux de l'évitement, de la maternelle au collège, avec un diagnostic écrit.

Informer et accompagner les parents/futurs parents d'élèves dans leur choix d'inscription scolaire pour leur(s) enfant(s).

Encourager les inscriptions des nouveaux habitant·es dans les établissements scolaires du quartier.

Revaloriser l'image des établissements scolaires de la Duchère auprès des Duchérois·es et des Lyonnais·es.

Travailler sur la carte scolaire au regard de l'évolution du quartier.

ACTIONS STRUCTURANTES

Mise en place d'un dispositif de veille et d'un accompagnement des nouveaux habitant·es, au regard de l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s).

Travail sur l'attractivité du collège Schœlcher avec la Métropole de Lyon (poste nouvellement créé de chargé·e de mission attractivité et mixité des collèges).

Proposition, en lien avec les établissements scolaires, d'actions de communication auprès des Duchérois·es (et notamment des nouveaux habitant·es) destinées à faire connaître les atouts des écoles, et du collège de leur secteur (brochure de présentation, journées portes ouvertes, valorisation des projets portés dans les écoles...).

Encouragement à l'établissement de filières et de parcours spécifiques (classe orchestre, projets danse...) pour renforcer l'attrait de ces établissements scolaires.

Proposition d'une offre diversifiée d'activités périscolaires et renforcement de la continuité éducative en articulant au mieux les temps scolaires et périscolaires, au sein de l'école et en lien avec les structures d'éducation populaire.

Mise en place d'un jumelage entre les écoles de la Duchère et celles du centre-ville de Lyon, mais aussi celles des communes voisines (Champagne-au-Mont-d'Or, Écully) pour un environnement social plus mixte des enfants.

Adaptation des périmètres scolaires à l'évolution de l'habitat sur le territoire.

Enjeu 1.

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE, LUTTER CONTRE L'ÉVITEMENT SCOLAIRE & ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Éducation Nationale
- Ville de Lyon, Projet Éducatif Lyonnais (PEL)
- Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction de l'Éducation, Coordinateur·ice PEL, en lien avec la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon, Direction des Sports, Direction des Affaires Culturelles
- Métropole de Lyon - Direction de l'Éducation
- Éducation Nationale (Directeur·ice Académique des Services de l'Éducation Nationale - DASEN, Inspecteur·ice de l'Éducation Nationale, Coordonnateurs et coordinatrices REP, Directrices/directeurs d'écoles et chef·fes d'établissements)
- Associations (Centres sociaux Sauvegarde et Plateau, MJC Duchère, Maison de l'Enfance Duchère)

idées EN + DES HABITANT·ES

Proposer des jumelages entre les écoles de la Duchère et celle du centre-ville de Lyon, pour faire vivre et expérimenter la mixité sociale.

Valoriser les atouts des établissements scolaires de la Duchère, notamment auprès des nouveaux habitant·es.

Élargir la carte scolaire pour que les périmètres d'affectation des élèves soient plus larges que les périmètres de « la ville du quart d'heure » pour mixer davantage les enfants au-delà de leur secteur d'habitation.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Diminution du phénomène d'évitement scolaire à l'entrée en élémentaire et au collège.**
- **Mise en place de la charte des locaux et du code de vie commun dans les écoles et adoption par les différent·es intervenant·es.**
- **Maintien des filières dites spécifiques et diversification de l'offre d'activité en périscolaire.**
- **Nombre de réunions, rencontres ou évènements entre écoles et nouveaux habitant·es.**

Enjeu 2.

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est une démarche installée à la Duchère depuis 2005. Depuis 2022, le territoire de la Duchère compte une équipe pluridisciplinaire composée de différents partenaires socio-éducatifs du territoire. Son rôle est de partager les situations des enfants qui sont orientés vers le PRE et de trouver les solutions adaptées en fonction de leurs fragilités. Les échanges sécurisés par une charte de fonctionnement se font avec accord de la famille et permettent l'entrée en parcours PRE.

Les principales difficultés justifiant l'entrée en parcours de réussite éducative sont scolaires (apprentissages) et socio-éducatives (relation parents / enfants).

109 parcours de réussite éducative en 2022-2023 à la Duchère (principalement en accompagnement du passage du CM2 à la 6e), dont 43 filles et 66 garçons, 32 en maternelle, 71 en élémentaire et 6 au collège. Pour un effectif global de 1328 élèves sur le territoire en PRE de la Duchère (maternelle et élémentaire).

Plusieurs actions ont été déployées pour favoriser la réussite éducative à la Duchère : classement du quartier en REP+, dédoublement des classes de Grande Section de maternelle, CP et CE1, équipement informatique des familles les plus défavorisées et formation numérique des parents. De plus, un poste de référent·e de parcours a été créé pour assurer la coordination des parcours et leur mise en œuvre, et constituer la porte d'entrée des partenaires pour orienter des jeunes vers le dispositif. Depuis 2024, ce poste est élargi au suivi des 2-16 ans (contre les CM2 et collégiens uniquement jusqu'alors). Une plaquette recensant les activités extra-scolaires a également été éditée et distribuée dans les écoles et le collège.

Malgré cela, une majorité de personnes estiment que les actions menées en direction des jeunes ne sont pas suffisantes et efficaces, et plaident pour augmenter l'offre sportive et culturelle, renforcer la présence d'éducateurs·ices de proximité et travailler sur la prévention du décrochage scolaire.

Pour un tiers des habitant·es en 2023, la réussite éducative représente un enjeu prioritaire pour la Duchère pour les prochaines années.

Au regard des besoins, l'ingénierie de projet à l'œuvre nécessiterait d'être renforcée, car elle souffre notamment :

- de l'absence d'une instance de prévention du décrochage scolaire ;
- d'une réduction des crédits territorialisés du Programme de Réussite Éducative (et dont l'attribution se décide en parallèle des arbitrages autour des crédits Politique de la Ville avec peu de concertation avec les équipes territoriales) ;
- et d'une difficile mobilisation sur les enjeux de la prévention de la délinquance dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) en partie pour des questions de déontologie (voir pilier Sécurité Prévention).

La candidature de la Duchère retenue courant 2024 à la labellisation « cité éducative » de l'État pourrait constituer une réponse à ces objectifs de renforcement des moyens et de coordination des dispositifs existants (PRE, Projet de Territoire, Projet éducatif lyonnais, CTG, PTEAC, projets académiques, CLAS, etc.).

Enjeu 2.

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Orientations STRATÉGIQUES

Mobiliser tous les intervenants et intervenantes du territoire autour des enfants fragilisés / en difficulté afin de mettre en place, avec leurs parents, les conditions de leur réussite (Projet de Réussite Éducative).

Rechercher ensemble, à partir des difficultés existantes, des facteurs de réussite de l'enfant et de sa famille (Veille Éducative).

Valoriser et promouvoir les élèves et leurs réussites (parcours éducatifs, professionnels et trajectoires de vie).

Accompagner la mise en place d'une cité éducative à la Duchère (label attribué par l'État).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mieux identifier et accompagner les élèves en difficultés scolaires, éducatives et sociales et avoir une vision globale de l'accompagnement de l'enfant tout au long de la scolarité.

Inscrire les projets dans les objectifs généraux du PRE à l'échelle de la Ville.

Généraliser l'utilisation de l'outil de suivi des parcours de réussite éducative par toutes les équipes de réussite éducative des établissements scolaires.

Renforcer le dispositif au collège Schœlcher, favoriser le recours au parcours pour les élèves présentant des difficultés et encourager la continuité éducative.

Proposer des actions en lien avec les difficultés principales rencontrées par les enfants et les jeunes.

Accompagner la labellisation de la Duchère en cité éducative et participer à sa mise en oeuvre.

ACTIONS STRUCTURANTES

Accompagnement des professionnel·les à l'utilisation de l'outil de suivi, en particulier au collège par la mise en œuvre de la démarche PRE.

Poursuite des actions complémentaires dans le cadre du PRE en fonction des besoins repérés sur le territoire de la Duchère.

Poursuite des actions des ambassadeurs du livre avec l'AFEV.

Poursuite du projet « IMPACT » au collège Schœlcher pour prendre en charge les élèves exclu·es du collège durant une semaine pour un retour en classe plus apaisé (en partenariat avec les acteurs locaux du territoire : centres sociaux, éducateurs·ices de prévention spécialisée).

Mobilisation de l'équipe d'animation territoriale du PRE (Conseillère technique sociale, Coordonnatrice PEL) au service des professionnel·les du territoire dans leur adhésion à la démarche.

Maintien du poste de référent·e de parcours de réussite éducative, et extension de son action aux 2-16 ans.

Communication sur l'offre d'aide aux devoirs à la Duchère dans les écoles et au collège, mais aussi dans les structures socio-éducatives du quartier.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Éducation Nationale
- Ville de Lyon, Projet Éducatif Lyonnais (PEL)
- Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction de l'Éducation, Coordinateur·ice PEL et Conseiller·ère technique PRE, en lien avec la Mission Lyon La Duchère
- Instances locales de pilotage du Projet de Réussite Éducative

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon, Direction de l'Éducation (Mission éducative et médico-sociale, équipes médico-sociales membres des Équipes de Réussite Éducative)
- Métropole de Lyon - Direction de l'Éducation, Éducation Nationale (Inspecteur·ice de l'Éducation Nationale – IEN), Directrices/ directeurs et chef·fes d'établissements, enseignant·es, membres des Équipes de Réussite Éducative)
- Associations partenaires du territoire (Centre Social Duchère Plateau, Maison de l'Enfance, Centre Social Sauvegarde)
- CAF du Rhône
- État, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

idées EN + DES HABITANT·ES

Porter des plaidoyers sur des sujets plus larges que le territoire comme le renforcement des moyens mis à disposition dans l'Éducation Nationale.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Rendu des outils de suivi par toutes les équipes de Réussite Éducative) de la Duchère en fin d'année scolaire.**
- **Augmentation du nombre de jeunes inscrits en parcours au Collège.**

Enjeu 3.

FAVORISER LA CO-ÉDUCATION SUR LE TERRITOIRE ET SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La mobilisation des parents d'élèves reste difficile à la Duchère.
Si les Lieux Accueil Parents animés par les structures d'éducation populaire sont appréciés par celles et ceux qui en font partie, leur fréquentation par les parents est très inégale selon les écoles et les périodes. Le groupe « Co-éducation » a en outre été suspendu en 2020, faute de moyens d'animation, avant de reprendre en 2023.
Le Lieu Échange Parents du collège Schœlcher a également été suspendu faute de moyens durant plusieurs années, et a été relancé en 2024.

Dans ces conditions, il est difficile de soutenir efficacement la participation et l'implication des parents sur tous les « temps de l'enfant » et d'assurer une cohérence et complémentarité dans les actions développées à destination des parents et de la communauté éducative.

Ce manque est d'ailleurs ressorti dans l'Enquête Écoute Habitant·es 2022 où la moitié des parents enquêtés ne se sentent pas soutenus dans leur fonction parentale. Et parmi ceux qui se sentent soutenus, les principales sources de soutien citées sont les assistants et assistantes sociales, la famille ou la communauté à laquelle ils appartiennent, et non la communauté éducative.

Orientations STRATÉGIQUES

Soutenir l'implication et la participation des parents sur tous les « temps de l'enfant ».

Encourager les interactions parents-enfants dans l'école.

Valoriser et soutenir les initiatives parentales.

Générer du lien entre parents, entre parents et professionnel·les de l'École, mais aussi avec les acteurs du périscolaire (structures socio-éducatives, associations).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre aux parents d'échanger sur leurs pratiques éducatives et de s'organiser autour d'actions collectives.

Contribuer à une meilleure connaissance de la vie de l'école (sur tous les temps) ; échanger sur les attentes et besoins respectifs et favoriser des actions communes entre parents et professionnel·les de l'école.

Favoriser la communication entre parents et enfants et valoriser les compétences des parents et des enfants.

Soutenir la montée en compétence et en interconnaissance des professionnel·les pour mieux accompagner les parents et les enfants.

ACTIONS STRUCTURANTES

Mise en place d'actions pour donner envie/inciter les parents à entrer dans l'école (spectacles, expositions des travaux des enfants...).

Poursuite et développement des Lieux Accueil Parents.

Soutien à la relance du Lieu Échange Parents au sein du collège Victor Schœlcher.

Constitution et animation d'un réseau parentalité à l'échelle de la Duchère, associant le Lieu Échange Parents du collège et les Lieux Accueil Parents des écoles afin de proposer un espace d'échange par des conférences, formations et toute autre forme d'échange.

Renouvellement des actions parentalité cofinancées sur le territoire.

Formalisation d'un groupe de travail de professionnel·les du territoire (associations, Éducation Nationale, Ville de Lyon) autour des places et rôles des parents (et y associer des parents).

Mise en place depuis 2022 du Collectif Éducatif Local (CEL) de la Duchère dans le cadre du Projet Éducatif Lyonnais avec comme objectif de mettre en place des conseils de familles pour soutenir et développer une dynamique et des projets communs à l'échelle du quartier.

Développement des canaux de communication à destination des parents et des temps d'échanges et de travail entre familles et professionnel·les.

Développement d'actions en direction des parents allophones ou en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme.

Enjeu 3.

FAVORISER LA CO-ÉDUCATION SUR LE TERRITOIRE ET SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Éducation Nationale
- Ville de Lyon, Projet Éducatif Lyonnais (PEL)
- Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction de l'Éducation, coordinateur·ice éducatif·ive de territoire en lien avec la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon, Direction de l'Éducation +++
- Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation
- Éducation Nationale (Directeur·ice Académique des Services de l'Éducation Nationale - DASEN, Inspecteur·ice de l'Éducation Nationale – IEN)
- Directrices/directeurs et chef·fes d'établissements, enseignant·es
- Associations (Directeur·ice d'Accueil de Loisirs et animateur·ices enfance et jeunesse)
- CAF
- État, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Ouverture des appels à projets et diversification des projets proposés et soutenus.**
- **Nombre de temps d'échanges proposés aux parents du territoire, nombre de participant·es.**
- **Nombre de réunions et comptes rendus du groupe de travail, projets qui en découlent.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Enjeu de développer les lieux accueil parents, et surtout de faire adhérer/participer/voir l'intérêt de ces lieux : travail sur la communication et la façon de présenter ce dispositif (suggestion : parler simplement de « café des parents »).

Créer un lieu comme une « maison des parents » où l'école/les enseignant·es, les parents, les associations et les enfants pourraient se retrouver.

Créer un cadre commun et partagé de l'autorité entre les enseignant·es, l'école, les parents, les enfants et les associations.

Permettre aux enseignant·es de sanctionner/intervenir sans attendre d'en parler aux parents et de leur demander la permission.
Si seulement les parents grondent, cela ne suffit pas et ils sont perçus comme méchants.

Enjeu 4.

PROMOUVOIR LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Constat d'un accroissement des actes et discours intolérants chez les enfants et les jeunes, de l'école primaire au collège.

Un constat partagé par les professionnel·les fait état de **l'accroissement des comportements de repli et de formes de radicalisation au sein des établissements.**

Orientations STRATÉGIQUES

- **Lutter contre les discriminations (sociales, ethniques, religieuses, genre, LGBTQIA+...) et l'intolérance dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire.**
- **Permettre la reconnaissance de l'autre et le respect des différences.**
- **Prévenir la violence entre élèves et envers les professionnel·les de l'éducation.**
- **Encourager les actions d'entraide, de coopération, et de solidarité.**
- **Lutter contre le harcèlement.**
- **Garantir le respect des règles du vivre-ensemble et accompagner la gestion et la réduction des conflits, par l'écoute.**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Renforcer les liens entre les différents acteurs de l'école (parents, enfants, professionnel·les).

Accompagner et former les "éducateurs" et "éducatrices" (animateurs·ices, agent·es Ville de Lyon, enseignant·es...) dans leurs fonction et posture pour promouvoir le vivre-ensemble.

Sensibiliser les enfants et adolescent·es à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations (sociales, ethniques, religieuses, genre, LGBTQIA+...) et les violences racistes, sexistes et sexuelles.

ACTIONS STRUCTURANTES

Initier et accompagner la mise en place de projets communs entre les professionnel·les intervenant auprès des enfants et adolescent·es.

Proposer différentes formations correspondant aux besoins formulés par les professionnel·les (Ex. Formation en 2023 des enseignant·es et des équipes médico-sociales de la Ville au dispositif « Phare » de lutte contre le harcèlement, séances d'éducation à la vie – dans les écoles - et d'éducation sexuelle au collège).

Intégrer dans le réseau partenarial associatif intervenant en milieu scolaire des associations de lutte contre le racisme, les violences sexistes et sexuelles et de promotion de l'égalité filles garçons, du vivre-ensemble et de la citoyenneté.

Projet de mise en place d'un conseil des enfants du quartier dans le cadre du Collectif Éducatif Local (CEL).

Encouragement d'une plus grande représentativité des enfants de la Duchère au Conseil d'Arrondissement des Enfants.

Développement des liens avec l'Institut médico-éducatif (IME).

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Éducation Nationale
- Ville de Lyon, Projet Éducatif Lyonnais
- Métropole de Lyon, Direction de l'Éducation

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction de l'Éducation, Coordinateur·ice PEL, en lien avec la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon (Direction de l'Éducation - Agent·es des écoles, Mission Égalité, Direction des Affaires Culturelles)
- Métropole de Lyon - Direction de l'Éducation, Direction Protection de l'Enfance (éducateurs et éducatrices de prévention)
- Éducation Nationale (Directeur·ice Académique des Services de l'Éducation Nationale - DASEN, Inspecteur·ices de l'Éducation Nationale, Coordonnateurs et coordinatrices REP, Directrices/directeurs d'écoles et chef·fes d'établissements)
- Associations conventionnées et intervenant·es extérieur·es

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Projets communs mis en œuvre par les différent·es professionnel·les.**
- **Nombre de participant·es aux formations proposées.**
- **Interventions dans les établissements scolaires en lien avec les acteurs associatifs spécialisés.**
- **Mise en place du conseil des enfants du quartier.**
- **Nombre d'enfants de la Duchère siégeant au conseil d'arrondissement des enfants.**

1

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

VOLET **CULTURE**

enjeu **1.**

FAVORISER L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE POUR TOU·TES LES HABITANT·ES, MÊME LES PLUS ÉLOIGNÉ·ES

enjeu **2.**

FAVORISER L'EXPRESSION DES HABITANT·ES ET L'INTERCONNAISSANCE PAR LE LEVIER CULTUREL

Enjeu 1.

FAVORISER L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE POUR TOU·TES LES HABITANT·ES, MÊME LES PLUS ÉLOIGNÉ·ES

(NOTAMMENT LES JEUNES, LES SÉNIORS, LES PERSONNES PRÉCAIRES)

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

De nombreuses actions ont été conduites depuis 2016 pour favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre et en particulier des publics les plus éloignés, comme les jeunes : atelier Mu'Zik avec la bibliothèque et le CRA-P, ateliers conduits par Le Lien Théâtre, fête avenir jeunes, jeune compagnie Hallet Eghayan, ou encore projet « laisse tomber » avec la MJC (ayant abouti à l'émergence du groupe « Brigade Fantôme » sollicité pour plusieurs représentations en France).
Des liens avec les écoles ont également été tissés (projet de la compagnie Chahut d'étoiles en 2017, ateliers musicaux et classe orchestre avec le Conservatoire à rayonnement régional), mais mériteraient d'être encore renforcés et croisés avec le volet Éducation du Projet de Territoire. De même, des actions Insertion Culture ont pu être menées (passeurs de Culture, ateliers avec Hallet Eghayan, présentation métiers à la Duchère...), mais ont souffert du transfert des activités de Mirly Solidarité à la Fondation AJD AIDE en 2019 qui a conduit à l'interruption du Café Culture en 2019.

Grâce à la Charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon, de nombreux équipements culturels lyonnais ont pu s'engager depuis 2017 à développer à la Duchère des actions culturelles en partenariat avec les artistes, structures et associations (TNG, Conservatoire à Rayonnement régional, Musée Gadagne, Musée des Beaux-Arts, Service Archéologique, ou encore la bibliothèque Annie Schwartz, Woodstower depuis 2022, CinéFabrique et CinéDuchère depuis 2023).

Une attention particulière a été maintenue de 2016 à 2022 afin de toujours prioriser le Château et la Sauvegarde dans l'affectation des moyens d'intervention accordés aux porteurs et porteuses de projets dans le cadre de la Politique de la Ville.

Une fresque artistique « Les cariatides » a ainsi été réalisée de manière participative avec l'association Vivre au Château et la Bekis's Company. Des initiatives nouvelles ont été prises par un grand nombre d'acteurs pour augmenter leur présence sur le Château, à l'instar du collectif du Festival d'Art et d'Air qui l'investit chaque année. L'émergence à partir de 2020 des dispositifs « Quartiers d'été » de l'État et de la Métropole a permis le renforcement des animations estivales sur ces deux secteurs, en particulier autour du « carré noir » près de la Maison de l'Enfance au Château et du square Samira Bellil situé à l'arrière du centre social de la Sauvegarde.
Les initiatives du collectif « 3e Colline » visant à proposer des animations culturelles sur le Château ont également été accompagnées.
Des résidences artistiques s'inscrivant sur un temps long se sont en outre déroulées à la Sauvegarde (avec le Collectif X de 2017 à 2019) et au Château (avec le collectif Secondes Œuvres de 2020 à 2023) pour accompagner les transformations urbaines et sociales liées au nouveau projet de renouvellement urbain.

L'installation, depuis 2020, du centre d'art L'Attrape couleurs au rez-de-chaussée de la Tour panoramique, a permis un accès à l'art contemporain gratuit et ouvert.

En dépit de ces efforts, toute une partie de la population du quartier reste éloignée de la culture, en particulier les adultes des foyers les plus modestes ou en situation de précarité.
En témoignent notamment leur absence des structures et événements socioculturels dans le quartier et la difficulté rencontrée par les artistes en résidence à la Sauvegarde et au Château ces dernières années pour toucher ces publics.

Avec près d'un habitant·e sur trois (62 %), la part des Duchérois·es ayant fréquenté des équipements culturels lyonnais au cours des 6 derniers mois est en augmentation depuis 2016 (à l'exception de la crise sanitaire en 2020-2021). Si cette proportion est supérieure à la moyenne observée dans les QPV (51 %), **elle reste très inférieure à la moyenne lyonnaise hors QPV et QVA (84 %).** Ce taux cache toutefois des disparités entre le secteur du Plateau où se concentre la plus grande mixité sociale suite à la rénovation urbaine (71 %) et les secteurs les moins mixtes (49 % à la Sauvegarde et 53 % au Château).

Interrogés dans la « Grande Enquête sur la Duchère » sur ce qui leur donnerait envie de venir dans les lieux, structures et festivals existants, les Duchérois·es ont majoritairement cité la proximité de leur lieu d'habitation, la gratuité/le niveau de tarification et une programmation correspondant à leurs attentes. Dans une moindre mesure, ont aussi été évoquées la fréquentation de ces lieux par leurs proches, une meilleure information sur l'offre culturelle, l'offre de spectacles et ateliers en soirée, en enfin l'existence d'un mode de garde pour les enfants.

Orientations STRATÉGIQUES

Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour toutes et tous, notamment les jeunes, les décrocheurs et décrocheuses, les personnes en situation de précarité, les personnes âgées, les personnes peu mobiles ou porteuses de handicaps, etc.

Favoriser l'accès à l'offre culturelle dans tous les secteurs de la Duchère, notamment les moins touchés par la rénovation urbaine : le Château, la Sauvegarde et Balmont.

Rendre lisibles l'offre et les ressources existantes en matière d'offre culturelle.

Enjeu 1.

FAVORISER L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE POUR TOU·TES LES HABITANT·ES, MÊME LES PLUS ÉLOIGNÉ·ES (NOTAMMENT LES JEUNES, LES SÉNIORS, LES PERSONNES PRÉCAIRES)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Aller vers les publics les plus éloignés.

Encourager leur mobilité vers le reste de la ville via les actions culturelles.

Avoir une vigilance particulière au maintien d'une offre culturelle dans les secteurs en renouvellement urbain (notamment le Château), mais aussi à Balmont.

ACTIONS STRUCTURANTES

Soutien aux équipements et structures culturelles du quartier.

Soutien aux actions culturelles organisées au plus près des habitant·es, hors les murs, dans les différents secteurs de la Duchère.

Développement d'actions culturelles au Château, notamment en lien avec le tiers-lieu temporaire « la DuchESSe », la Maison de l'Enfance et avec la MJC voisine, ainsi que 3e Colline.

Développement d'une offre culturelle et artistique dans le cadre du projet de Halle agriculturelle, au cœur de la Sauvegarde.

Dynamiser le dispositif « Culture Pour Tous » avec la réactivation des permanences (temps animé dans les structures sociales par les volontaires en service civique pour présenter l'offre culturelle et aider à la réservation) et une meilleure mobilisation pour les sorties culturelles proposées via la mission locale CEJ.

Poursuite des actions culturelles en direction des jeunes : bibliothèque, conservatoire, opérateurs type Le Lien Théâtre…

Poursuite des actions culturelles déployées dans les écoles sur les temps scolaires et périscolaires, et croisement avec le volet éducation.

Poursuite des actions Insertion Culture.

Amélioration de la diffusion de la communication sur les actions culturelles : centralisation, bouche-à-oreille, aller-vers, poursuite de la publication des événements organisés à la Duchère sur l'agenda partagé en ligne du site Internet de la Mission Lyon la Duchère, et encouragement à une contribution régulière par toutes les structures socioculturelles.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Meilleure répartition des crédits du volet culture de la Duchère pour des actions prenant en compte la Sauvegarde et le Château.**
- **Augmentation du nombre d'actions culturelles à la Sauvegarde et au Château.**
- **Taux de participation des acteurs culturels aux actions partenariales à la Sauvegarde et au Château.**
- **Nombre d'actions culturelles intégrant la dimension d'accompagnement des transformations urbaines.**
- **Bilan des actions dédiées aux publics éloignés notamment les jeunes et les personnes en insertion.**

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Ville de Lyon :
  - Engagement des institutions culturelles à la Duchère dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle pour 2023-2027
  - Direction des Affaires Culturelles ; Direction des Événements
  - Direction de l'Éducation pour le volet EAC - Éducation Artistique et Culturelle
- Métropole de Lyon : Musée des Confluences, Musée gallo-romain Lugdunum, Biennales de Lyon et autres équipements relevant de la coopération culturelle métropolitaine
- Co-financeurs : DRAC ; Région Auvergne Rhône-Alpes

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Service Coopération et Développements Culturels en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Commissions Culture, animées par le Service Coopération et Développements Culturels

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle
- Équipements culturels
- Compagnies artistiques, Acteurs sociaux de la Duchère (MJC, Centres sociaux, Foyer Protestant...)
- ALLIÉS - Pôle Culture pour Tous
- AJD AIDE
- MMIE – Culture Pour Tous
- État
- DRAC

idées EN + DES HABITANT·ES

D'une manière générale, augmenter les moyens humains et financiers pour développer l'accès à la culture des habitant·es.

Renforcer les efforts pour favoriser l'accès de tous les publics à la culture, notamment les plus éloignés. Propositions :

- **Distribuer les flyers/infos de la main à la main, dans des lieux et moments propices ;**
- **Créer le contact avec chaque communauté. Pour cela, identifier les codes d'approche et les jeux d'acteurs, mais aussi dépasser la barrière de la langue et de la lecture (traduction des infos en plusieurs langues, recours à des formes de communication non écrites).**

Créer plus de liens avec d'autres acteurs culturels de la Métropole à la Duchère, comme le musée des Confluences (leur dispositif mobile sur l'environnement) et le musée Gadagne (balades dans le quartier).

Faire un lien avec la culture lors des pique-niques estivaux de l'Espace Séniors Duchère Ensemble, où des compagnies artistiques pourraient intervenir. Un restaurant serait aussi souhaitable dans le quartier pour accueillir ces temps de repas partagés en hiver ou par temps de pluie.

Proposer des animations culturelles aussi en journée pour les personnes âgées (problèmes de sécurité et de moindre mobilité le soir et la nuit, fatigue).

Résidences artistiques pour accompagner le renouvellement urbain : être attentif à ce que les productions ne viennent pas renforcer les clichés, et enjeu d'arriver à toucher un public large, au-delà des enfants (bilan mitigé des habitant·es sur la résidence du Collectif Secondes Œuvres au Château de 2020 à 2023).

Enjeu 2.

FAVORISER L'EXPRESSION DES HABITANT·ES ET L'INTERCONNAISSANCE PAR LE LEVIER CULTUREL

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le levier culturel a été mobilisé pour favoriser l'expression des habitant·es (droits culturels) et encourager les coopérations entre habitant·es, associations et institutions pour agir collectivement. Des actions impliquant les habitant·es dans la gouvernance ont par exemple été développées, comme la participation à l'École du Spectateur, le festival Éclat de Cirque ou Chalons dans la rue, ou encore le choix des artistes à retenir pour l'aménagement du parvis de la Tour Panoramique et les résidences artistiques pour accompagner le renouvellement urbain. La Commission Culture a également été ouverte au Conseil citoyen et tout autre habitant·e non organisé·e en association, jusqu'à son arrêt en 2020 faute d'ingénierie pouvant animer cette instance. Soulignons aussi la poursuite des actions partant des pratiques culturelles des habitant·es (projets Mu'Zik ou « laisse tomber », ateliers musicaux du Conservatoire ou encore pratiques amateurs de la MJC), et le soutien aux initiatives habitantes, comme le travail autour de l'œuvre d'art de Serge Boyer place Compas Raison (qui reste à achever) ou la fresque « Les cariatides » au Château.

La Charte de coopération culturelle 2023-2027 vise notamment à reconnaître à chaque habitant·e, citoyen·ne, personne, le droit, la liberté et la responsabilité de participer aux propositions culturelles.

L'augmentation des projets Fonds d'Initiative Locale (FIL) et Fonds Associatif Local (FAL) portés par les habitant·es a en outre été encouragée, dont certains intègrent une dimension culturelle (Fête Avenirs Jeunes, Festi'Balmes…).

Mais l'on constate une difficulté persistante à mobiliser des jeunes et des personnes en situation de précarité.

Orientations STRATÉGIQUES

Favoriser l'expression et les pratiques culturelles des habitant·es, en plus de l'accès à l'offre culturelle (démocratie culturelle, droits culturels).

Encourager l'expression par les habitant·es de leurs enjeux et le développement de leurs propres projets grâce au levier culturel.

Favoriser les coopérations entre habitant·es, acteurs associatifs et institutions pour agir collectivement.

Reconnaître et valoriser l'identité et le patrimoine culturels de chaque habitant·e, à l'aune des droits culturels.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Amorcer un travail avec les habitant·es sur leurs besoins au niveau culturel.

Prendre en compte et appuyer les pratiques culturelles des habitant·es.

S'appuyer sur le projet de Halle agriculturelle pour encourager l'exercice des droits culturels des habitant·es.

Mobiliser les ressources culturelles pour accompagner les habitant·es sur leurs propres projets ; Co-accompagner les projets FIL Culture.

Intégrer davantage les habitant·es dans les groupes de travail culture qui concourent à faire avancer les enjeux du volet culture, ainsi que dans la gouvernance des actions culturelles du territoire.

Mobiliser les acteurs culturels pour aller vers les habitant·es les plus éloigné·es afin de permettre leur expression et leur participation.

Intégrer les professionnel·les de la culture dans les formations territoriales visant à développer une culture commune autour des questions de participation et de pouvoir d'agir.

ACTIONS STRUCTURANTES

Poursuite des actions partant des pratiques culturelles des habitant·es (ex : le Conservatoire / Bibliothèque / Woodstower, Fête de la musique).

Valorisation des pratiques culturelles au sens large : jardinage, cuisine, langues, etc.

Poursuite de l'appui aux projets des habitant·es (ex : la fresque des Cariatides sur la barre 110, la Fête Avenirs Jeunes, Festi'Balmes, conférences sur les graines/le jardinage à la bibliothèque, jam session à la DuchESSe).

Développement de projets artistiques et culturels autour de la Halle agriculturelle, avec l'appui des signataires de la Charte de coopération culturelle et les acteurs culturels du quartier.

Remise en place des Commissions culture partenariales en incluant des habitant·es et des bénévoles des structures.

Pérennisation, développement et valorisation des actions impliquant les habitant·es dans la gouvernance (par exemple l'École du Spectateur de la MJC Duchère et du festival D'Art et D'Air).

Travailler avec les jeunes pour développer le volet culturel : production de contenu, éducation aux médias...

Enjeu 2.

FAVORISER L'EXPRESSION DES HABITANT·ES ET L'INTERCONNAISSANCE PAR LE LEVIER CULTUREL

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Ville de Lyon
  - Engagement des institutions culturelles suivantes à la Duchère dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle pour 2023-2027
  - Direction des Affaires Culturelles
  - Direction de l'Éducation pour le volet EAC-Éducation Artistique et Culturelle
- Métropole : Musée des Confluences, Musée gallo-romain Lugdunum, Biennales de Lyon et autres équipements relevant de la coopération culturelle métropolitaine
- Co-financeurs : DRAC ; Région Rhône-Alpes ; Métropole de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Service Coopération et Développements Culturels en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Commissions Culture, animées par la Mission de Coopération Culturelle
- Comité de Pilotage du festival D'Art et D'Air

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Institutions culturelles signataires de la Charte de Coopération Culturelle
- Équipements culturels de la Duchère (Bibliothèque municipale, Attrape-couleurs, CinéDuchère, Labo du Conservatoire, Musée des pompiers)
- Compagnies artistiques ou collectifs d'artistes (Lien Théâtre, 3e colline, Artpenteurs, Hallet Eghayan...)
- Acteurs sociaux de la Duchère (MJC, Centres sociaux, Foyer Protestant, Maison de l'enfance La DuchESSe,...)
- Les bailleurs : Lyon Métropole Habitat, Grandlyon Habitat, Alliade, SACVL
- ALLIÉS- Pôle Culture pour Tous

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Présence d'habitant·es et représentants du Conseil citoyen en Commission Culture** (feuilles de présence).
- **Nombre d'actions co-construites avec des habitant·es ou à leur initiative.**
- **Présence de professionnel·les de la culture dans les formations territoriales sur le pouvoir d'agir.**
- **Nombres d'actions valorisant des pratiques culturelles d'habitant·es.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Identifier et travailler sur les freins dans l'accès à la culture, qui peut être perçue comme élitiste, ennuyeuse. La culture peut être pensée au sens large : savoir-faire (cuisine, jardinage...) et à la portée de chacun·e : la musique, la création numérique...

Défi 2

VOLET **SÉCURITÉ & PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**
P. 71

VOLET **CADRE DE VIE**
P. 83

RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER

DÉFI 2

SUITE À LA DÉGRADATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE ENTRE 2020 ET 2023 À LA DUCHÈRE, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR DE BALMONT AVEC LA REPRISE DU TRAFIC DE STUPÉFIANTS, LE DÉFI POUR 2030 CONSISTE À RENFORCER LES ÉCHANGES D'INFORMATIONS ET LA COORDINATION ENTRE LES PARTENAIRES DU QUARTIER SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ ET DE TRANQUILLITÉ
(structures socio-éducatives, bailleurs, polices nationale et municipale, pouvoirs publics).

La prévention de la délinquance reste un enjeu majeur, qui s'articule notamment autour du renforcement de l'ensemble des actions pour les 11-25 ans et de leur coordination (lutte contre le décrochage scolaire, animations de proximité, aller-vers, dispositifs d'emploi-insertion, aides pour l'accès aux droits…).
Une attention toute particulière doit aussi être développée face au constat du développement de discours moins tolérants et de phénomènes de repli identitaire et communautaire, qui peuvent conduire à des actes de discrimination, de harcèlement et de violence verbale ou physique.

La tranquillité du quartier passe aussi par un accompagnement du vivre-ensemble et du respect des règles de vie communes tant dans l'habitat que sur l'espace public, où les dégradations, mésusages, nuisances sonores ou encore la mauvaise gestion des déchets entrainent des tensions entre les habitant·es.
En particulier, la question de la propreté à l'échelle du quartier reste un enjeu fort pour les années à venir.

POLICE
MUNICIPALE
POLICE
MUNICIPALE

2

RENFORCER
LA TRANQUILLITÉ
DU QUARTIER

DÉFI 2

VOLET **SÉCURITÉ & PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

enjeu 1.

RENFORCER LES ÉCHANGES ET LES LIENS POLICE POPULATION SUR LES SUJETS DE LA TRANQUILLITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

enjeu 2.

RENFORCER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

enjeu 3.

PRÉVENIR LA MONTÉE DES INTOLÉRANCES ET DES VIOLENCES ASSOCIÉES

Enjeu 1.

RENFORCER LES ÉCHANGES ET LES LIENS POLICE POPULATION SUR LES SUJETS DE LA TRANQUILLITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Entre 2012 et 2020, la situation sécuritaire s'est considérablement améliorée à la Duchère grâce au classement du quartier en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP). Non seulement les violences urbaines et les faits de délinquance sur la voie publique ont baissé de manière significative, mais la lutte contre le trafic de drogue a abouti en 2018 à la disparition de points de deals sur le quartier pendant plus d'un an.
Malheureusement, cette amélioration de la tranquillité sur le long terme a été entachée par de nouvelles violences urbaines entre 2020 et 2022, liées à la reprise du trafic de stupéfiants fin 2019 dans la résidence Sakharov à Balmont et aux périodes de confinements stricts et de couvre-feu imposés durant la crise sanitaire.
Cette dégradation soudaine a mis à mal l'amélioration du sentiment de sécurité pourtant constatée sur le temps long par les Enquêtes Écoute Habitant·es (EEH).
Alors que la part des Duchérois·es affirmant se sentir en sécurité était passée de 73 % en 2013 à 84 % en 2019 et 2020 (taux similaire à la moyenne observée à Lyon hors QPV et QVA), ce pourcentage s'est effondré à 57 % en 2022. **Toutefois, et en dépit des émeutes urbaines de l'été 2023 qui ont touché la Duchère comme le reste de la France, le sentiment de sécurité semble repartir à la hausse, car il est partagé par 71 % de la population en 2023. À l'exception notable de Balmont,** secteur où se sont déroulés les violences entre 2020 et 2022, où seuls 58 % des habitant·es déclarent se sentir en sécurité en 2023.

Alors qu'en 2020 la proportion des Duchérois·es qui n'ont été ni témoins, ni victimes d'actes de délinquance dans leur quartier demeurait élevée et supérieure à la moyenne constatée dans la ville de Lyon hors QPV et QVA (71 % à la Duchère contre 66 % dans le reste de la ville de Lyon), ce taux a diminué en 2022 pour atteindre un niveau proche du reste de la ville (58 %). **En 2023, ce taux retrouve un niveau supérieur à la moyenne constatée en et hors QPV (63 % contre 59 % en QPV et 49 % hors QPV), témoignant d'une amélioration marquée par rapport au reste de la ville.** Là encore Balmont fait figure d'exception avec un taux plus faible de personnes n'ayant été ni témoins, ni victimes d'actes de délinquance dans leur quartier (58 %).

La sécurité reste un sujet de préoccupation important pour les Duchérois·es en 2023, qui citent la tranquillité publique en premier parmi les enjeux prioritaires à retenir pour les prochaines années (36 %).

Pour améliorer la tranquillité publique à la Duchère, plusieurs instances ont été mises en place dans le cadre du classement du quartier en ZSP : le « Groupe Bailleurs ZSP » et le « Groupe Information – Communication ZSP », qui permettent d'échanger sur les problématiques de terrain en matière de sécurité et de prévention et de s'accorder sur des modalités d'actions (Intervention d'agent·es de sécurité dans le cadre du Partenariat pour la Tranquillité Inter-Bailleurs, sécurisation des halls, fermeture des caves...).
Si ces dispositifs se sont révélés particulièrement performants entre 2012 et 2019, leur efficacité a été amoindrie avec la réduction des moyens affectés au quartier.
Par ailleurs, la restructuration du fonctionnement de la Police Nationale avec la mutualisation de certaines fonctions de pilotage sur des circonscriptions plus vastes (jusqu'à Tassin-la-Demi-Lune pour le commissariat de Lyon 9e), mise en œuvre en 2021 limite les possibilités d'implication des forces de la Police Nationale dans le partenariat local et la qualité des échanges précédemment organisés avec les partenaires socio-éducatifs du quartier.

Orientations STRATÉGIQUES

Maintenir un dispositif de sécurité renforcé afin de prévenir les faits de délinquance (Zone de Sécurité Prioritaire).

Favoriser l'interconnaissance et la circulation d'informations entre partenaires publics (police nationale et municipale, justice, délégué·e du Préfet/de la Préfète, collectivités, bailleurs, médiateurs·ices) et privés (copropriétés, commerçant·es, entreprises).

Favoriser le dialogue entre la police municipale et nationale et la population.

Intensifier les interventions pédagogiques menées par les forces de sécurité et opérateurs (police nationale et municipale, gendarmerie, SDIS, police des transports publics).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Encourager les structures de proximité à faire remonter les problématiques de sécurité rencontrées sur le terrain à la Mission Lyon la Duchère et à la Direction Sécurité et Prévention de la Ville de Lyon.

Faciliter les échanges d'informations, notamment nominatives, entre les différents partenaires : Polices nationale et municipale et bailleurs notamment.

Informer les habitant·es sur les instances et démarches à suivre pour signaler des problèmes de sécurité.

Valoriser et renforcer l'action du·de la délégué·e cohésion police population de la police nationale auprès des habitant·es et acteurs du quartier.

S'appuyer sur le dispositif de vidéo protection pour l'élucidation de certains faits.

Développer les rappels au bail et les rappels à l'ordre auprès des perturbateurs et perturbatrices identifié·es.

ACTIONS STRUCTURANTES

Maintien d'instances d'échanges et de travail régulières entre les directeurs et directrices des structures de proximité, les bailleurs, la police nationale et municipale, la direction Sécurité et Prévention de la Ville de Lyon, la mairie du 9e arrdt et la Mission Lyon la Duchère (ex. : groupes « bailleurs ZSP » et « info com ZSP ») pour favoriser la circulation d'informations et la définition de modalités d'action.

Réflexion sur l'organisation de temps d'échanges avec les acteurs privés comme les copropriétés, les commerces et les entreprises, lorsqu'ils sont également concernés par des problèmes de sécurité.

Sensibilisation des habitant·es à l'importance de signaler les incidents en appelant le 17 et le Poste de Commandement RADIO de la Police municipale (04 72 10 39 00).

Information des habitant·es et des structures sur le rôle du·de la délégué·e cohésion police population.

Mise en place d'actions spécifiques sur l'espace public pour favoriser les échanges et le dialogue entre la police municipale et nationale et la population.

Soutien et valorisation des interventions pédagogiques dans les établissements scolaires et les structures socio-éducatives du territoire : graine de France, Raid Aventure...

Valorisation des dispositifs permettant aux habitant·es d'intégrer les forces de l'ordre comme la réserve opérationnelle de la police et de la gendarmerie ou encore les Cadets de la République pour les 18-30 ans.

Enjeu 1.

RENFORCER LES ÉCHANGES ET LES LIENS POLICE POPULATION SUR LES SUJETS DE LA TRANQUILLITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Police Nationale
- Ville de Lyon : Police Municipale, Direction de la Sécurité et de la Prévention

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction Sécurité et Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère
- Instances de pilotage de la Zone de Sécurité Prioritaire

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État, Direction Départementale de la Sécurité Publique – DDSP
- Police Nationale
- Police Municipale
- Bailleurs sociaux
- Syndics de copropriétés
- Métropole de Lyon - Services sociaux, Prévention spécialisée
- Agence Lyon Tranquillité Médiation – ALTM
- Associations d'habitant·es
- Commerçant·es

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre d'interpellations et d'arrestations sur le secteur.**
- **Nombre de rappels au bail et impacts constatés.**
- **Nombre de rappels à l'ordre et impacts constatés.**
- **Nombre de rencontres partenariales avec les partenaires du territoire et de stratégies coordonnées.**
- **Nombre d'interventions pédagogiques dans les établissements scolaires et les structures socio-éducatives du territoire.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Enjeu de renforcer le lien entre la police et la population suite aux différentes réformes qui ont rendu plus difficile l'intervention rapide de la police dans le quartier en cas de problèmes. Cet enjeu est d'autant plus important que le sentiment de sécurité s'est infléchi depuis les fusillades de 2022 et les violences urbaines de l'été 2023. D'autre part, l'insécurité routière liée aux survitesses et rodéos notamment à Balmont, au Plateau et dans le parc du Vallon (motos) perdure, et des petites agressions et vols sont relevés dans le parking et devant Auchan. Enfin, la persistance et le développement du trafic de stupéfiants engendrent souvent au sein des résidences un sentiment d'abandon de la part des forces de l'ordre. Quelques propositions :

- Redéployer une police de proximité, car elle avait joué un rôle important dans l'amélioration de la situation sécuritaire à la Duchère en permettant l'établissement d'une vraie relation à long terme avec les habitant·es.
- Redéfinir la fiche de poste des délégués cohésion police population pour mettre davantage en adéquation leurs missions avec les attentes des habitant·es.
- Insister auprès des habitant·es sur l'importance d'appeler le 17 pour signaler les incidents et actes de délinquance afin qu'ils soient pris en compte dans les statistiques et permettent ensuite de mobiliser des équipages de police pour patrouiller régulièrement hors période de crise.

Pour plusieurs jeunes interrogés, la place de la police est ambivalente, car la police est trop éloignée et seulement répressive. Besoin de police de proximité plutôt.

Importance que les policiers et policières ne répondent pas aux provocations des jeunes, et gardent leur posture d'adulte (pas de gestes ni de propos insultants…).

Enjeu d'inclure les copropriétés dans les dispositifs de veille, de prévention et d'intervention.

PROPOSITIONS :

- Permettre et financer l'intervention de l'ALTM dans les copropriétés ;
- Inclure les copropriétés dans les dispositifs de partage de l'information avec les bailleurs, la police, les collectivités, les structures (comme le groupe bailleurs ZSP ou le Groupe info Com ZSP) ;
- Défi de faire passer/rentrer la police dans les copropriétés, même si l'accès voiture est fermé par une barrière.

Nécessité de renforcer encore le travail conduit sur des enjeux plus profonds que la drogue, comme la mixité sociale, la lutte contre le décrochage scolaire/social, l'insertion/l'emploi, l'accès aux droits, etc.

Enjeu aussi d'agir sur les consommateurs de stupéfiants, qui pose notamment la question de la légalisation de certaines substances et de la lutte contre les addictions.

Enjeu 2.

RENFORCER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un lien entre la commission des délits et le décrochage scolaire, **les jeunes décrocheurs et décrocheuses du système éducatif sans diplôme et sans emploi constituent un public fragile.**
On estime que cela représente près de la moitié des jeunes âgé·es de 18 à 24 ans qui ne sont plus scolarisé·es (514 jeunes), **soit 30 jeunes par an en moyenne entre 2016 et 2020.**

Avec la reprise du trafic de drogue à Balmont en 2019 et les fusillades de 2022 à la Duchère et à Écully, plusieurs parents d'adolescent·es s'inquiètent du risque de mauvaises fréquentations de leurs enfants s'ils·elles restent seul·es dans l'espace public et de bascule dans la délinquance. Ils s'efforcent donc de garder leurs ados à la maison, mais craignent en conséquence une surconsommation d'Internet et d'exposition à des contenus inadaptés.

Les jeunes font l'objet d'une attention particulière de la part des professionnel·les du quartier pour favoriser leur insertion et prévenir l'éventuelle tentation de la délinquance : animation de proximité conjointe aux 4 équipements socioculturels du quartier, dispositif Ville Vie Vacances, chantiers jeunes, tiers-lieu de l'AFEV « le RePairs », etc.
En 2023, l'animation de proximité a toutefois été moins fréquentée que les autres années, en particulier à la Sauvegarde, au Château et sur le Plateau, ce qui invite à une réflexion partenariale sur les raisons de cette baisse et à un réajustement (trop grande offre d'animations estivales par ailleurs ? Départ de davantage de familles en vacances ?).

En 2023, la Coordination 16-25 ans a été étendue aux 11-15 ans pour faciliter la mise en œuvre de ces actions envers cette tranche d'âge. Elle couvre ainsi désormais les 11-25 ans.

Depuis 2018 une équipe de 3 éducateurs et éducatrices en prévention spécialisée avec mise à disposition d'un local à la Sauvegarde en 2019 favorise l'accueil et l'accompagnement en priorité de tous les jeunes âgé·es de 10 à 21 ans, rencontrant des difficultés en matière d'emploi, de logement, de santé de scolarité et de justice.

La Duchère bénéficie d'un dispositif d'accompagnement efficace, mais le suivi partenarial des jeunes en décrochage s'est dégradé suite à l'arrêt du Groupe de Traitement des Situations Individuelles (GTSI). Créé en 2017 dans le cadre de la ZSP, le GTSI a été suspendu faute d'un accord avec les acteurs de l'éducation sur le respect du cadre déontologique pour les mineurs, et compte tenu des prises en charge directes des situations des jeunes majeurs par les éducateurs et éducatrices de prévention et la Mission locale.

Orientations STRATÉGIQUES

- **Poursuivre la Coordination des différents acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse et de la prévention** afin de proposer des actions ciblées en faveur des 11-25 ans.
- **Poursuivre la prise en charge socio-éducative des jeunes 11-25 ans** afin de prévenir le désœuvrement notamment pendant les vacances scolaires.
- **Poursuivre et renforcer le repérage et le suivi éducatif, social et l'insertion des jeunes par les professionnel·les,** afin de prévenir des comportements délinquants ou récidivistes.
- **Faire connaître et valoriser les actions menées pour la jeunesse à la Duchère et les parcours de réussite.**

VOLET **SÉCURITÉ & PRÉVENTION**

Enjeu 1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Faciliter la prise en charge des jeunes par les acteurs de proximité à travers des projets et actions ciblées bénéficiant de subventions spécifiques.

Maintenir des temps d'échanges inter-partenariaux pour identifier les principales problématiques rencontrées par les acteurs de terrain et proposer des réponses adaptées.

Renforcer les actions partenariales visant à « aller vers » des enfants, des adolescent·es et des jeunes éloigné·es des institutions, notamment sur les secteurs de Balmont, du Château et de la Sauvegarde, afin qu'ils·elles bénéficient de l'offre socio-éducative de droit commun.

Renforcer l'insertion des jeunes dans les dispositifs emploi : obligation de formation, CEJ, RSJ...
(cf. volet Emploi-Insertion).

Lutter contre le décrochage scolaire (cf. volet Éducation).

Renforcer l'accompagnement des jeunes repéré·es par les professionnel·les qui présentent des comportements pré-délinquants.

Favoriser l'implication des parents dans la prise en charge des jeunes les plus exposé·es à la délinquance.

ACTIONS STRUCTURANTES

Poursuite des dispositifs tels que Ville Vie Vacances, les chantiers jeunes, les chantiers rebonds sociaux et les jobs saisonniers.

Valorisation de l'École de la 2e chance et de l'EPIDE.

Animation régulière de la coordination 11-25 ans : groupe de pairs, réunion de directeurs et directrices, suivi de situations individuelles bloquées et montage de projets collectifs (citoyenneté, sport, santé, culture...).

Maintien et renforcement du dispositif d'inclusion au collège Schœlcher (avec les deux centres sociaux, la prévention spécialisée et la bibliothèque).

Soutien et développement du tiers-lieu « Le RePairs » de l'AFEV.

Poursuite et adaptation de l'animation de proximité partenariale à destination des pré-adolescent·es.

Développement d'actions visant à « aller vers » les jeunes adultes de Balmont, du Château et de la Sauvegarde notamment.

Intensification de la médiation sociale et la prévention spécialisée.

Réflexion autour d'une instance de partage des situations individuelles.

Développement des actions de soutien à la parentalité (cf. volet Éducation).

Valorisation et promotion des jeunes et de leurs réussites (parcours éducatifs, professionnels et trajectoires de vie).

Enjeu 2.

RENFORCER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Équipements de proximité : structures socio-éducatives, Mission Locale
- Métropole de Lyon - Services sociaux et service de prévention spécialisée
- Éducation Nationale : collège / lycée

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction Sécurité Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère
- Coordination jeunesse : Comité de pilotage, Comité technique et groupe de pairs 11-25 ans

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État
- Métropole de Lyon - Direction Protection de l'Enfance, Prévention spécialisée
- Mission Locale de Lyon
- Éducation nationale
- Protection Judiciaire de la Jeunesse – PJJ
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation – SPIP
- Agence Lyon Tranquillité Médiation – ALTM
- Mairie du 9e arrondissement
- Centres sociaux
- MJC

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de jeunes Duchérois·es fréquentant les structures socio-éducatives.**
- **Nombre de projets Ville Vie Vacances et de chantiers pilotés par les structures + nombre de jeunes concerné·es.**
- **Nombre de jobs saisonniers + nombre de jeunes concerné·es.**
- **Nombre de chantiers rebond sociaux + nombre de jeunes concerné·es.**
- **Nombre de réunions partenariales / Nombre de partenaires présents.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Ne pas abandonner les jeunes dehors, et se focaliser sur les élèves en difficulté, créer un centre pour aider à l'insertion.

Développer des actions en primaire contre le décrochage scolaire.

Valoriser le bénévolat.

Créer des chantiers découverte des métiers en tension intergénérationnels.

Enjeu de consolider et renforcer le travail de médiation sociale et de prévention, en coordination avec tous les acteurs : TCL, Éducation Nationale, médiateurs·ices, éducateurs·ices, associations de sensibilisation, bailleurs… :

- Plus d'associations, de médiateurs·ices et d'éducateurs·ices de prévention, notamment des grands frères rémunérés.
- Un partage de l'éducation, car tout est centré sur les parents, qui ne sont pas là tout le temps (si les parents travaillent et ne sont là que le soir, le seul éducateur que les enfants ont est la société). C'est un problème sociétal et pas seulement duchérois. Et les parents n'osent parfois rien dire, car les enfants menacent d'aller se plaindre à l'assistance sociale.
- Que les adultes aillent dire aux parents s'ils voient leurs enfants faire des bêtises.

Enjeu 3.

PRÉVENIR LA MONTÉE DES INTOLÉRANCES ET LES VIOLENCES ASSOCIÉES

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Suite à des alertes des partenaires locaux quant à une radicalisation d'une partie de la jeunesse après les attentats de 2015 contre Charlie Hebdo et le Bataclan, un cycle de formation avait été développé en 2016-2017 par la MJC de la Duchère. **Il a permis de former les professionnel·les de terrain aux postures éducatives pour lutter contre les discriminations, la montée des intolérances et de la radicalisation.** L'ALTM a également développé son action autour du repérage et de l'orientation des personnes en risque de radicalisation. Enfin, la MJC et le centre social Duchère Plateau se sont engagés dans une série d'actions et d'événements plus larges visant à sensibiliser contre les discriminations et l'intolérance (conférences diverses et projet « Laisse tomber la haine » notamment).

Cependant, au gré des polémiques nationales et de la tension du contexte géopolitique international, est constaté à la Duchère le développement de discours moins tolérants et d'un repli identitaire et communautaire. Plusieurs jeunes filles et femmes disent en outre avoir été victimes de moqueries ou phénomènes de harcèlement de rue, les conduisant à éviter certains secteurs où elles se sentent en insécurité (cf. volet Lien social et enjeu 1 du volet Sécurité et Prévention de la délinquance).
Ces indicateurs incitent à maintenir une vigilance et à prévenir la montée des intolérances qui peut conduire à des actes de violence. L'action préventive reste essentielle. Elle a vocation à se situer en amont afin de repérer les situations, d'anticiper et d'éviter les recrutements et le passage à des actes violents.

Orientations STRATÉGIQUES

Encourager la sensibilisation des habitant·es, dont les jeunes, aux phénomènes de repli sur soi, de montée des intolérances et des violences qui y sont associées.

Encourager la formation des professionnel·les face aux phénomènes de repli sur soi et de montée des intolérances et aux violences qui y sont associées.

Lutter contre les extrémismes pouvant conduire à des passages à l'acte violents.

Lutter contre les discours propagandistes, principalement auprès des jeunes.

Encourager le débat, l'écoute et la tolérance vis-à-vis d'un point de vue différent du sien (cf volets Lien social et Éducation).

VOLET **SÉCURITÉ & PRÉVENTION**

Enjeu 3.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Encourager la formation des professionnel·les de terrain, et plus spécifiquement les professionnel·les en lien avec des jeunes.

Sensibiliser les jeunes au phénomène de radicalisation (religieuse, communautaire, sexiste...) **et apprendre à déconstruire les messages de propagande.**

Accompagner les professionnel·les de terrain, qui travaillent avec les jeunes adultes, dans leurs fonctions éducatives et les outiller pour promouvoir le vivre-ensemble.

Repérer les situations et les profils à risque.

Promouvoir les numéros vert nationaux auprès des habitant·es : « Stop Djihadisme » (0 800 00 56 96), « violence femme info » (3919), « SOS racisme » (01 40 35 36 55)...

ACTIONS STRUCTURANTES

Mise en œuvre d'un programme annuel de formation à destination des "éducateur" et "éducatrices" (au sens large) travaillant auprès des jeunes (développer les postures éducatives pour lutter contre les discriminations, contre la montée des intolérances, le repli sur soi, l'extrémisme).

Lien avec les écoles, le collège et le lycée pour mener des actions conjointes de :

- sensibilisation et de lutte contre la radicalisation, les discriminations et les violences auprès des élèves.
- organisation d'espaces de débat et d'échanges pour encourager la tolérance et la non-violence. Exemples : ateliers philo, ateliers égalité filles-garçons ou actions de prévention des conflits.

Soutien au développement d'actions et d'événements ouverts à tous visant à sensibiliser sur les discriminations, la violence et la radicalisation.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Cellule Stop Djihadisme (Préfecture)
- Police Nationale
- Métropole de Lyon, Services Sociaux
- Éducation Nationale

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction Sécurité Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère
- Prévention spécialisée

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État, Direction Départementale de la Sécurité Publique – DDSP
- Éducation Nationale
- Métropole de Lyon - Direction Protection de l'Enfance, Prévention Spécialisée
- Agence Lyon Tranquillité Médiation – ALTM
- Structures socio-éducatives de proximité
- Associations sportives et culturelles
- Habitant·es
- Mairie du 9e arrondissement
- Mission locale
- Centre Jean Bergeret

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de formations à destination des professionnel·les / Nombre de professionnel·les formés.**
- **Nombre de jeunes sensibilisé·es.**
- **Nombre de débats et d'apprentissage aux débats menés.**
- **Nombre d'actions et d'événements de sensibilisation ouverts à toutes et tous conduits dans le quartier.**

2

RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER

DÉFI 2

VOLET **CADRE DE VIE**

enjeu **1.**

INVESTIR, APAISER ET TRANQUILLISER LES ESPACES COLLECTIFS

enjeu **2.**

ACCOMPAGNER LE VIVRE-ENSEMBLE DANS L'HABITAT POUR UNE PLUS GRANDE TRANQUILLITÉ

enjeu **3.**

RENFORCER LA PROPRETÉ ET SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Enjeu 1.

INVESTIR, APAISER ET TRANQUILLISER LES ESPACES COLLECTIFS

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le quartier est régulièrement concerné par des nuisances qui perturbent la tranquillité des riverains et des riveraines dans les espaces collectifs publics et privés :

- **dégradations ;**
- **mésusages liés à des occupations abusives de certains espaces par des groupes d'individus** devant certains commerces, dans des halls d'immeubles, caves et parkings (aussi bien du patrimoine des bailleurs que des copropriétés…). Exemples : chemin le long du fort entre la barre Sakharov et le collège Schœlcher, coursives de la barre Sakharov, résidence Plateau Sud (barre 240), autour de la place Abbé Pierre, garages de la copropriété Les Érables…
- **insécurité routière** (survitesses, rodéos, stationnement sauvage).

Le secteur de la place Abbé Pierre, au cœur du quartier de la Duchère, est particulièrement concerné par des actes et regroupements qui nuisent à la tranquillité publique et au bien-être des habitant·es depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 : harcèlement de rue, squat, deal, rodéos, intimidations à la bibliothèque et à la brasserie…

Des « commissions cadre de vie en marchant » régulières participent au repérage des besoins, dont la prise en compte a été facilitée par la prolongation du budget annuel du « Fonds de Petits Travaux » de 2016 à 2022. Ce dernier permet des remises en état rapides sur les fonciers de la Ville ainsi que sur les fonciers privés ouverts au public.
Lorsque des dégradations sont commises sur les espaces extérieurs, 71 % des Duchérois·es jugent que les réparations sont rapides (Enquête Écoute Habitant·es 2019) contre 65 % en 2016.

Au niveau du parc social, la gestion locative fait l'objet d'un travail partenarial important.

Elle s'appuie sur plusieurs dispositifs qui favorisent la réalisation de travaux de remise en état, la mise en place de chantiers d'insertion jeunes, d'animations ou d'actions de médiation sociale (programmations annuelles de GSUP de la Ville et de la Métropole de Lyon et conventions d'exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties).

Une attention particulière est portée à la tranquillité au sein des résidences, qui peut s'appuyer sur le partenariat inter-bailleurs, l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) et les polices nationale et municipale.

D'une manière générale, le travail partenarial conduit entre la Ville de Lyon, les bailleurs et la police municipale facilite la prise en compte des enjeux de sécurité dans la gestion du cadre de vie (fermetures de caves, sécurisation des halls, enlèvement des épaves…).

Orientations STRATÉGIQUES

- **Lutter contre les occupations abusives des espaces publics et privés.**
- **Réduire le sentiment d'insécurité dans les secteurs les plus exposés à la délinquance.**
- **Réinvestir et tranquilliser la place Abbé Pierre pour que le cœur de quartier reste un espace de convivialité et de vivre-ensemble.**
- **Sécuriser et apaiser les voiries.**

Poursuivre le partenariat avec les services de la Ville de Lyon, les bailleurs et la police municipale pour veiller à la qualité du service rendu et à la prise en compte des enjeux de sécurité et de tranquillité dans la gestion du cadre de vie.

Poursuivre les actions concourant à la tranquillité au sein des résidences sociales.

Réfléchir à un accompagnement des copropriétés autour des questions de tranquillité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mobiliser la prévention situationnelle sur les problématiques d'insécurité identifiées dans le quartier.

Réinvestir les espaces publics les plus squattés ou sources de tensions (Place Abbé Pierre, pied d'immeuble de la résidence Sakharov...).

Maintenir l'ingénierie dédiée au cadre de vie au sein de la Mission Lyon la Duchère pour piloter la coordination et la mobilisation des services et partenaires concernés.

Poursuivre et renforcer les « commissions cadre de vie en marchant ».

Maintenir le « fonds de petits travaux ».

Contribuer à un entretien régulier des parties communes des immeubles locatifs sociaux dans le cadre des programmations annuelles de GSUP et des conventions pluriannuelles d'exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Organiser des instances de programmation annuelle commune de GSUP de la Ville et de la Métropole de Lyon et de conventions d'exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).

Consolider la médiation sociale sur les secteurs les plus exposés aux faits de délinquance et aux conflits d'usage des espaces.

Renforcer la verbalisation des infractions.

Mettre en œuvre des actions de sécurisation des voiries.

ACTIONS STRUCTURANTES

Poursuite d'études de prévention situationnelle dans les espaces qui subissent des incivilités et des occupations abusives : espaces extérieurs des écoles, des structures, des copropriétés, etc.

Soutien et développement d'actions visant à réinvestir les espaces publics les plus squattés ou sources de tension pour favoriser le sentiment de sécurité et le vivre-ensemble : organisation d'événements, d'animations régulières par les structures et les habitant·es du quartier, etc. Exemple : petits déjeuners au pied de la résidence Sakharov, fête des Lumières place Abbé Pierre, etc.

Extension des « commissions cadre de vie en marchant » à de nouveaux secteurs et adaptation de la fréquence aux besoins des habitant·es, pour partager les dysfonctionnements entre les services.

Prolongation du budget annuel des 30 000 € du « fonds de petits travaux ».

Étendre les réunions de suivi de l'exonération TFPB à la programmation annuelle de la GSUP et intégrer la Métropole dans ces instances.

Programmation annuelle de travaux au sein des résidences locatives sociales. Exemple : réparations rapides suite à dégradations, sécurisation de parties communes, chantiers jeunes...

Rencontres régulières avec les bailleurs sociaux afin de suivre la qualité de gestion de proximité (intérieur et abords des résidences).

Maintien et renforcement de l'intervention en médiation sociale de l'ALTM sur le domaine public et au sein des résidences locatives sociales.

Croisement régulier des questions de sécurité, de tranquillité et de cadre de vie dans les instances dédiées de partage d'information (ex. : « Groupe bailleurs ZSP »).

Réflexion sur l'organisation de temps d'échanges avec les copropriétés autour des questions de tranquillité et de sécurité.

Concours régulier de la police municipale pour la verbalisation du stationnement sauvage et des rodéos, et l'enlèvement des épaves.

Travail avec la mosquée pour inciter les usagers à se garer sur le parking de Balmont le vendredi.

Poursuite des travaux de sécurisation des axes routiers : installation de ralentisseurs, mise à sens uniques, sécurisation des pistes cyclables, etc.

Actions de prévention sur le sujet des rodéos (exemple : Dragauto, À Vos Cross).

Enjeu 1.

INVESTIR, APAISER ET TRANQUILLISER LES ESPACES COLLECTIFS

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Police Nationale
- Ville de Lyon : Police Municipale, Direction Sécurité et Prévention
- Métropole : Direction de la Voirie

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction Sécurité Prévention, en lien avec la Mission Lyon La Duchère
- Instances de pilotage de la Zone de Sécurité Prioritaire
- Instances de programmation GSUP et exonération TFPB pilotées par la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État, Direction Départementale de la Sécurité Publique – DDSP (Police Nationale)
- Préfecture du Rhône
- Police Municipale
- Bailleurs sociaux
- Syndics de copropriétés
- Métropole de Lyon - Services sociaux, Prévention spécialisée
- Agence Lyon Tranquillité Médiation - ALTM
- Associations d'habitant·es
- Commerçant·es

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre d'études de prévention situationnelle dans les espaces qui subissent des incivilités et des occupations abusives.**
- **Nombre de rencontres partenariales avec les équipements socio-éducatifs de proximité et de stratégies coordonnées.**
- **Moyens alloués à l'ALTM** (effectifs, amplitude horaire, périmètre d'intervention).
- **Nombre de verbalisations** (circulation, stationnement).
- **Nombre et nature des aménagements réalisés pour la sécurisation des voiries.**
- **Nombre et nature des travaux réalisés dans le cadre du Fonds de petits travaux.**
- **Nombre d'actions de prévention.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Renforcer les « commissions cadre de vie en marchant » :

- Augmenter leur fréquence pour passer à 4 fois/an (contre 1 fois par an aujourd'hui) afin de créer une dynamique plus importante avec les habitant·es, ce qui contribuerait également à développer le lien social.
- En développer sur d'autres secteurs, comme la place Abbé Pierre ou le secteur Plateau, et inviter le service de la voirie à participer, même si le fond de petits travaux ne peut pas être mobilisé sur le domaine public. Cela permettrait de partager aussi les dysfonctionnements sur ces secteurs et activer la recherche de solutions.

Sécuriser les usages de la route :

- les sens uniques fonctionnent bien sur le Plateau, mais enjeu de ne pas laisser de failles dans le système (ex : l'avenue du Plateau, Rosa Parks et la rue Albert Jacquard où il y a trop de survitesses) : mieux gérer les entrées, mettre des ralentisseurs, des stops…
- feux rouges non respectés, notamment au Château.
- développer de vraies pistes cyclables sécurisées pour les vélos.

Renforcer le passage de la police pour verbaliser le stationnement sauvage, notamment entre 10h et 16h. Les bus sont notamment bloqués par les voitures en double-file.

ENJEU 2.

ACCOMPAGNER LE VIVRE-ENSEMBLE DANS L'HABITAT POUR UNE PLUS GRANDE TRANQUILLITÉ

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

73 % des Duchérois·es enquêté·es en 2022 et en 2023 sont satisfait·es de la propreté et de l'entretien des parties communes de leur immeuble.
Ce taux est cependant plus faible au Château (59 % d'habitant·es satisfait·es seulement).

Pourtant, de nombreuses résidences, qu'elles soient sociales ou privées, souffrent de mésusages et du non-respect des règlements intérieurs par certain·es résident·es, qui affectent la qualité de vie des habitant·es et génèrent des tensions :
dégradations, nuisances sonores, usages des espaces collectifs, problèmes de propreté....
Par ailleurs, le manque de dynamique collective au sein des résidences, autour notamment de temps conviviaux accentue la difficulté des résident·es à partager les règles de vie commune avec leurs voisins.

Il existe peu de collectifs ou d'associations de résident·es à la Duchère.
On compte une seule association de locataires active dans le quartier : l'association « Trait d'Union Duchère » qui couvre les résidences de la SACVL (Sakharov, Chapas, Plateau Sud et Albert Jacquard). Et une association des copropriétés de la Duchère « Apiduch », constituée dans le but d'échanger des informations et de monter des projets communs ou de mutualiser des moyens pour faire face à des problématiques communes.

Hormis le recours ponctuel à des consultants ou des bureaux d'études, l'offre d'accompagnement est faible et il n'existe pas à ce jour de lieu ressource pour les collectifs de locataires.

Le parc locatif social bénéficie de la coordination des interventions des bailleurs sociaux visant à faire respecter le règlement intérieur au sein de leurs résidences (avec présence humaine si nécessaire de 17h à 23h) et de la mobilisation de l'ALTM qui participent à sensibiliser les habitant·es et à pacifier les relations entre les locataires.
En revanche, les copropriétés ne disposent pas de ces dispositifs.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Sensibiliser les habitant·es au vivre-ensemble au sein de leur résidence.**
- **Favoriser la résolution des conflits par la médiation.**
- **Accompagner les dynamiques d'habitant·es mobilisé·es sur leur cadre de vie et le vivre-ensemble dans les résidences.**
- **Soutenir les actions en faveur du vivre-ensemble dans les résidences sociales et dans les résidences privées.**

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER LE VIVRE-ENSEMBLE DANS L'HABITAT POUR UNE PLUS GRANDE TRANQUILLITÉ

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Soutenir l'émergence, la structuration et la qualification des collectifs ou associations de résident·es, notamment les locataires.

Soutenir des actions de médiation au sein des résidences.

Soutenir les actions et initiatives en faveur du vivre-ensemble au sein des résidences : fête des voisins, jardinage collectif, repas partagés, installations de composts, etc.

Favoriser l'échange des informations et bonnes pratiques entre les résidences.

ACTIONS STRUCTURANTES

Définition d'une mission d'accompagnement des collectifs de locataires ou de résident·es, portée par une structure du territoire.

Soutien aux démarches des bailleurs visant à faire émerger des collectifs de locataires.

Mobiliser le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) **sur l'accompagnement au respect des règlements intérieurs au sein des copropriétés** (exemple : Création en cours d'un livret « Mieux vivre ensemble » avec la copropriété du Château, Alliade et les résident·es).

Maintien et renforcement de l'intervention en médiation sociale de l'ALTM au sein des résidences locatives sociales.

Soutien au cas par cas de projets d'animation développés par des associations ou des collectifs de résident·es dans le cadre du Fonds Associatif Local (FAL).

Organisation de temps de rencontres entre les habitant·es des résidences sociales et des résidences privées sur le thème du bien vivre-ensemble dans son immeuble, et plus largement dans son quartier : fête des habitant·es, réunions thématiques, etc.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Centres sociaux
- Ville de Lyon, Service Vie Associative
- Fonds d'Initiative Locale (FIL) et Fonds Associatif Local (FAL)

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère
- Commission Transition Écologique (instance pilotée par le centre social de la Sauvegarde)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole de Lyon
- Ville de Lyon, Direction du Développement Territorial
- État – Préfecture du Rhône
- Bailleurs sociaux : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, Alliade Habitat et SOLLAR
- Syndics de copropriétés
- Conseils syndicaux des copropriétés
- Association ApiDuch
- Centre social Duchère Plateau, Centre social de la Sauvegarde, MJC Duchère
- Collectifs et associations de locataires : Trait D'Union Duchère
- ALTM
- Conseil citoyen de la Duchère

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Création de nouveaux collectifs d'habitant·es.**
- **Nombre de collectifs de résident·es actifs à la Duchère.**
- **Nombre et nature des actions menées en faveur du vivre-ensemble au sein des résidences.**
- **Satisfaction du Logement, selon l'Enquête Écoute Habitant·es.**
- **Baisse des problèmes liés au non-respect des règlements intérieurs au sein des résidences.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Indissociable de l'habitat, le vivre-ensemble doit impérativement être accompagné au sein des résidences, quel que soit le statut des résident·es (partage des règles, appropriation des règlements intérieurs, partages des espaces communs, etc.). Dans cet objectif, plusieurs actions pourraient être développées :

- Informer les futurs occupants, dès la phase de commercialisation ou de signature du bail, sur les règles de vie et d'usage des espaces communs.
- Prévoir également un accompagnement au long cours autour du vivre-ensemble au sein des résidences, notamment entre propriétaires et locataires du parc privé et social, et entre les copropriétés : démarches de porte-à-porte régulières par un tiers/un·e médiateur·ice professionnel·le et rémunéré·e pour veiller à l'entretien et au vivre-ensemble (sorte de « super gardien·ne »). L'intervention d'un·e médiateur·ice en face à face est primordiale pour créer les conditions d'écoute et de respect.
- Créer les conditions de la rencontre entre les résident·es par ce·cette facilitateur·ice professionnel·le ou une association spécialisée dans le vivre-ensemble avec l'organisation d'événements (repas partagés, goûters, animations… avec communication à l'appui) pour créer du lien et partager les bonnes pratiques. Le niveau de formation et de rémunération des intervenant·es constitue un point de vigilance pour garantir la qualité de l'accompagnement proposé.
- Faciliter les échanges des informations entre les résident·es.
- Solliciter l'accompagnement du POPAC pour la mise en œuvre de cet accompagnement.
- Porter le même discours d'usages et d'accueil dans le parc privé et dans le parc social, à l'échelle du quartier. Par exemple via les médiateurs et médiatrices en porte-à-porte, à solliciter sur l'ensemble des immeubles, privés et publics.
- Informer de manière pédagogique sur le report des coûts de remise en état des parties communes après dégradation ou des coûts de gestion des encombrants, tant pour les copropriétaires que pour les locataires (report sur les charges).
- Travailler à l'accueil des nouveaux/nouvelles habitant·es au niveau du quartier et de l'arrondissement avec les structures locales, et pas seulement dans leur immeuble.

Créer un lieu de parole qui fasse le lien entre tous les bailleurs et les locataires sur les problèmes de logement, de nuisibles (punaises de lit…).

Encourager l'émergence d'associations de locataires dans le parc social et dans le parc privé : défi de lever les freins à l'engagement à long terme, à la participation et au pouvoir d'agir. Nécessité de changer la conception de certain·es locataires du parc social pour que chacun·e puisse se considérer comme partie prenante et acteur de son immeuble, et au-delà, de son quartier.

Enjeu 3.

RENFORCER LA PROPRETÉ ET SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Selon les données de l'Enquête Écoute Habitant·es 2023, **73 % des habitant·es de la Duchère sont satisfait·es de la propreté et de l'entretien de leur quartier,** contre 69 % en 2022 et 76 % en 2016.
Les actions menées dans le cadre de la Convention de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) 2017-2020, telles que la Veille technique régulière, le Dispositif Global de Propreté ou le Fonds de Petits Travaux ont permis de **maintenir cette satisfaction à un niveau supérieur aux 71 % observés à Lyon hors QPV et QVA (et 61 % en QPV), même si elle a légèrement diminué depuis 2016.**

Par ailleurs, selon la « Grande Enquête sur la Duchère » réalisée en 2022, **75 % des répondant·es trouvent leur cadre de vie « Bien », « Très bien » ou « Excellent ».**

Malgré ce bon niveau d'appréciation générale, des dysfonctionnements persistent, en particulier quant au mauvais usage de certains silos enterrés. Dans une enquête réalisée en 2021 et 2022 sur les usages et les modes de vie des habitant·es des nouveaux logements construits sur le secteur Sud du Plateau, 63 % des répondant·es se déclarent insatisfait·es de la collecte des déchets en silos enterrés.
D'une manière générale, la persistance de comportements incivils autour de la gestion des déchets engendre de nombreuses frustrations et tensions parmi les habitant·es du quartier : tri non respecté, dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants, jets de déchets par les fenêtres, etc.

De nombreux/nombreuses habitant·es déplorent enfin un niveau de nettoiement insuffisant des espaces publics, en particulier dans les espaces verts ou végétalisés, comme le parc du Vallon.

Dans ce contexte, des actions de sensibilisation à la propreté et au tri sélectif ont été menées par la Direction de la Propreté, la Commission Transition Écologique du centre social de la Sauvegarde et/ou en partenariat avec d'autres acteurs locaux (Conseil citoyen, associations, Conseil de quartier...).
Plus largement, un ensemble d'actions et d'interventions en faveur du vivre-ensemble et de la sensibilisation à la transition écologique ont montré leur intérêt, essentiellement dans le cadre de la création et d'animations de jardins (jardin d'Émile, jardin Chapas, jardins partagés du centre social de la Sauvegarde, ferme maraîchère temporaire à la Sauvegarde) **et de composts** (Balmont).

Orientations STRATÉGIQUES

Poursuivre le partenariat avec les services urbains (Métropole/Ville) pour veiller à la qualité du service rendu sur le quartier, en particulier la propreté des espaces extérieurs (domaine public, domaine privé ouvert au public).

Améliorer la gestion des déchets, du tri sélectif et des encombrants.

Investir les habitant·es dans la propreté du quartier et la prise en compte des enjeux de la transition écologique.

Enjeu 3.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Accompagner l'évolution du financement du dispositif propreté (nettoiement mutualisé et renforcé des espaces extérieurs privés ouverts au public).

Améliorer l'utilisation des silos enterrés et la propreté aux abords.

Accompagner l'utilisation des bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires, et la propreté aux abords.

Proposer de nouvelles modalités de gestion des encombrants : déchetterie mobile, expérimentation du réemploi et de la valorisation : contribuer aux projets de recycleries et de « donneries » de la Métropole de Lyon.

Renforcer la démarche « marché propre » sur le marché de Balmont.

Sensibiliser et responsabiliser les habitant·es dans la gestion des déchets et de leur environnement.

ACTIONS STRUCTURANTES

Renouvellement du marché pluriannuel global de propreté au 1er trimestre 2025 par la Métropole de Lyon.

Poursuite de la passation de conventions entre les bailleurs, les copropriétés et la Métropole de Lyon pour mener des actions de sensibilisation autour du bon usage des silos.

Actions de sensibilisation de tous les habitant·es à la gestion des déchets (silos enterrés, tri sélectif, bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires, composts collectifs) **à programmer régulièrement :** porte-à-porte par les messagers de la Métropole, manifestations et temps festifs en lien avec la commission Transition Écologique du Festival d'Art et d'Air et le centre social de la Sauvegarde, animations dans les écoles et les structures socio-éducatives…

Adaptation des silos enterrés pour faciliter leur utilisation : maniabilité des trappes, coloration des silos de la couleur de destination des déchets, installation de nudges pour inciter à leur bon usage…

Soutien et valorisation des actions de réparation des objets portées par les structures socio-éducatives du quartier, en alternative à la mise à la poubelle : repair cafés, etc.

Soutien et valorisation des actions de récupération et de transformation des « restes alimentaires » (invendus, fanes, épluchures…) **par les structures socio-éducatives du quartier, notamment au sein de la Halle agriculturelle :** ateliers de cuisine, mises en bocaux…

Communication et sensibilisation sur les collectes dédiées aux encombrants et à l'électroménager.

Enjeu 3.

RENFORCER LA PROPRETÉ ET SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Métropole de Lyon : Délégation Urbanisme et Mobilités, Direction de la Propreté et Direction de la Voirie
- Ville de Lyon : Direction Biodiversité Nature en Ville, Direction de l'Éclairage Public

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère
- Commissions Cadre de Vie en Marchant

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État, Direction Départementale des Territoires
- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et Mobilités / services urbains / service Propreté
- Ville de Lyon, services Espaces Verts, éclairage Public
- Bailleurs sociaux : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, Alliade Habitat, SOLLAR
- Copropriétés : syndics et conseil syndicaux
- Gestionnaires de résidences locatives privées
- Structures socio-éducatives du quartier : Centres sociaux, MJC, Foyer Protestant, bibliothèque municipale
- Jardin d'Émile, Arcenciel France, VRAC, AIDEN...

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Taux de satisfaction des habitant·es sur la propreté du quartier** (Enquête Écoute Habitant·es).
- **Données sur la qualité du tri sélectif.**
- **Taux de satisfaction « réparations rapides »** (Enquête Écoute Habitant·es).

idées EN + DES HABITANT·ES

Renforcer le nettoyage du marché de Balmont du samedi matin (démarche marché propre), qui s'étend sur un linéaire important et propose notamment de nombreux produits manufacturés qui génèrent des déchets déplacés par le vent dans les secteurs résidentiels alentour.

PROPOSITIONS :

- installer des filets pour limiter l'envol des déchets ?
- cas du marché de Balmont à intégrer à la réflexion en cours sur la répartition du nettoiement des marchés entre la Métropole et la Ville de Lyon, et sur la gestion des marchés forains à l'échelle de la ville, dans la mesure où les déchets alimentaires ne pourront plus être incinérés.

Déployer des moyens à la hauteur des besoins en nettoiement du quartier pour répondre aux dysfonctionnements constatés, notamment :

- Dans les espaces végétalisés (type buissons), où les déchets ne sont pas ramassés et où la solution apportée par la Direction des Espaces Verts de la Ville de Lyon consiste à tondre (ex. : autour du gymnase de la Martinière, esplanade Cottin). La question du ramassage des déchets n'est ainsi pas résolue et s'y ajoute une diminution de la végétation.

- Dans le parc du Vallon, où le nettoiement global et le vidage des poubelles publiques sont assurés par la Ville de Lyon, contrairement au reste du quartier de la Duchère où ces tâches sont assurées par le prestataire de la Métropole de Lyon. Dans le parc du Vallon, le vidage des poubelles et le ramassage des déchets se font en voiture exclusivement. De nombreux déchets situés hors d'atteinte des véhicules (entre les chemins par exemple) ne sont donc pas ramassés.
- Le ramassage des mégots de cigarettes, très polluants, qui échappe à l'équipement des équipes de nettoiement (pinces inadaptées, balayeuses qui soufflent et déplacent les mégots sans les collecter), et qui se retrouvent dans certains espaces non pris en compte pour le nettoiement.
- Les encombrants : absence de système de collecte ou de ramassage organisé.

PROPOSITIONS :

- Partager avec les habitant·es les cahiers des charges des marchés de collecte et de nettoiement de la Métropole de Lyon et de la Ville de Lyon (pour le parc du Vallon), et les retravailler en concertation avec les habitant·es avant le prochain renouvellement de ces marchés. Objectifs : intégrer les « angles morts » dans les prestations attendues et clarifier les tâches et les périmètres d'action des entreprises titulaires de ces marchés.
- Mobiliser et encadrer davantage les équipes de nettoiement pour assurer un travail de qualité (beaucoup d'agent·es sont des salarié·es en insertion).
- Organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les pollueurs et les équipes de nettoyage : faire des permanences avec les agent·es de nettoiement sur les lieux de dépôt de déchets les plus importants pour expliquer (ex : devant le tabac place Abbé Pierre, les silos les plus dysfonctionnels...).
- Travailler la question de la propreté avec les habitant·es, notamment les jeunes, par exemple en responsabilisant les élèves des écoles avec chacun·e une tâche, ou mobiliser des équipes de 10-15 lycéen·nes chargé·es d'aller nettoyer le quartier régulièrement (tous les jours/toutes les semaines...). Au Château, le sujet pourrait être travaillé via le tiers-lieu de la DuchESSe.
- Conditionner l'attribution des chèques cultures à la participation à des actions propreté/recyclage/transition écologique. Par exemple : doubler le montant des chèques culture en cas d'implication dans ce type d'action (pour les collégien·nes par exemple). But : donner des idées aux jeunes pour leur orientation future.
- Porter un plaidoyer auprès de l'État pour l'imposition de mégots biodégradables aux fabricants de cigarettes.
- Créer une ressourcerie à la Duchère.
- Mettre en place des solutions pour la gestion des encombrants : déchetteries mobiles ? Système de ramassage régulier ?

Trouver des solutions spécifiques aux dysfonctionnements persistants des silos enterrés, qui sont situés sur le domaine public et relèvent par conséquent de la compétence de la Métropole de Lyon.

PROPOSITIONS :

- Déployer des actions régulières de communication et de pédagogie au sein des copropriétés et des résidences de logements sociaux pour lever les freins au bon usage des silos tels que les doutes persistants de certain·es habitant·es sur le droit à utiliser les silos qui sont dans la rue ou dans les rues plus éloignées si les silos de leur rue sont déjà pleins. Ou expliquer la nécessité de vérifier si le silo est réellement plein quand on constate que des sacs sont posés à côté.
- Améliorer le système de trappes, qui sont parfois très lourdes et petites et qui se bloquent facilement, les rendant plus difficiles à manœuvrer pour les personnes âgées et les enfants.
- Peindre la totalité des silos de la couleur de destination des déchets : jaune, vert, bleu, pour que les habitant·es identifient facilement et de loin où ils peuvent jeter les différents types de déchets.
- Mener une observation sur plusieurs semaines pour étudier l'usage des silos (quand, par qui, comment), par exemple via l'installation de caméras temporaires, ou l'usage d'objets connectés.
- Gardien·nes pour gérer les silos.

Anticiper sur le mode de collecte des déchets dans la conception des bâtiments, face aux dysfonctionnements constatés sur les silos enterrés.

PROPOSITIONS :
locaux poubelles à créer dans les immeubles.

DÉFI 3

VOLET
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
P. 97

VOLET **EMPLOI & INSERTION**
P. 109

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU·TES LES DUCHÉROIS·ES

LA DIVERSIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À LA DUCHÈRE AMORCÉE DANS LE 1ER PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN RESTENT À CONFORTER ET À VALORISER.

Il s'agit de finaliser la programmation des derniers îlots économiques (îlots 33 & 35, parc d'activité du Vallon et village artisanal à la Sauvegarde) et d'ancrer durablement les activités déjà implantées dans le quartier. L'émergence d'une dynamique autour de la transition économique, sociale, écologique et alimentaire avec l'installation de la Halle agriculturelle et de plusieurs acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), notamment au Château, devra également être confortée. En cohérence avec les valeurs de l'écoquartier et de justice sociale portées à la Duchère, cette dynamique pourra participer à donner une identité économique spécifique au quartier et à renforcer son attractivité.
L'accompagnement de l'offre commerciale de proximité, notamment en matière de restauration, est aussi un enjeu majeur d'ici 2030. Il s'agit non seulement de participer à l'attractivité du quartier, mais aussi d'améliorer le confort des habitant·es, en particulier dans les secteurs peu dotés en commerces où une réflexion sur le développement d'une offre non sédentaire reste à conduire (Château, Sauvegarde et Balmont).
En matière d'accompagnement à la création d'entreprise, la fonction de « porte d'entrée » de la Duchère pour les entrepreneur·es (avec le Pôle Lyve Lyon Ouest) nécessite d'être encore renforcée. Il s'agit notamment d'améliorer la lisibilité et la connaissance de l'offre existante non seulement auprès des habitant·es de la Duchère et des QPV, mais aussi plus largement à l'échelle de l'Ouest lyonnais.
Enfin, l'accès de tou·tes les Duchérois·es à l'emploi reste également une priorité d'ici 2030. Maintien de l'importante offre d'accompagnement disponible sur le territoire, travail sur sa lisibilité et sa communication auprès des publics-cibles (notamment les plus éloignés de l'emploi), renforcement de l'offre et de l'accès à la formation des demandeurs et demandeuses d'emploi - et tout particulièrement des jeunes – sont autant d'objectifs à poursuivre dans la durée.

La mobilisation des acteurs économiques au profit des habitant·es en recherche d'emploi et la création d'un réseau inter-entreprises reste également à développer.

3

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU.TES LES DUCHÉROIS.ES

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

enjeu **1.**

CONFORTER, ANCRER ET VALORISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU QUARTIER

enjeu **2.**

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANT·ES

enjeu **3.**

SOUTENIR LES INITIATIVES, LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LES STRUCTURES QUI L'ACCOMPAGNENT SUR LE TERRITOIRE

Enjeu 1.

CONFORTER, ANCRER ET VALORISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU QUARTIER

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Historiquement le quartier disposait de deux parcs d'activités mixtes (Village d'entreprise de Balmont et Vallon de la Sauvegarde) et d'un bâtiment de bureau (Lyon Ouest).
Depuis le début du Projet Lyon la Duchère, 9 400 m² d'immobilier tertiaire ont été livrés : Yellow Square, Pôle LYVE Lyon Ouest / le Parks et le Médicentre.
Ils ont permis d'apporter une diversité fonctionnelle intéressante sur le site et de nouveaux services pour les habitant·es.
11 000 m² sont à livrer d'ici 2026 : ENOVA / Le U et le Superposé.
2 550 m² sont à livrer à la Sauvegarde d'ici 2030, dont la réhabilitation du plot d'activité du Vallon de la Sauvegarde et 1 400 m² de création d'un village artisanal.
Soulignons également l'ouverture du tiers-lieu temporaire **« la DuchESSe »** au Château début 2023, qui accueille notamment des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) jusqu'en 2026.
De plus, une préfiguration de **la Halle agriculturelle,** cité fertile et solidaire, a été installée sur la future place centrale de la Sauvegarde fin 2023.

Mais des difficultés perdurent :

- **L'insertion** du Pôle entrepreneurial LYVE Lyon Ouest dans son environnement.
- **La promotion** de l'offre en immobilier d'entreprise à l'extérieur, notamment la difficulté de commercialisation de l'îlot 33 (Superposé).
- **La pérennisation** des acteurs économiques installés dans le bâtiment Lyon Ouest au Château.

Orientations STRATÉGIQUES

- **Développer une offre immobilière attractive** (prix, modularité des locaux, locaux à la vente, locaux d'activités productives/artisanales).
- **Rendre plus lisible et accessible l'offre d'accompagnement aux entreprises** (installation, recrutement, développement).
- **Favoriser le développement de projets d'activités en faveur de la transition écologique et sociale.**
- **Développer l'attractivité du quartier pour les entreprises et les salarié·es** (image extérieure, sécurité, accès, commerces et services, aménités urbaines...)
- **Valoriser les acteurs économiques déjà installés.**

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Enjeu 1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Terminer la programmation des îlots économiques du 1er projet de renouvellement urbain de la Duchère : îlot 33 (Superposé), îlot 35 (eNova), et bâtiment U.

Préparer l'implantation d'activités artisanales à la Sauvegarde via le développement d'une offre immobilière dédiée dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (réhabilitation du centre d'activités du Vallon de la Sauvegarde et construction d'un village artisanal).

Poursuivre et développer le projet de Halle agriculturelle à la Sauvegarde pour attirer des activités économiques en lien.

Créer une dynamique inter-entreprises au sein du territoire et en interaction avec l'environnement économique de proximité (dynamiques de Lyon 9 et métropolitaines).

ACTIONS STRUCTURANTES

Commercialisation des îlots 33 (Superposé) et 35 (eNova).

Accompagnement de l'installation des acteurs du projet « Apprendre et devenir » dans le bâtiment U et de leur insertion dans le quartier.

Commercialisation des locaux d'activités artisanales à la Sauvegarde (centre d'activités du vallon de la Sauvegarde et village artisanal).

Accompagnement de l'implantation et du maintien d'entreprises dans le bâtiment Lyon Ouest au Château.

Accompagnement de l'implantation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les locaux temporaires de la DuchESSe au Château, et encouragement à terme de leur installation plus pérenne dans le quartier de la Duchère.

Recensement des entreprises présentes à la Duchère et mise à jour régulière de cette base de données.

Animation d'un réseau inter-entreprises de la Duchère pour favoriser le développement des activités et encourager la mobilisation des entreprises en faveur du quartier.

Production d'un support de promotion de l'offre d'accompagnement/d'accueil des entreprises dans le quartier.

Production d'un support de promotion des atouts du quartier à diffuser auprès des entreprises et des habitant·es.

Enjeu 1.

CONFORTER, ANCRER ET VALORISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU QUARTIER

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Investissement métropolitain sur le U (projet Apprendre et Devenir)
- Accompagnement des entreprises par le·la développeur·euse économique de la Métropole

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère, en lien avec la Métropole de Lyon (Délégation Urbanisme et Mobilité via la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Délégation au Développement Responsable via la Direction Action et Transition Économiques)
- Gouvernance des pôles entrepreneuriaux
- Comité Technique Opérationnel de la ZAC et de l'opération d'aménagement de la Sauvegarde

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- État - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine Investissement
- SERL Aménageur
- Bailleurs (centre commercial / locaux pieds d'immeuble)
- Commerçant·es

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Commercialisation des ilots économiques.**
- **Taux d'occupation des bâtiments construits ou restructurés.**
- **Réalisation du projet Apprendre et Devenir (U).**
- **Implication d'acteurs économiques autour du projet de Halle agriculturelle.**
- **Nombre d'entreprises de l'ESS implantées dans le quartier.**
- **Participation des entreprises du territoire à des rencontres régulières et mobilisation autour de projets en faveur du quartier.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Travailler sur les freins psychologiques à l'implantation des entreprises.

Développer l'offre immobilière à destination des entreprises artisanales ou des activités productives.

Poursuivre l'engagement amorcé dans les choix de développement économique en faveur de projets à impact, économie sociale et solidaire, Halle agriculturelle et transition écologique.

Créer une dynamique inter-entreprises tournée vers le territoire via l'animation d'un réseau inter-entreprises de la Duchère pour :

- Favoriser l'interconnaissance, le développement des activités de chacun·e et l'émergence de solutions pour répondre à leurs besoins (sorte de « business club » de la Duchère).
- Encourager la mobilisation des entreprises en faveur du quartier : mobilisation sur des enjeux citoyens, implication dans la vie locale et interactions avec les habitant·es, notamment sur les volets emploi-insertion.

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANT·ES

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Sur le secteur du Plateau, **le projet de renouvellement urbain a permis l'implantation de 25 locaux commerciaux en rez-de-chaussée** (dont 23 commerces aujourd'hui en activité) sur un linéaire de 800 m le long de la place Abbé Pierre et de l'avenue du Plateau. **L'offre commerciale de base est satisfaisante et couvre la plupart des besoins du quartier** (en 2022, 53 % des Duchérois·es étaient satisfait·es et 67 % jugeaient favorable l'évolution du commerce dans leur quartier). **Pour autant, une partie des habitant·es aspirent à l'installation de commerces plus diversifiés, notamment en termes d'offre alimentaire** (locale, bio, spécialisée, etc.) **ou de convivialité** (cafés, bars, restaurants...). **Le projet de Halle agriculturelle aspire à répondre en partie à ces besoins, et quelques acteurs ont développé des offres alternatives** (AMAP de la Recyclerie sportive, paniers solidaires du Centre social Duchère Plateau...).
Dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain à la Sauvegarde, 800 m² de locaux commerciaux seront installés à proximité de la future place centrale et de l'avenue Ben Gourion pour conforter et développer l'offre commerciale de proximité, en lien avec la Halle agricuturelle.

L'intervention des collectivités au travers du dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et de la SEMPAT **a permis d'accompagner l'installation des commerçant·es et de maîtriser les premières implantations.**
Des commerces innovants dans le champ de l'économie sociale et solidaire ont notamment pu être accompagnés pour s'installer au début des années 2020 : La Recyclerie sportive et Feat Coop.

Pour autant, des difficultés de commercialisation persistent pour quelques locaux en centralité (une cellule commerciale reste vacante et deux autres rencontrent d'importantes problématiques techniques qui freinent leur exploitation). Quelques commerces demeurent en outre fragiles (brasserie Rosa Parks, hammam...).
En dehors de la centralité du Plateau, l'offre commerciale s'est appauvrie et est regrettée par les habitant·es, notamment les moins mobiles :

- À Balmont fermeture de l'épicerie et du point chaud (mais réouverture d'une boulangerie courant 2024).
- À la Sauvegarde, les deux commerces restants ont été fragilisés par les confinements, la phase travaux du renouvellement urbain du secteur, et les émeutes urbaines de l'été 2023, entraînant la fermeture du tabac/presse/point chaud.
- Au Château, l'offre commerciale se réduit aujourd'hui à un seul commerce dont les locaux doivent être libérés en vue de la démolition de la galette commerciale dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Le faible potentiel commercial rend incertain tout développement.

orientations STRATÉGIQUES

Conforter la centralité et l'attractivité commerciale du Plateau au travers d'une offre accessible, qualitative, équilibrée et diversifiée.

Développer une offre alimentaire diversifiée et de qualité (commerces, restauration, cafés).

Assurer la présence d'une offre de proximité accessible aux habitant·es de tous les autres secteurs de la Duchère en fonction du potentiel de chaque secteur.

Imaginer des formes de commerces innovantes, adaptées aux besoins des habitant·es.

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANT·ES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Terminer la commercialisation des rez-de-chaussée commerciaux du Plateau en accueillant des commerces et services complémentaires à l'offre existante.

Poursuivre l'accompagnement des commerces existants dans leur fonctionnement et leur développement.

Maintenir à court terme et conforter à moyen terme une offre commerciale de proximité sur le quartier de la Sauvegarde dans le contexte du relogement et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Imaginer une offre commerciale permettant d'offrir un service de proximité aux habitant·es du Château.

Conforter la présence et la qualité du commerce non sédentaire (marchés de Balmont, du Plateau et de la Sauvegarde).

Développer dans la Halle agriculturelle une offre alimentaire de qualité et accessible à toutes et tous, et des temps de convivialité autour de l'alimentation.

ACTIONS STRUCTURANTES

Prospection de nouveaux commerces et services pour les rez-de-chaussée commerciaux du Plateau et validation dans le cadre du comité d'agrément et de suivi des commerces (Ville de Lyon- DECA et Mairie d'arrondissement, Mission Lyon la Duchère, aménageur SERL, Société d'Économie Mixte Patrimoniale du Grand Lyon - SEMPAT et chambres consulaires).

Suivi des commerces existants via l'action partenariale (ex. : recherche de locaux, mise en lien avec des partenaires financiers ou des structures d'accompagnement à la création d'entreprise, information sur les règlements en vigueur, analyse de l'adéquation du projet avec le secteur visé...)

Encouragement et accompagnement à la création d'une association des commerçant·es de la Duchère.

Recherche de solutions pour maintenir et conforter une offre de restauration sur la place Abbé Pierre (brasserie/restaurant).

Accompagnement des commerçant·es de la Sauvegarde durant les chantiers du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain et réflexion sur la réimplantation de ces commerces à l'issue des travaux.

Réflexion autour de l'implantation de commerces non sédentaires dans les secteurs plus éloignés de la place Abbé Pierre pour assurer l'offre de proximité aux habitant·es (Château, Balmont, Sauvegarde).

Suivi du fonctionnement des marchés en lien avec la Ville de Lyon.

Développement du marché de plein air de VRAC sous la Halle agriculturelle.

Organisation de temps de cafés réguliers dans la Halle agriculturelle.

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Enjeu 2.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Accompagnement des commerçants par la Direction de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Ville de Lyon, Direction de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat
- Mission Lyon La Duchère, en lien avec la Métropole de Lyon (Direction Action et Transition Économique)
- Comité d'agrément et de suivi des commerces

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon, Direction de l'Économie du Commerce et de l'Artisanat
- Métropole de Lyon - Délégation Développement Responsable
- État - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine Investissement
- SERL Aménageur
- SEMPAT
- Maison Lyon pour l'Emploi Duchère
- Bailleurs (Lyon Métropole Habitat, Grandlyon Habitat, SACVL)
- Chambres consulaires
- VRAC
- Centre social de la Sauvegarde
- Commerçant·es

idées EN + DES HABITANT·ES

Retravailler l'offre de locaux commerciaux face aux difficultés de commercialisation constatées (prix élevés, taille souvent inadaptée, avec en sus des travaux à réaliser).

Valoriser des conditions attractives pour venir tester son activité dans les locaux vacants du Plateau auprès d'acteurs comme Entrepreneurs dans la ville.

Étudier les pistes de commerces de type décoration, mobilier d'occasion, bazar, jeux.

Créer une offre de cafés ou de bars, proposant une ouverture notamment le soir et le week-end.

Développer l'offre de restauration : restaurant d'application, restaurant solidaire type petite cantine, restaurant panoramique à installer sur le toit de la MJC, food-trucks sur la place Abbé Pierre ou au Château à proximité du Lyon Ouest...

Encourager la présence de producteurs locaux, sur les marchés ou sous forme itinérante en pied d'immeuble (épicerie mobile, fromager, boulanger...).

Développer des services de proximité dans le quartier, tant pour les copropriétés que pour les commerces (syndic, agence immobilière...).

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Occupation des cellules commerciales et diversité des commerces.**
- **Mobilisation des commerçant·es pour la création d'une association et l'organisation de projets communs.**
- **Fréquentation des commerces non sédentaires.**
- **Fréquentation du marché de plein air de VRAC dans la Halle agriculturelle.**
- **Fréquentation des temps de cafés réguliers sous la Halle agriculturelle.**
- **Niveau de satisfaction des habitant·es** (source Enquête Écoute Habitant·es).

Enjeu 3.

SOUTENIR LES INITIATIVES, LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LES STRUCTURES QUI L'ACCOMPAGNENT SUR LE TERRITOIRE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La Duchère bénéficie d'une offre globale et intégrée d'accompagnement à la création d'entreprises, regroupée en un lieu-ressource situé, aujourd'hui, au sein du Pôle d'Entrepreneurs LYVE Lyon Ouest (au 49 avenue Rosa Parks).
Historiquement, entre 2005 et 2022, cette offre était proposée et coordonnée par la Maison de la Création d'Entreprise qui hébergeait entre autres, l'Adie, une coopérative d'activités, mais également et ponctuellement d'autres partenaires.
Depuis, avec le Pôle LYVE, une offre encore plus riche est proposée permettant, au sein d'un écosystème entrepreneurial métropolitain fort et diversifié, d'informer et accompagner des porteur·euses de projets et entrepreneur·es sur le territoire.
Le Pôle LYVE Lyon Ouest anime notamment un Comité Territorial (CoTer) qui réunit régulièrement différents acteurs de cet écosystème couvrant toutes les étapes du parcours de la création : formalisation/montage du projet, test de l'activité, financement, immatriculation… afin de toujours mieux répondre aux besoins des (futur·es) entrepreneur·es.

La Maison de la Création d'Entreprise (MCE), depuis sa création, collabore avec la Mission Lyon la Duchère notamment à travers un Comité Technique plus particulièrement dédié aux QPV. En effet, la **MCE** développe plus spécifiquement le dispositif **CitésLab** (un outil national de **BPIFrance Création**) proposant ainsi un accompagnement toujours plus personnalisé aux habitant·es de la Duchère en particulier, mais aussi aux quartiers prioritaires des 1er et 5e arrondissements.

En moyenne chaque année, la Maison de la Création d'Entreprises – CitésLab 9/5/1 reçoit 200 porteur·es de projet et entrepreneur·es ; en accompagne 1/3 ; sensibilise 500 à 800 personnes à travers plus d'une cinquantaine d'actions et évènements (forums, salons, Festival Lyve…). La MCE intervient de l'ante- au post-création, s'adresse à tous publics et profils pour tous domaines d'activités.

De l'idée au projet, de l'envie à l'activité lancée, elle permet à chacun·e de construire et/ou développer au mieux un projet, son activité indépendante, son entreprise (positionnement, stratégies…).
Une connaissance fine de ses partenaires de la création d'entreprise (écosystème entrepreneurial), mais aussi des prescripteurs du territoire (Maison Lyon pour l'emploi, Mission Locale de Lyon, Pôle emploi/France Active…) sont des atouts pour un accompagnement adapté et personnalisé des futur·es entrepreneur·es du quartier et du territoire élargi ; pour ne pas rester seul·e.

Orientations STRATÉGIQUES

Encourager l'esprit d'entreprise sur le quartier.

Offrir la possibilité à un large public de se lancer dans un processus de création d'entreprise ou d'activité.

Accompagner les créateurs et créatrices non seulement dans les premières années de vie de leur entreprise, mais aussi en post-création pour pérenniser leur activité.

Attirer sur le territoire des entreprises nouvellement créées en offrant les conditions de développement adéquates à la jeune entreprise et en développant l'attractivité globale du quartier (image extérieure, sécurité, accès, commerces et services, aménités urbaines…).

Accompagner l'émergence de nouvelles formes d'activités et d'entreprises, notamment en lien avec la transition écologique et sociale.

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Enjeu 3.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Conforter sur le territoire la fonction de « porte d'entrée » pour les porteur·euses de projets de création d'activité.

Offrir des conditions d'accueil adaptées et attractives pour les créateurs et créatrices d'entreprise du quartier, mais plus largement à l'échelle de l'Ouest lyonnais : offre immobilière, accompagnement ante et post création renforcé, accès aux financements…

Faire connaître et améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre globale du quartier en matière d'accompagnement et d'accueil des entrepreneur·es notamment auprès des habitant·es des QPV.

Développer la détection et l'accompagnement des projets innovants notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

ACTIONS STRUCTURANTES

Mise en visibilité de l'offre globale et intégrée d'accompagnement à la création d'entreprises, regroupée en un lieu-ressource autour de la Maison de la Création d'Entreprise notamment vis-à-vis des acteurs du quartier (en tant que prescripteurs).

Poursuite du soutien aux structures d'accompagnement et de financement de la création d'entreprise (MCE principalement).

Développement de solutions d'hébergement alternatives pour accueillir des projets innovants notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Organisation d'un partenariat avec des structures d'accompagnement des entrepreneurs sociaux (sensibilisation, appel à projets …) pour identifier et pérenniser ces projets sur le territoire.

Production d'un support de promotion de l'offre d'accompagnement à la création d'entreprise dans le quartier.

Poursuite des actions de sensibilisation et d'ateliers à destination de tous les publics : Bus de l'Entrepreneuriat pour Tous (BPI France), démarches dans le lycée et les structures du quartier (centres sociaux…) ou lors d'événements locaux (actions d'aller-vers).

Intégration du Pôle LYVE Lyon Ouest dans la vie du quartier.

Production d'un support de promotion des atouts du quartier à diffuser auprès des entrepreneur·es et porteurs/porteuses de projets.

Enjeu 3.

SOUTENIR LES INITIATIVES, LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LES STRUCTURES QUI L'ACCOMPAGNENT SUR LE TERRITOIRE

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Pôle entrepreneurial LYVE Lyon Ouest
- Réseau LYVE d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises porté par la Métropole de Lyon et ses partenaires
- Financements des structures de l'Économie Sociale et Solidaire

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Maison de la Création d'Entreprise- CitésLab
- Mission Lyon La Duchère, en lien avec la Métropole de Lyon (DDR- Direction Action et Transition Économique- DATE)
- COTER Lyve Ouest Lyon 9 - Comité partenarial des acteurs d'accompagnement à la création d'activité sur le territoire Ouest et Lyon 9

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Structures d'accompagnement (MCE, ADIE, Positive Planet et BGE)
- Pôle LYVE Lyon Ouest
- État, Banque des Territoires Groupe Caisse des Dépôts
- Métropole de Lyon – DATE
- Bailleurs (Lyon Métropole Habitat, Grandlyon Habitat, SACVL)
- MMIE
- Maison Lyon pour l'Emploi Duchère
- Incubateurs sociaux (Ronalpia, Alterincub)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de projets accompagnés.**
- **Nombre de créations et d'implantations de jeunes entreprises.**
- **Pérennité des entreprises créées sur le territoire.**

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Enjeu 3.

idées EN + DES HABITANT·ES

Renforcer la visibilité de l'offre et des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise. Par exemple via de la sensibilisation dans le lycée, les centres sociaux, la valorisation de l'entrepreneuriat dans les quartiers, ou le renforcement des passerelles entre emploi-insertion et création d'entreprise.

Développer l'offre d'accompagnement post-création d'entreprise pour les publics nécessitant un accompagnement renforcé pour pérenniser leur activité.

Favoriser l'implantation d'activités valorisant les savoir-faire des habitant·es.

CFA
FORMATIONS
EN APPRENTISSAGE
du niveau CAP au niveau BAC +3/4
CP JEPS · BP JEPS · DE JEPS · DES JEPS
ILOT 2
INSTITUT DE
FORMATION EN
ALTERNANCE (IFA)
SPORT ET ANIMATION
RHONE-ALPES

3

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU.TES LES DUCHÉROIS.ES

VOLET **EMPLOI & INSERTION**

enjeu **1.**

FACILITER L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

enjeu **2.**

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AU PROFIT DES HABITANT·ES EN RECHERCHE D'EMPLOI

enjeu **3.**

DÉVELOPPER LA QUALIFICATION DES PUBLICS, NOTAMMENT LES JEUNES

Enjeu 1.

FACILITER L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

12 852 visites en 2022 pour 3 521 personnes accueillies et accompagnées au quotidien sur l'antenne Duchère de la Maison Lyon pour l'Emploi soit 1 779 jeunes – de 26 ans et 1 742 adultes. L'espace numérique emploi a reçu près de 2 750 usagers et usagères (en forte hausse).

La Duchère bénéficie d'une offre très développée de service public de l'emploi à l'échelle d'un quartier prioritaire. Installée depuis 2008 dans le quartier, l'antenne de proximité de la Maison Lyon pour l'Emploi a été renforcée en 2018 par sa mutualisation avec l'antenne Mission Locale Lyon 5e – 9e et son intégration dans le pôle de services publics situé place Abbé Pierre. Au sein de ce pôle sont également rassemblées la Maison de la Métropole de Lyon, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE, avec un coordinateur ou une coordinatrice Emploi Insertion et un·e chargé·e de Liaison Entreprises Emploi) et la mairie annexe du 9e arrondissement. Elle héberge en permanence 2 conseillers ou conseillères de France Travail Vaise et des référent·es socioprofessionnel·les RSA Itinéraires emploi diversifiés des opérateurs AJD AIDE, IDEO. Divers partenaires contribuent à l'offre de service au travers de permanences régulières (Pôle linguistique de proximité), d'entretiens conseils sur les missions d'insertion (Brigades Nature), de la médiation culturelle (Tremplin Anepa), ou encore d'ateliers thématiques en faveur des publics spécifiques (CIDFF, Passeport emploi…).
Un accès libre quotidien est proposé sur l'espace numérique emploi. Ces différentes ressources sont des leviers pour réduire les freins périphériques à l'emploi (non-maîtrise du français, santé, logement, garde d'enfants, fracture numérique, mobilité, etc.). Enfin, le Comité Emploi Insertion Lyon 5e – 9e animé par le coordinateur ou la coordinatrice Emploi Insertion de la MMIE permet de programmer des actions communes telles que les Forums Emploi ou des actions ciblées sur des filières en tension ou innovantes (métiers du prendre soin, transition écologique, bâtiment…).

Cette offre de service très significative souffre pourtant d'un manque de visibilité aux yeux des habitant·es de la Duchère. Selon l'Enquête Écoute Habitant·es 2022, seuls 4 % des Duchérois·es estiment que l'offre proposée sur le quartier en matière de recherche d'emploi est suffisamment connue, 11 % la jugent utile, et 7 % la trouvent suffisante. 81 % n'émettent aucun avis.

Orientations STRATÉGIQUES

Assurer le déploiement de l'offre de droit commun en proximité dans le QPV de la Duchère.

Renforcer l'accessibilité du Service Public de l'Emploi et l'impact des politiques de droit commun sur les publics prioritaires (demandeurs et demandeuses d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, bénéficiaires du Revenu Solidarité Jeunes, séniors, femmes).

Rendre plus lisibles l'offre de service et les dispositifs existants en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Lever les freins périphériques à l'emploi (faible maîtrise du français, manque de qualification, santé et santé mentale, logement, garde d'enfants, fracture numérique, mobilité, accès aux droits, isolement ou rupture sociale, accès à la culture…).

VOLET **EMPLOI & INSERTION**

Enjeu 1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Consolider l'intervention des opérateurs emploi insertion en particulier les structures d'insertion par l'activité économique implantées sur le territoire : AIDEN, AJD AIDE, GEIM, IDEO, Tremplin Bâtiment...

Renforcer les actions d'aller-vers les publics les plus éloignés et les plus en difficultés en lien avec les acteurs sociaux.

Mettre en cohérence l'offre de services en direction des publics prioritaires en particulier les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), les séniors, les jeunes, les femmes.

Conforter l'accès à l'espace numérique en accès libre et aux ateliers collectifs au sein de l'antenne Maison Lyon pour l'Emploi Duchère.

Travailler à la levée des freins périphériques à l'emploi en lien avec les orientations du PMI'e et les axes prioritaires du territoire (linguistique, santé mentale, inclusion numérique, accès à la formation, mobilité, garde d'enfants...).

Favoriser l'accès aux opportunités d'emploi et de formation en particulier sur les métiers porteurs ou innovants.

Promouvoir la mobilisation par la culture, le sport, la confiance en soi, la démarche d'aller-vers.

Faire le lien avec le droit commun : Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), services sociaux de la Métropole, dispositifs de formation régionale...

ACTIONS STRUCTURANTES

Déployer des actions de proximité pour faire connaître les missions et dispositifs auprès des publics et des partenaires (hors champ de l'insertion).

Initier des temps « hors les murs », en lien avec l'agenda d'animation des acteurs locaux pour promouvoir l'offre de service de la Maison Lyon pour l'Emploi.

Développer une communication dédiée à l'offre de service pour l'emploi et l'insertion et la relayer sur les différents canaux (Maison Lyon pour l'Emploi, Mairie du 9e arrdt, Mission Lyon la Duchère, structures du quartier...) **: dispositifs, cibles, acteurs, offres d'emplois, etc.**

Renforcer les initiatives en faveur des publics-cibles : femmes (CIDFF - coaching Diagnostic Vie Familiale Vie Personnelle, journée portes ouvertes dédiée sur l'antenne) **séniors** (matinale intergénérationnelle), **dispositifs jeunes** (CEJ, RSJ, coordination 16-25, chantiers)...

Proposer des accompagnements individuels renforcés adaptés aux publics spécifiques au sein de l'antenne avec la présence permanente de conseillers et conseillères France Travail, référent·es de parcours RSA, Itinéraires emploi diversifiés, passeport emploi, parcours créa'...

Poursuivre les ateliers de préparation, rencontre et visites d'entreprises, découverte des métiers, évènements de recrutement en proximité, promotion des missions clauses sociales.

Renforcer les actions de proximité autour de l'offre linguistique (Pôle linguistique de Proximité Lyon 5e 9e, Alpha Job Anepa), **l'inclusion numérique** (intervention conseillers et conseillères CNFS), **la santé mentale** (sensibilisation des professionnel·les avec l'appui du CLSM), **la mobilité** (diagnostics et solutions avec le dispositif mobilité inclusive métropole), **et l'insertion petite enfance** (lien avec la crèche à vocation d'insertion professionnelle et sociale).

Poursuivre les actions thématiques de médiation culturelle (café culture Anepa, Pôle Culture pour tous), **café emploi AJD Foyer Protestant & centre social de la Sauvegarde, passerelles avec les acteurs et équipements sportifs** (Club de foot Lyon la Duchère, Sport dans la ville, Fête le mur...).

Faire le lien avec les actions d'accès aux droits sur le territoire : Mission Santé, centres sociaux, associations, etc.

Enjeu 1.

FACILITER L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Présence de France Travail, de la Mission Locale, de la MMIE volet animation et entreprises, des opérateurs référents de parcours et/ou étapes sur les dispositifs RSA socioprofessionnel, social et spécifique, au sein de l'antenne de proximité de la Maison Lyon pour l'Emploi
- Mobilisation des mesures nationales d'accompagnement et accès à l'emploi et à la formation (dispositifs) au profit des habitant·es résidant en Quartier Politique de la Ville
- France Travail : Accompagnement global (accompagnement professionnel et accompagnement social) offre de service pour tous demandeurs et demandeuses d'emploi
- Métropole : suivi des parcours RSA, actions du PMI'e en faveur des publics demandeurs d'emploi les plus en difficulté, nouveau parcours RSA, Services sociaux
- État : formations linguistiques pour les primo-arrivant·es
- Région : Formation professionnelle

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Antenne Duchère Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale en lien avec la Mission Lyon La Duchère
- MMIE sur le volet animation coordination territoriale Insertion emploi en lien avec les orientations du comité territorial insertion emploi Lyon, avec des instances régulières : Commission d'Insertion d'Arrondissement, un comité opérationnel Emploi Insertion élargi
- Mobilisation régulière des opérateurs du réseau emploi insertion lyonnais autour d'un comité territorial mensuel 1/2/4-5/9e arrdts, en favorisant les échanges de pratiques, la montée en compétences des référents, et le partage d'informations et ressources du territoire

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ÉTAT – ACSE DDETS
- FRANCE TRAVAIL
- MISSION LOCALE
- MMIE
- Opérateurs emploi insertion (AJD AIDE, CIDFF, AFI, ANEPA, AIDEN, ALLIÉS)
- Structures d'Insertion par l'Activité Économique
- Entreprises signataires de la charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi
- Métropole de Lyon - Direction de l'Insertion et de l'Emploi
- Région direction de la formation
- Ville de Lyon, Mission Santé
- Ville de Lyon DDT
- Ville de Lyon, Direction de l'Enfance
- Ville de Lyon, Mission Égalité
- Antenne Maison Lyon pour l'emploi
- Pôle Culture
- Associations locales (sociales, sportives, culturelles...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires par dispositif d'accompagnement** (dont personnes résidant dans le QPV de la Duchère).
- **Nombre de mises en situation de travail au sein des SIAE.**
- **Nombre de solutions emploi/formation/création.**
- **Part des publics-cibles dont personnes résidant dans le QPV de la Duchère.**
- **Nombre et thématique des actions proposées.**
- **Nombre de partenaires mobilisés et engagés.**
- **Nombre et typologie des personnes bénéficiaires dont la part des personnes résidant dans le QPV de la Duchère.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Maintenir la présence des services publics et associations qui œuvrent pour l'emploi et l'insertion à la Duchère, mais travailler à leur coordination pour donner une meilleure lisibilité de l'offre existante, tant auprès des habitant·es, que des entreprises et des structures du territoire.

Évaluer la part des freins périphériques à l'emploi (coût de la garde d'enfants, etc.).

Prendre en compte la santé mentale comme frein périphérique au même titre que d'autres freins identifiés et visibles.

ENJEU 2.

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AU PROFIT DES HABITANT·ES EN RECHERCHE D'EMPLOI

ÉLÉMENTS DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Après avoir diminué entre 2017 et 2019, **le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi de catégorie A, B ou C inscrits à Pôle Emploi et résidant dans le QPV de la Duchère a subi les effets de la crise sanitaire.** Au 4e trimestre 2020, on comptait 118 demandeurs et demandeuses d'emploi à la Duchère, contre 1131 en 2017. Entre 2021 et 2022, le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi a ensuite chuté de 12 %, en corrélation avec le retrait du marché de l'emploi d'un certain nombre de publics fragilisés par la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

D'autre part, l'ubérisation de l'emploi est particulièrement importante dans les quartiers prioritaires et contribue à diminuer le taux de chômage de façon artificielle. Il existe en effet une corrélation entre les territoires qui accueillent le plus de micro-entrepreneurs chauffeurs & livreurs et les QPV et les QVA.

Selon les résultats de l'enquête menée en 2022 par Pluricités auprès des acteurs économiques de la Duchère et portant sur 28 entreprises répondantes, **seule une minorité connaît l'existence de la Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi (déclinaison du PAQTE – Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises).**

Enfin, les clauses d'insertion bénéficient à un nombre peu élevé de Duchérois·es, malgré l'implication forte des maîtres d'ouvrages bénéficiaires de subventions de la part de l'ANRU et une coordination confiée à la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi. À titre d'exemple, 6 440 heures d'insertion ont été réalisées fin 2021 sur les 51 125 heures prévues par la Convention de Site NPNRU Sauvegarde et Château. Elles ont concerné 25 bénéficiaires, dont seulement 32 % résident en QPV, dont 20 % d'un QPV du 9e arrondissement de Lyon.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Développer le lien entre les entreprises du territoire et les demandeurs et demandeuses d'emploi de la Duchère ainsi que sur les autres quartiers prioritaires du 9e arrdt.

Faire connaître aux acteurs économiques du territoire les dispositifs existants en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Mobiliser les entreprises ayant bénéficié du dispositif de Zone Franche Urbaine (ZFU) – Territoire Entrepreneur, mais aussi les entreprises signataires de la « charte des 1000 entreprises » pour l'emploi.

Faire appel à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) afin qu'elles s'engagent sur leur territoire.

Enjeu 2.

MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AU PROFIT DES HABITANT·ES EN RECHERCHE D'EMPLOI

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Continuer de mobiliser les entreprises pour l'emploi, mais aussi la découverte des métiers, l'immersion en entreprise, l'accueil de stagiaires et d'apprentis : engagements de la « charte des 1000 ».

Solliciter et sensibiliser les entreprises qui se sont installées sur le quartier de la Duchère ou sur Greenopolis dans le cadre de la Zone Franche Urbaine - Territoire Entrepreneur.

S'appuyer sur tous les réseaux existants : Charte des 1000 pour l'Insertion et l'Emploi fédérée par la Maison Métropolitaine d'Insertion et d'Emploi ; Clubs et groupements d'entreprises (Association CE9-5, Union Professionnelle Artisanale...) ; entreprises partenaires de Sport dans la Ville et du club de foot Lyon la Duchère...

Recenser les entreprises installées à la Duchère et créer un réseau pour faciliter la connaissance des dispositifs et inciter les entreprises à s'y engager.

ACTIONS STRUCTURANTES

Multiplication des opportunités de rencontres des publics en recherche d'emploi avec les entreprises au cours du parcours d'insertion : immersion, parrainage, simulation d'entretien de recrutement, découverte des métiers, alternance, forums... (Ex : action parrainage association CE9-5 – sas préapprentissage pour les jeunes avec UPA, Forum « ton métier c'est ton but » et « jobs d'été Lyon 9e / Lyon 5e »).

Maintien du poste de chargé·e de liaison Entreprises Emploi (CLEE) pour favoriser l'implication des entreprises dans l'accès à l'emploi pour les habitant·es du quartier.

Création et animation régulière d'un réseau des entreprises installées à la Duchère.

Valorisation des actions des entreprises du territoire en faveur de l'emploi et l'insertion dans les supports de communication locale (Site Internet et réseaux sociaux de la Mission Lyon la Duchère et de la Maison Lyon pour l'Emploi, Journal Ville en Vue, etc.) : témoignages des habitant·es bénéficiaires et des entreprises, réussites, etc.

Repérage des opportunités des marchés publics dans les projets de renouvellement urbain afin d'activer l'insertion à partir des clauses sociales et notamment en direction des publics féminins (appui du poste dédié à la MMIE aux clauses d'insertion, valorisation des offres). Favoriser l'accès des demandeurs et demandeuses d'emploi aux entreprises du territoire par des actions de mobilisation (visites de chantiers, rencontres des entreprises, préparation à la prise de poste...).

Soutien à l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Economique du territoire par la création de liens avec les entreprises en mobilisant leur Responsabilité Sociale (partenariats et mécénats).

Maintien de l'offre intégrée d'accompagnement à la création réunie par la Maison de la Création d'Entreprise (Association pour le Droit à l'Initiative Économique, Positive Planet, BGE).

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Maison Métropolitaine d'Insertion et d'Emploi (CLEE)
- France Travail

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Maison Lyon pour l'Emploi, MMIE, en lien avec la Mission Lyon La Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ÉTAT - Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- Métropole de Lyon : Délégation au Développement Responsable, Direction de l'Insertion et de l'Emploi
- Mairie du 9°
- Groupements d'entreprises du 9° : CE9-5 – UPA, CGPME…
- Entreprises signataires de la Charte des « 1000 pour l'emploi »
- France Travail, agence de Vaise, Service entreprises

idées EN + DES HABITANT·ES

Engager la mobilisation des entreprises en faveur du quartier : mobilisation sur des enjeux citoyens, implication dans la vie locale et interactions avec les habitant·es, notamment sur les volets d'accompagnement à l'emploi et l'insertion via la « Charte des 1000 », et en contrepartie des avantages octroyés lors de l'installation (Zone Franche Urbaine).

Faciliter cet engagement via la création et l'animation régulière d'un réseau d'entreprises de la Duchère (sorte de « business club » de la Duchère) où les entreprises puissent trouver un intérêt à se rencontrer.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires (dont personnes résidant dans le QPV de la Duchère).**
- **Nombre de bénéficiaires des clauses sociales, notamment ANRU.**
- **Nombre d'entreprises sensibilisées et accompagnées.**
- **Nombre d'entreprises signataires de la charte d'engagement.**
- **Taux de réalisation des engagements pris.**

Enjeu 3.

DÉVELOPPER LA QUALIFICATION DES PUBLICS, NOTAMMENT LES JEUNES

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

En 2018, seulement 24 % des Duchérois·es étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 43 % des Métropolitain·es. De même, 41 % des Duchérois·es n'avaient pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges en 2018, contre 23 % des Métropolitain·es. **Après avoir fortement diminué ces 6 dernières années, la part des chômeurs et chômeuses Duchérois peu ou pas qualifié·es reste importante en 2020 et concerne un·e chômeur·euse sur deux (51 % en 2020, contre 75 % en 2014).**

Près de la moitié des jeunes âgé·es de 18 à 24 ans qui n'étaient plus scolarisés étaient sorti·es du système éducatif sans aucun diplôme (220 jeunes). Par ailleurs 164 étaient en recherche d'emploi. **Ces taux extrêmement bas de qualification des jeunes comme des adultes sont en très fort décalage avec les besoins en recrutement des entreprises et représentent un frein très élevé à l'accès à l'emploi.** En 2022, l'antenne Duchère de la Mission Locale a accompagné 226 jeunes, dont un peu plus de la moitié avaient un niveau de diplôme CAP-BEP ou inférieur, parmi lesquel·les 46 étaient sorti·es de l'école prématurément et sans aucun diplôme. Cet accompagnement a permis de trouver différentes solutions pour ces jeunes, dont 121 entrées en emploi, 27 alternances, 38 formations et 19 immersions en entreprise. Plusieurs ont en outre bénéficié de différents dispositifs comme le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune : ex-Garantie Jeunes), le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi) et le RSJ (Revenu Solidarités Jeunes).

Une « Coordination 16-25 ans Duchère » ciblant spécifiquement ce public réunit depuis 2007 tous les acteurs intervenant auprès des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, et des jeunes décrocheurs et décrocheuses sorti·es prématurément du système éducatif sans aucun diplôme. Elle permet d'apporter une cohérence de discours et d'intervention des adultes intervenant auprès de ces publics et de multiplier les projets et les actions concrètes (chantiers d'insertion, actions culturelles, sportives…).
En outre, le projet « Aller vers les invisibles » a permis à la Mission Locale d'expérimenter des actions hors les murs. Le poste dédié est pérennisé sur l'antenne Duchère à hauteur d'un tiers temps.

Par ailleurs, le CIO et la Mission Locale s'appuient sur des dispositifs spécifiques pour lutter contre le décrochage des jeunes comme la plateforme d'appui et de suivi aux décrocheurs et décrocheuses et l'obligation de formation pour les jeunes de 16-18 ans. À ce titre, des dispositifs nouveaux se mettent en place également depuis 2023 pour développer les coopérations entre les Missions Locales et les lycées professionnels (Ambition Emploi, Tous droits Ouverts, Avenir Pro).

Orientations STRATÉGIQUES

- **Prévenir le décrochage des jeunes dès le collège, et particulièrement en lycées professionnels et déployer les dispositifs.**
- **Raccrocher en parcours de formation ou d'insertion les jeunes sorti·es prématurément du système éducatif.**
- **Favoriser l'accès à la formation qualifiante des adultes et des jeunes 16-25 ans peu ou pas qualifié·es.**
- **Amener les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle à s'installer de façon autonome dans la vie active.**
- **Assurer une veille active et des propositions de parcours pour certain·es des jeunes NEET** (ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé, ni étudiant).

Mobiliser les formations de la Région et de France Travail et développer des actions spécifiques répondant aux besoins identifiés sur le territoire.

VOLET **EMPLOI & INSERTION**

Enjeu 3.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Faire connaître l'offre d'accompagnement à la formation et à la qualification pour les jeunes et les adultes peu ou pas qualifié·es.

Veiller à l'adéquation des formations proposées aux demandeurs et demandeuses d'emploi avec leurs aspirations pour aboutir à des solutions d'emplois pérennes.

Développer l'accès au programme de formations socles pour les habitant·es des quartiers prioritaires, développer l'apprentissage, travailler la mobilité des publics pour renforcer l'accès à l'offre de formation.

Déployer et rendre visible auprès des publics adultes et professionnels l'offre d'ALLIÉS formation (projet Voltaire, passeport emploi, FLE accès numérique, jeunes et précarité…).

Au-delà de l'offre de formation existante, expérimenter la mise en place d'actions de formation spécifiques, innovantes et adaptées aux publics prioritaires (exemple : formation DELF expérimentée en 2023 avec SAFORE).

Favoriser l'emploi et l'insertion par les métiers de la transition écologique.

Coordonner tous les acteurs intervenant auprès des jeunes 11-25 ans en difficulté.

Mettre en place un nouveau plan d'actions pour les jeunes 11-25 ans les plus en difficulté.

Mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement renforcé au bénéfice des jeunes de la Duchère et notamment le Contrat d'engagement Jeunes.

Mettre en œuvre les solutions de prévention du décrochage en lien avec l'Éducation Nationale et proposer des solutions de raccrochage au plus près des besoins identifiés.

ACTIONS STRUCTURANTES

Mobilisation des dispositifs renforcés déployés par les politiques (PACEA, CEJ, AIJ, Obligation de formation, RSJ, RSA).

Organisation de rencontres métiers pour une meilleure connaissance des métiers et formations existantes – y compris les métiers moins connus – et favoriser la mixité dans les métiers.

Amélioration de la lisibilité et de l'accessibilité de l'offre de formation et d'orientation aux publics et aux prescripteurs (formations régions, France Travail…), facilitation de l'accès aux formations courtes du droit commun.

Développement des orientations du public jeune vers les 7 formations régionales prioritaires en travaillant la mobilisation et la mobilité des publics : PRE collectif, École de la 2e chance, Formations individuelles, collectives, Persévérance, Sanitaire et Social.

Communication sur les offres alternatives à l'orientation classique et sensibilisation à l'emploi et à l'entrepreneuriat dans les écoles (tiers-lieu de l'AFEV, bénévolat, services civiques…).

Soutien du projet « Apprendre et devenir », en coordination avec les actions des autres acteurs de la formation et l'orientation dans le quartier.

Valorisation, dans des supports de communication, des réussites des habitant·es de la Duchère dans leur parcours de formation, d'insertion et d'emploi, pour offrir des sources d'inspiration et de motivation.

Valorisation des initiatives locales et expériences professionnelles sur le quartier autour de la transition écologique.

Expérimentation d'actions de formation innovantes et spécifiques adaptées aux besoins des publics du territoire.

Poursuivre et diversifier les chantiers jeunes en prévention du décrochage, à la fois pour toucher aussi des publics féminins, et pour faire découvrir d'autres métiers.

Mise en œuvre des actions de préparation des jeunes à l'alternance.

Poursuite de la coordination 11-25 ans : animation régulière d'un comité technique 11-16 ans et d'un groupe de pairs 16-25 : suivi de situations individuelles bloquées et montage de projets collectifs (citoyenneté, sport, santé, culture…).

Coordination des parcours des jeunes sans solutions identifiés par la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs dans le cadre des Comités Techniques Opérationnels.

Enjeu 3.

DÉVELOPPER LA QUALIFICATION DES PUBLICS, NOTAMMENT LES JEUNES

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Formations Région
- Formations France Travail
- Accompagnement global des jeunes 16-25 Mission Locale
- Accompagnement des personnes en situation de handicap CAP Emploi
- Déploiement du Compte Personnel de Formation (CPF)
- CIO : Droit au retour en formation initiale (dispositif « Reviens te former »)
- État - Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités : Contrat d'Engagement Jeunes, à partir de 2022, et Parcours Réussite Apprentissage

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- MMIE (Rencontres métiers, simulations d'entretiens, Forums, Datings...)
- Mission Locale de Lyon (CEJ, Groupe de pairs 16-25 ans, Chantiers, Jobs été, Actions alternance, PMSMP, Obligation de formation, Ambition Emploi, Tous droits ouverts, Avenir Pro...)
- CIO et Mission Locale de Lyon (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs, CTO)
- Mission Lyon La Duchère (COPIL et Comité Technique 16-25 ans)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ÉTAT - Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Métropole de Lyon - Délégation Développement Responsable, Direction de l'Insertion et de l'Emploi
- France Travail
- Mission Locale
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF
- CAP Emploi
- Organismes de Formation
- État - Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
- État - Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Métropole de Lyon – Délégation solidarités, habitat & éducation / Éducateur·ices de prévention spécialisée
- Centre Médico Psychologique (CMP)
- 2 Centres sociaux, MJC
- Associations Sport dans la Ville, AS Duchère, Association Cités d'Or

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de jeunes et adultes entrés en formation.**
- **Part des résident·es du QPV de la Duchère au sein des actions de formation.**
- **Part de jeunes Duchérois·es sortants du système éducatif sans aucun diplôme.**
- **Nombre de jeunes Duchérois·es accompagné·es dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeunes.**
- **Nombre de jeunes Duchérois·es pris·es en charge au sein de l'École de la 2e Chance.**
- **Nombre de jeunes Duchérois·es mobilisé·es sur des actions de mobilisation** (chantiers, jobs été...).

idées EN + DES HABITANT·ES

Inclure les savoirs de base dans les étapes amont de l'emploi par le public néo-arrivant, les jeunes de moins de 25 ans, et le public demandeur d'emploi de longue durée.

Être vigilant sur l'adéquation des formations proposées aux jeunes et aux demandeurs et demandeuses d'emploi en général avec leurs attentes/projets/aspirations pour aboutir à des solutions d'emploi et d'insertion pérennes.

D'une manière générale, **se saisir davantage de la transition écologique dans l'écoquartier de la Duchère comme support de développement économique et d'insertion :** spécificité duchéroise à renforcer et développer avec tous les habitant·es.

Partir des besoins et envies des jeunes pour développer des projets professionnels sur des métiers suscitant leur intérêt et leur motivation pour engager un parcours constructif. Au-delà des secteurs en tension pourvoyeurs d'emploi, tenir compte des appétences des jeunes pour faire découvrir les secteurs innovants, les métiers d'avenir (numérique, transition écologique, technologie de pointe) de manière attractive et opérationnelle (visite collective de sites, immersion, stages, témoignages de professionnels).

Concentrer les moyens de lutte contre le décrochage scolaire sur le collège, qui conditionne la suite, et faire sortir les jeunes décrocheurs et décrocheuses du quartier pour leur éviter de replonger.

Continuer de valoriser les réussites des jeunes et des habitant·es du quartier dans le journal Ville en Vue, pour offrir une source d'inspiration et de motivation.

Quelques idées, qui pourraient être mises en œuvre dans le quartier comme supports d'insertion et d'emploi :

- Des techniques d'agriculture urbaine pointues, comme l'aquaponie, qui pourraient participer à dépoussiérer l'image des métiers agricoles auprès des jeunes ;
- Un projet de coopérative de production solaire sur les toits des copropriétés qui servirait non seulement aux habitant·es mais aussi aux entreprises et commerces du quartier ;
- Des parcours d'insertion autour de micro-fermes urbaines (la ferme temporaire de la Sauvegarde et éventuellement l'installation future d'une micro-ferme dans le parc du Vallon) ;
- Une école-cuisine pour la restauration scolaire, qui répondrait à la fois à un enjeu de formation des jeunes et des adultes, à un enjeu de brassage des publics, de lien social, et à un enjeu de santé publique (des cours de cuisine pourraient être dispensés à l'école) ;
- Un restaurant d'application à créer dans le quartier ;
- Les métiers de l'artisanat au sein des grandes agglomérations, dont les accès en véhicules sont de plus en plus restreints.

Face à la difficulté pour les jeunes de décider très tôt de leur avenir : leur proposer un large panel d'orientation pour qu'ils·elles puissent tester différentes choses. Développer par exemple une plus grande variété de chantiers jeunes pour donner à voir une palette plus large de métiers.

- Idées dans le quartier :
  - Dans les supermarchés du quartier, par exemple sur les périodes d'inventaires ;
  - Aux Restos du Cœur sur tous les métiers de la chaîne logistique.
- Et idées en dehors du quartier pour ouvrir l'horizon des jeunes, leur faire connaître d'autres environnements et d'autres milieux sociaux, car la plupart font toute leur scolarité dans le quartier (jusqu'au lycée et aux études supérieures qui y sont proposées). Par exemple, permettre des chantiers d'insertion dans la restauration du patrimoine ou dans des colos agricoles.

défi 4

VOLET
RENOUVELLEMENT URBAIN
P. 123

VOLET **HABITAT**
P. 137

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

L'OBJECTIF D'ICI 2030 EST DE POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LES SECTEURS DE LA SAUVEGARDE ET DU CHÂTEAU EN CAPITALISANT ET EN POUSSANT ENCORE PLUS LOIN LA DÉMARCHE D'URBANISME DURABLE QUI A CARACTÉRISÉ LA TRANSFORMATION URBAINE DU PLATEAU.

En particulier, la réalisation d'aménagements visant à limiter les effets du changement climatique et à encourager le vivre-ensemble doit être au cœur du projet : développement du patrimoine végétal, désimperméabilisation des sols, bâtiments bioclimatiques, sobriété et performance énergétique, réemploi, aménagement de cœurs d'îlots fertiles, développement d'usages partagés, création de cheminements piétons et modes doux accessibles et confortables, apaisement de la voirie, ou encore développement de stationnements et locaux vélos…
De même, la conception d'espaces publics inclusifs, intergénérationnels et non-genrés, ainsi que le renforcement des aménités (équipements, commerces…) doit participer à l'appropriation et au confort de tou·tes les habitant·es et usager·ères du quartier. Enfin, une vigilance doit être maintenue sur les secteurs peu renouvelés et les secteurs limitrophes, en interaction avec le reste du quartier : Balmont, l'îlot Saint-Simon et Les Sources à Écully.
Dans l'optique d'abaisser la part de logements sociaux à 50 % à l'horizon 2030 pour favoriser la mixité sociale, la diversification de l'offre de logements doit se poursuivre sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château. L'enjeu consistera à proposer dans ce cadre des logements neufs attractifs (qualité, performance énergétique, confort d'usage, cadre de vie, typologie), mais restant abordables pour faciliter l'installation de primo-accédant·es et de familles, notamment issus du quartier ou des environs.
L'offre de logements devra également être travaillée pour répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, tant dans les programmes neufs que dans les opérations de réhabilitation.

D'ici 2030, les requalifications du parc d'habitat ancien doivent être achevées et l'accompagnement des copropriétés récentes et anciennes doit en outre être maintenu pour pérenniser l'attractivité retrouvée du quartier.

4

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN

enjeu 1.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE DU NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN À LA SAUVEGARDE ET AU CHÂTEAU

enjeu 2.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

enjeu 3.

PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS INCLUSIFS, ADAPTÉS À TOUTES ET À TOUS, À CHAQUE ÂGE ET POUR TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE

enjeu 4.

MAINTENIR UNE VIGILANCE SUR LES SECTEURS PEU RENOUVELÉS ET LES SECTEURS LIMITROPHES DE LA DUCHÈRE

Enjeu 1.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE DU NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN À LA SAUVEGARDE ET AU CHÂTEAU

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le 1er programme de renouvellement urbain initié dans les années 2000 à la Duchère s'est démarqué par une démarche d'urbanisme durable exemplaire, consacrée par l'obtention du label écoquartier en 2013 et de l'étape 4 du label en 2018. Un véritable saut qualitatif environnemental a notamment été opéré à partir de 2010 sur la 2e tranche des opérations (secteur Plateau Sud-Ouest).

Le nouveau programme de renouvellement urbain lancé dès 2015 sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château s'inscrit dans cet héritage et porte des ambitions environnementales encore plus poussées, s'inscrivant dans le cadre du nouveau référentiel de l'Habitat Durable de la Métropole et de la charte qualité urbaine, paysage et architecturale de la Ville de Lyon.

Le projet de la Sauvegarde, qui a bénéficié d'opérations urgentes et anticipées de relogement, de démolitions et de requalifications dès 2016, est le plus avancé. Son aménagement a été confié en 2019 au Groupe SERL pour le compte de la Métropole de Lyon. Le travail de concertation mené par les équipes de conception (architecte en chef et maîtrise d'œuvre des espaces publics) depuis 2020 a permis de définir **un projet qui répond et va même au-delà des objectifs fixés en 2016 avec les habitant·es. Les enjeux de transition écologique et de lutte contre les effets du changement climatique sont au cœur du projet, qui consiste à créer une véritable cité fertile et paysagère.**
Les opérateurs des nouvelles constructions qui ont été désignés en 2022 et 2023 proposent des projets répondant à ces ambitions.

Le projet du Château est moins avancé, car il n'a pas bénéficié d'opérations anticipées et le processus de relogement de la barre 110 a démarré seulement fin 2020. Toutefois, le rythme des relogements est particulièrement soutenu. De plus, l'ensemble des opérations de réhabilitation/requalification du parc de logements anciens (parc social et parc privé) est aujourd'hui achevé.
Une consultation doit être lancée pour désigner un architecte en chef et un paysagiste fin 2024 afin de lancer les études urbaines et paysagères et la concertation avec les habitant·es, dans le même esprit que ce qui a été réalisé sur le secteur de la Sauvegarde.
L'ambition environnementale y est tout aussi forte et s'appuie notamment sur la demande du Conseil citoyen d'aménager un véritable « parc habité » valorisant le patrimoine végétal du secteur.
L'aménagement des espaces publics et des voiries du secteur Château est piloté en régie directe par la Métropole de Lyon. L'aménagement des emprises libérées par la démolition de la barre et du centre commercial sera piloté par Lyon Métropole Habitat ainsi que la vente du foncier aux promoteurs.

Orientations STRATÉGIQUES

Poursuivre la démarche environnementale ambitieuse du nouveau projet de renouvellement urbain à la Sauvegarde.

Engager le même niveau d'ambition environnementale qu'à la Sauvegarde pour le nouveau projet de renouvellement urbain au Château.

VOLET **RENOUVELLEMENT URBAIN**

Enjeu 1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

DES OBJECTIFS GLOBAUX

Proposer des aménagements visant à limiter les effets du réchauffement climatique :

- Développer la surface ombragée ;
- Augmenter les surfaces de pleine terre ;
- Désimperméabiliser les sols ;
- Créer et renforcer les continuités végétales existantes ;
- Concevoir et construire des bâtiments bioclimatiques ;
- Requalifier les immeubles pour un meilleur confort climatique et une maîtrise des dépenses d'énergie par les résident·es ;
- Favoriser des constructions bas carbone par l'utilisation de matériaux bio-sourcés ou géo-sourcés, et par le ré-emploi des matériaux de démolition ;
- Permettre une gestion raisonnée de l'eau et des terres.

Aménager des cœurs d'îlots fertiles et porteurs d'usages.

Expérimenter des usages partagés et modulables/réversibles dans les nouveaux bâtiments (salles communes, buanderie, locaux vélos...).

Veiller à une cohérence des aménagements des espaces publics et des résidentialisations.

SECTEUR SAUVEGARDE : CRÉER UNE CITÉ FERTILE ET PAYSAGÈRE

Conforter le projet de la Halle agriculturelle et le développement de surfaces jardinées et de vergers.

SECTEUR CHÂTEAU : AMÉNAGER LE SECTEUR DANS UN ESPRIT DE PARC HABITÉ

Définir en concertation avec les habitant·es un projet d'aménagement s'appuyant sur la topographie du site et du patrimoine végétal existant.

ACTIONS STRUCTURANTES

SECTEUR SAUVEGARDE

Préservation de la végétation en place et plantation de + de 700 arbres.

Chantiers d'aménagement des espaces publics et de construction des nouveaux bâtiments.

Vigilance sur le respect des engagements des opérateurs et des entreprises de travaux.

Aménagement des espaces jardinables et accompagnement de leur gestion par les habitant·es.

Poursuite des requalifications des résidences de logements sociaux permettant d'atteindre un niveau BBC rénovation.

Définition, en concertation avec les habitant·es, des programmes de résidentialisation des immeubles de logements sociaux puis lancement des travaux.

Mise en œuvre d'un programme de réhabilitation du centre d'activités du Vallon de la Sauvegarde pour rentrer dans l'objectif Lyon 2030 décarbonné.

Développement d'une fabrique à terre permettant de fertiliser de la terre du site pour pouvoir l'utiliser dans les aménagements paysagers.

SECTEUR CHÂTEAU

Désignation des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et des espaces publics.

Définition, en concertation avec les habitant·es, du plan de composition urbaine, des aménagements des espaces publics et des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales.

Désignation des opérateurs pour les nouvelles constructions en cohérence avec les prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales.

Chantiers d'aménagement des espaces publics et de construction des nouveaux bâtiments.

Vigilance sur le respect des engagements des opérateurs et des entreprises de travaux.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Métropole de Lyon - Direction de la Maitrise d'Ouvrage Urbaine
- Services gestionnaires Ville de Lyon et Métropole

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et mobilités, Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine, Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Bailleurs : Grandlyon Habitat pour le secteur Sauvegarde, Lyon Métropole Habitat et Alliade Habitat pour le secteur Château
- Les copropriétés (dispositif Eco'rénov')

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- État, Direction Départementale des Territoires
- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage Urbaine, Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Service Habitat
- Groupe SERL (secteur Sauvegarde)
- Promoteurs
- Bailleurs sociaux : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Augmentation de la surface perméable.**
- **Augmentation du nombre d'arbres.**
- **Atteinte du niveau 2 du label bâtiment biosourcé pour les nouveaux logements.**
- **Atteinte du niveau BBC rénovation pour les logements requalifiés.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Renouvellement urbain du Château : garantir le même niveau d'ambition pour le réaménagement du Château que pour celui de la Sauvegarde (qualité environnementale et paysagère des espaces publics et du bâti), voire aller plus loin au regard de la topographie et de l'enclavement du Château.

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Dans le cadre du 1er projet de renouvellement urbain initié en 2003, la place de la voiture a été réduite dans l'espace public et les espaces extérieurs. Les dalles de parking des barres démolies ont laissé la place à de nouveaux immeubles avec des parkings souterrains et le nombre de places de stationnement libre a été réduit. La largeur des voies et les sens de circulation sur le secteur du Plateau Sud-Ouest ont en outre été revus par le nouvel exécutif municipal en 2023, et des places de stationnement vont être supprimées prochainement en application de la loi LOM de 2019 pour sécuriser les passages piétons.

En parallèle, la desserte bus de la Duchère a été considérablement améliorée avec la création d'un site propre emprunté notamment par 2 lignes fortes au cadencement important (bus C6 « doubles » et C14). Cela permet aujourd'hui de rejoindre la ligne D du métro à Vaise en 7 minutes et la place Bellecour en 20 minutes (contre 1 heure précédemment). Les services de transports en commun restent néanmoins encore à renforcer avec le déploiement d'une ligne forte (ligne centre-ouest) pour poursuivre le désenclavement du quartier.

Les modes actifs de déplacement ont été encouragés avec la création de 3,2 km de pistes cyclables et l'installation de 3 stations de vélos en libre-service. Des locaux vélos collectifs largement dimensionnés ont en outre été aménagés dans les nouvelles résidences. Un travail a également été mené sur la conception du mobilier et des revêtements de sols afin de rendre les espaces accessibles à tous : pentes à moins de 4 % pour les cheminements principaux et bandes de guidage en pieds de façades pour faciliter le cheminement des malvoyants.

À la Sauvegarde, le nouveau projet de renouvellement urbain porte l'ambition d'apaiser la circulation avec la mise à sens unique de toutes les rues internes au secteur, le développement de pistes cyclables et l'aménagement de nouveaux cheminements piétons confortables et sécurisés. De plus, le nombre de places de stationnement sur l'espace public est fortement réduit dans le projet.

Un réaménagement complet de l'avenue Ben Gourion est également intégré au projet, avec pour objectif d'apaiser cette voie, en réduisant l'emprise des voies de circulation automobile au profit de pistes cyclables et des trottoirs.

Au Château, l'amélioration de la desserte de ce secteur très enclavé et en forte pente est un des enjeux du nouveau projet de renouvellement urbain, à travailler avec les équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère qui devraient être désignées en 2024.

Orientations STRATÉGIQUES

Trouver un équilibre sur la place de la voiture à la croisée des attentes des habitant·es et des enjeux de transition écologique.

Faciliter le développement de solutions de mobilité alternatives à la voiture.

Désenclaver et faciliter l'accès au secteur du Château, pour mieux le relier au Plateau et à Vaise.

Enjeu 2.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Poursuivre les discussions avec la Métropole de Lyon et le Sytral sur les projets de développement ou de modification de la desserte en transports en commun de la Duchère.

Poursuivre le développement d'aménagements cyclables (pistes sécurisées, stationnement vélo...).

Poursuivre et renforcer l'aménagement de cheminements piétons accessibles, confortables, sécurisés et bien identifiés.

Poursuivre la privatisation des places de stationnement des résidences.

Aménager des parkings souterrains mutualisés et réversibles pour les nouvelles constructions.

ACTIONS STRUCTURANTES

Réunions régulières avec le Sytral et la Métropole pour :

- favoriser l'articulation entre les projets de renouvellement urbain et les projets de développement de nouvelles lignes de transports en commun (le cas échéant) ;
- évoquer l'itinéraire et la fréquence de passage des bus, notamment le C6, le C14 et le S11 en dehors des heures et périodes de pointe.

Réalisation des pistes cyclables prévues dans le projet de renouvellement urbain de la Sauvegarde.

Définition et aménagement de pistes cyclables sécurisées dans le projet de renouvellement urbain du Château.

Pose d'arceaux vélos sur différents sites et réflexion pour des stationnements sécurisés pour les vélos dans l'espace public.

Développement des stationnements vélos dans le cadre des résidentialisations et des requalifications des immeubles de logements sociaux.

Poursuite de l'aménagement des cheminements piétons à la Sauvegarde et conception de cheminements piétons adaptés au Château, avec une attention particulière à leur accessibilité PMR.

Sécurisation du carrefour entre le boulevard de la Duchère et le boulevard de Balmont pour faciliter l'accès des habitant·es du Château à la MJC et aux arrêts de bus « tunnel ».

Poursuite des discussions avec la clinique de la Sauvegarde pour limiter les reports de stationnement des usagers de la clinique sur le secteur de la Sauvegarde.

Étude du déploiement de stations d'autopartage complémentaires à celles de Balmont et du Plateau.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Évolution du taux de motorisation.**
- **Nombre places de stationnement VP (privé, libre).**
- **Nombre d'arceaux vélos.**
- **Cadencement et horaires des lignes de transports en commun.**

VOLET **RENOUVELLEMENT URBAIN**

Enjeu **2.**

idées EN + DES HABITANT·ES

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Sytral
- Métropole de Lyon - Direction des Mobilités
- Ville de Lyon, mobilité urbaine

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et Mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage Urbaine, Direction des Mobilités, en lien avec la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- État, Direction Départementale des Territoires
- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage Urbaine, Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Sytral
- Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Service Habitat
- Groupe SERL (secteur Sauvegarde)
- Promoteurs
- Bailleurs sociaux : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat.

Poursuivre l'amélioration de la desserte de la Duchère en transports en commun, notamment en dehors des périodes et horaires scolaires (vacances, soirs, week-ends, hors heures de pointe). Problème également de l'arrêt du service bus dès qu'il y a un incident, et des intempéries (neige). D'une manière générale, repenser le transport pour réussir la transition écologique. Développer une vision globale et multimodale (complémentarité entre les modes de transports). Nécessité d'inclure le Sytral dans le projet de renouvellement urbain.

Améliorer la mobilité entre les secteurs du quartier, notamment la connexion du Château (avenir du S11 ? passage seulement du C14 en lisière du Château, mais pas du C6, ligne 66 pas le dimanche), et jusqu'à Vaise. Améliorer également la desserte de la Piémente, qui souffre des mêmes difficultés liées à la topographie.

PROPOSITIONS :

- Envisager la mise en place de pedibus, calèches, vélobus électriques… notamment pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.
- Prévoir un aménagement urbain du Château permettant le passage d'un bus type C14 qui fasse une boucle dans le Château et qui améliore en plus l'accessibilité des équipements comme la MJC et la Maison de l'Enfance.

Reprendre l'aménagement de la voirie et des cheminements vers la MJC pour favoriser son accessibilité, notamment le chemin entre la place Compas Raison et le centre social Duchère Plateau.

Renouvellement urbain du Château :

- Être vigilant et créatif pour améliorer l'accessibilité du Château (via le parc du Vallon, le travail sur la pente, etc.).
- Apaisement du boulevard de la Duchère à intégrer dans le réaménagement du secteur pour réduire la vitesse et encourager le respect du feu de signalisation au Château.

Traiter le problème du stationnement à la Duchère, notamment en lien avec la clinique de la Sauvegarde, (stationnement des employé·es et des patient·es sur les parkings et la voirie du secteur Sauvegarde) en recherchant un équilibre entre les attentes des habitant·es et les enjeux de la transition écologique.

PROPOSITIONS :

- proposer 3-4 places de voitures de location dans tous les secteurs.
- proposer des stations vélo'v dans tous les secteurs notamment au Château.
- Réfléchir à la place laissée à la voiture au Château, qui reste un mode de déplacement important étant donnée la topographie du site (forte pente).
- Prévoir des systèmes de stationnement sécurisés pour les vélos devant/à proximité des équipements comme la halle Diagana. Avec des casiers pour poser son équipement vélo (casque, paniers/sacoches, etc.).

Enjeu 3.

PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS INCLUSIFS, ADAPTÉS À TOUTES ET À TOUS, À CHAQUE ÂGE ET POUR TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La population duchéroise se caractérise par sa jeunesse avec un taux de 24 % de moins de 14 ans, contre 18,5 % dans le reste de l'arrondissement et dans la Métropole. La taille des ménages est aussi légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine (2,35 personnes par ménage, contre 2,13 dans la Métropole).

Pour autant, la Duchère n'échappe pas à la tendance générale de vieillissement de sa population avec une part des 75 ans ou plus qui progresse régulièrement (passage de 6,2 % en 2014 à 7,6 % en 2018).

Le renouvellement urbain de la Duchère s'est attaché dès les années 2000 à proposer des espaces publics et aménagements accessibles et appropriables par toutes et tous, quel que soit son âge, sa mobilité ou encore son genre : nouvelles aires de jeux imaginées dans une approche non genrée, mobilier urbain favorisant la rencontre, prévention situationnelle, cheminements piétons accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malvoyantes…

Le nouveau projet de renouvellement urbain sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château poursuit la même ambition. La concertation a confirmé le souhait des habitant·es d'avoir à leur disposition des espaces publics favorisant la rencontre et supports d'usages variés. C'est dans cet esprit qu'ont été imaginés les futurs espaces publics de la Sauvegarde : aires de jeux pour différentes tranches d'âges, aire de fitness, de pétanque, Halle agriculturelle, jardins, mobilier d'assise intergénérationnel…

Au Château, si la concertation sur le plan de composition urbaine et l'aménagement des espaces publics n'a pas encore été engagée, l'ambition de favoriser le vivre-ensemble par des espaces appropriables par toutes et tous est également au cœur du projet. À cela s'ajoute un enjeu fort d'accessibilité (voir enjeu 2 du volet renouvellement urbain). Les habitant·es ont en outre exprimé le besoin de développer une offre commerciale et de restauration de proximité pour les personnes peu mobiles et les personnes travaillant au Château, mais le faible potentiel commercial rend incertain tout développement (voir Enjeu 2 du volet Développement économique). Le cas échéant, cet enjeu doit pouvoir être intégré dans le projet de réaménagement du secteur et notamment dans la conception des futurs espaces publics.

Orientations STRATÉGIQUES

- **Aménager des espaces publics appropriables par toutes et tous (âge, genre, handicap…), supports d'usages mixtes, d'inclusion et de vivre-ensemble.**
- **Maintenir et améliorer les équipements de proximité du Château pour participer au renouvellement urbain.**
- **Poursuivre le développement de la Halle agriculturelle à la Sauvegarde, vecteur d'attractivité et de vivre-ensemble sur la future place centrale.**
- **Anticiper et accompagner la phase chantier, notamment pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, poussettes, jeunes enfants) ou en situation de handicap : accès aux habitations, commerces/entreprises et équipements.**

VOLET **RENOUVELLEMENT URBAIN**

Enjeu 3.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

SECTEUR SAUVEGARDE

- Réaménager les squares et la future place centrale dans une approche non-genrée et proposant des usages variés.
- Installer du mobilier d'assise intergénérationnel.
- Étudier la pérennisation de la Halle agriculturelle post-préfiguration.
- Conforter les commerces existants dans le cadre de leur transfert vers leurs nouveaux locaux.
- Étudier des formes de commerces ou de services en lien avec la Halle agriculturelle dans les locaux donnant sur la place.

SECTEUR CHÂTEAU

- Réaménager les espaces publics, les espaces extérieurs et un cœur de quartier conçu avec les habitant·es.
- Réaliser les travaux urgents d'amélioration du bâtiment de la Maison de l'Enfance.
- Engager une réflexion sur les équipements publics du secteur (école des Fougères, Maison de l'Enfance, MJC) pour leur donner une attractivité cohérente avec un quartier renouvelé.
- Conforter les activités économiques existantes (Lyon Ouest) et étudier le potentiel de développement (suite à l'occupation temporaire de la galette commerciale par des activités de l'ESS) dans le projet de renouvellement urbain.

Prendre en compte, le cas échéant, l'intégration de formes de commerces de proximité dans la conception du projet urbain.

Maintenir des cheminements et accès motorisés aux habitations, aux commerces et aux équipements durant les chantiers.

ACTIONS STRUCTURANTES

SECTEUR SAUVEGARDE

- Travaux d'aménagement du square Samira Bellil : nouvelle aire de jeux 1-4 ans et 4-12 ans, clairière sportive, clairière de fraîcheur, nouveau parvis de l'école des Géraniums.
- Travaux d'aménagement du square de la diversité : nouvelle aire de jeux 4-12 ans, jardin partagé, aire de fitness et aire de pétanque.
- Travaux d'aménagement de la place centrale : jardin potager, marché, Halle agriculturelle.
- Travaux d'aménagement d'un grand parvis piéton végétalisé accessible en pente douce devant la mosquée.
- Travaux d'aménagement d'un nouveau city stade.
- Aménagement de jardins potagers dans la ruelle piétonne et plantée (allée Louise Weiss).
- Mobilier d'assise intergénérationnel dans les espaces publics.
- Maintien de l'accès aux habitations, à l'école des Géraniums, à la Résidence Autonomie Séniors, aux lieux de cultes, au centre social de la Sauvegarde et à la Halle agriculturelle durant les travaux.

SECTEUR CHÂTEAU

- Lancement des études urbaines et paysagères, de la concertation avec les habitant·es et les acteurs socio-économiques et d'urbanisme transitoire.

Lancement des travaux d'amélioration du bâtiment de la Maison de l'Enfance.

Étude de la restructuration à long terme du bâtiment de la Maison de l'Enfance et de l'école des Fougères.

Lancement des travaux de rénovation de la MJC et création d'un accès direct depuis le sud pour faciliter la connexion de l'équipement avec le secteur du Château.

Maintien de l'accès aux habitations, à l'école des Fougères, à la Maison de l'Enfance et à la crèche Odynéo durant les travaux.

Enjeu 3.

PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS INCLUSIFS, ADAPTÉS À TOUTES ET À TOUS, À CHAQUE ÂGE ET POUR TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Services gestionnaires Ville de Lyon et Métropole

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et Mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage Urbaine, Direction des Mobilités, en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Ville de Lyon, Direction générale Urbanisme Immobilier Travaux

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- État, Direction Départementale des Territoires
- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage Urbaine, Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Sytral
- Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Service Habitat
- Groupe SERL (secteur Sauvegarde)
- Promoteurs
- Bailleurs sociaux : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Mixité (genre, âge, usage) des usagers dans l'espace public.**
- **Fréquentation de la Halle agriculturelle.**
- **Réalisation des améliorations sur les équipements publics.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Adapter le quartier au vieillissement de sa population.

PROPOSITIONS :

- développer des services à proximité des logements des personnes âgées (commerces, transports, soins...) ;
- développer des bancs et assises pour les personnes âgées, notamment dans le parc du Vallon, avec une assise correcte de 45-50 cm de hauteur et pourquoi pas disposés tous les 80 m, comme à Barcelone.

Développer et diversifier l'offre de commerces et de restauration, en proximité.

PROPOSITIONS :

- Permettre l'installation de commerces mobiles en pied d'immeubles de manière régulière. Exemple : installation d'un fromager tous les 15 jours ;
- Proposer une offre de restauration de proximité au Château, notamment pour les personnes travaillant dans l'immeuble de bureaux du Lyon Ouest (restauration ouvert le midi en semaine, food-truck ?).

Poursuivre le développement du projet de Halle agriculturelle, dont le positionnement sur la future place centrale de la Sauvegarde constitue un enjeu de sa réussite. Ce nouvel élément de centralité qui pourra contribuer à la mixité et au vivre-ensemble du quartier.

Renouvellement urbain du Château :

- Travailler sur l'avenir de l'école des Fougères et de la Maison de l'Enfance au Château en prenant en compte la complémentarité de la Duchère et de Vaise, qui a aussi des poches de pauvreté. Enjeu d'accentuer les échanges entre la Maison de l'Enfance et le Plateau de la Duchère et Vaise, notamment avec l'amélioration de l'accessibilité du Château (via le parc du Vallon, le travail sur la pente, etc.).

Accompagner les habitant·es en phase chantier.

Enjeu 4.

MAINTENIR UNE VIGILANCE SUR LES SECTEURS PEU RENOUVELÉS ET LES SECTEURS LIMITROPHES DE LA DUCHÈRE

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le 1er Projet de renouvellement urbain initié en 2003 s'est majoritairement concentré sur le secteur du Plateau, tandis que le nouveau projet de renouvellement urbain initié en 2015 concerne les secteurs de la Sauvegarde et du Plateau, suite à l'alerte émise par les habitant·es quant au risque de « décrochage social et territorial » de ces deux secteurs.

Aujourd'hui, les habitant·es alertent sur le secteur de Balmont, dont la population se paupérise et dont la situation sécuritaire s'est dégradée avec la reprise du trafic de stupéfiants dans et autour de la résidence Sakharov notamment depuis 2019. Seule la résidence de logements sociaux Chapas a bénéficié de travaux de requalification importants dans le cadre du 1er projet de renouvellement urbain. La requalification de la résidence Sakharov a démarré en 2023 et les copropriétés privées ont fait l'objet de travaux limités de rénovation.
Les voiries et espaces publics ont été légèrement repris, mais sans aménagement majeur hormis la place Bouchaga Boualem.

Le quartier des Sources à Écully, nouvellement classé en QPV, est également identifié comme un secteur nécessitant une vigilance particulière en raison de sa proximité géographique et des liens existants avec la Duchère. Un projet de rénovation urbaine est également à l'étude sur ce secteur.

L'îlot Saint-Simon, à la pointe Sud du parc du Vallon doit également faire l'objet d'un projet de réaménagement, qui pourrait être pensé en complémentarité ou en lien avec le quartier de la Duchère.

Orientations STRATÉGIQUES

Maintenir une vigilance sur le secteur de Balmont.

Prendre en compte les liens avec les secteurs limitrophes : QPV des Sources à Écully, îlot Saint-Simon.

Enjeu 4.

MAINTENIR UNE VIGILANCE SUR LES SECTEURS PEU RENOUVELÉS ET LES SECTEURS LIMITROPHES DE LA DUCHÈRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

SECTEUR BALMONT

Achever la requalification et la résidentialisation de la résidence Sakharov.

Étudier le devenir de l'îlot 19 A.

Étudier la possibilité de valoriser ce secteur.

QPV DES SOURCES

Évaluer quels liens et synergies pourraient être développés, notamment dans le cadre du projet de renouvellement urbain de ce secteur.

ILOT SAINT-SIMON

Évaluer quels liens et synergies pourraient être développés dans le cadre du projet de réaménagement de ce secteur.

ACTIONS STRUCTURANTES

Réunions avec la SACVL sur le devenir de l'îlot 19 A a in de dé inir un projet répondant aux besoins du territoire.

Réflexion autour de propositions d'aménagement des espaces publics (végétalisation, mobiliers urbains...) du secteur de Balmont.

Rencontres régulières avec les équipes en charge de la rénovation urbaine du quartier des Sources.

Rencontres régulières avec les équipes en charge du réaménagement de l'îlot Saint-Simon.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Service Voirie de la Métropole
- Direction de la Biodiversité et de la Nature en Ville

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage Urbaine, Direction des Mobilités, en lien avec la Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- État, Direction Départementale des Territoires
- Métropole de Lyon - Délégation Urbanisme et mobilités, Direction de la Maîtrise d'ouvrage, Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet en lien avec la Mission Lyon la Duchère
- Sytral
- Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Service Habitat
- Groupe SERL (secteur Sauvegarde)
- Promoteurs
- Bailleurs sociaux : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat, SACVL.
- Ville d'Écully

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Définition d'un projet sur l'ilot 19 A en lien avec la SACVL.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Rester vigilant sur le secteur de Balmont, qui se paupérise et qui n'est pas inclus dans le nouveau projet de renouvellement urbain de la Duchère. Nécessité de porter une vision globale sur l'aménagement de ce secteur : homogénéité urbaine entre les copropriétés et la barre 320 de la SACVL, accès au bois de Balmont (méconnu), ou encore entrée du secteur à travailler au niveau du terrain de l'ancien bureau de tabac.

Rester vigilant sur le quartier des Sources (Écully) **et les autres logements sociaux limitrophes (Champagne-au-Mont-D'Or), qui ne sont pas inclus dans le Projet de Territoire de la Duchère** (Lyon 9e). Développer la coopération avec les communes voisines (stationnement, entretien, logements).

4

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

VOLET **HABITAT**

enjeu 1.

POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE, TOUT EN PROMOUVANT LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PERFORMANTS, QUALITATIFS ET ABORDABLES

enjeu 2.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

enjeu 3.

POURSUIVRE LA REQUALIFICATION DU PARC D'HABITAT ANCIEN (PRIVÉ ET PUBLIC) ET MAINTENIR DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS

enjeu 4.

FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES HABITANT·ES DU QUARTIER

Enjeu 1.

POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE TOUT EN PROMOUVANT LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PERFORMANTS, QUALITATIFS ET ABORDABLES

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Avec 56 % de logements sociaux à la fin du 1er programme de renouvellement urbain (contre 80 % au début des années 2000), les opérations de démolition/reconstruction ont permis le **développement d'une offre d'habitat diversifiée sur le quartier.** 1711 logements sociaux ont été démolis, permettant la reconstruction de 1875 logements diversifiés :

- **38 %** de logements en accession (libre et abordable) ;
- **18 %** de logements en location libre et intermédiaire ;
- **15 %** de logements étudiants ;
- **23 %** de logements sociaux (PLUS/PLAI) ;
- **6 %** de logements sociaux intermédiaires (PLS).

À l'issue du 1er projet de renouvellement urbain, 35 % du parc d'habitat a ainsi été renouvelé (hors NPNRU).

Cette diversification de l'habitat a permis de rééquilibrer l'offre de logements et a engendré l'arrivée d'une population plus aisée, entraînant une plus grande mixité sociale, conformément aux objectifs fixés au démarrage du projet.

L'objectif de proposer des logements neufs et abordables en accession et répondant aux besoins des primo-accédant·es, des jeunes actifs et des ménages issus de la Duchère a été atteint. Profil des premiers accédants et accédantes sur les programmes neufs en accession, commercialisés de 2007 à 2019 :

- **84 %** des acquéreurs et acquéreuses sont des propriétaires occupants - 73 % sont des primo-accédant·es - 43 % des ménages âgés de moins de 35 ans.
- **50 %** des accédant·es sont originaires du bassin d'habitat : 14 % habitaient déjà la Duchère, 18 % viennent du reste du 9e et 19 % des communes limitrophes de l'Ouest lyonnais.

La performance énergétique des bâtiments et la qualité des logements et des résidences ont fait l'objet d'une attention particulière et d'exigences encore plus poussées pour la 2e tranche des opérations du PRU (logements livrés à partir de 2014). L'ambition affichée pour les nouvelles constructions dans le NPNRU sur les secteurs Sauvegarde et Château s'inscrit non seulement dans cet héritage, mais vise à aller encore plus loin (voir Enjeu 1 du Volet Renouvellement urbain).
L'importance du rapport qualité/prix dans le choix d'acheter et de s'installer à la Duchère est d'ailleurs soulignée par plusieurs propriétaires occupants des derniers logements livrés sur le Sud-Ouest du Plateau.

Aujourd'hui, la même ambition est portée dans le nouveau programme de renouvellement urbain sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château, afin de renforcer la mixité sociale, avec une attention renforcée non seulement sur la qualité architecturale et environnementale des nouvelles constructions, mais aussi sur la proposition de logements abordables, non spéculatifs et adaptés aux familles.

Orientations STRATÉGIQUES

Poursuivre le développement d'une offre d'habitat diversifiée sur le quartier : accession abordable (libre, sécurisée, habitat participatif, Bail Réel Solidaire...), locatif libre ou intermédiaire, logements étudiants et personnes âgées, typologie variée.

Continuer à proposer des nouveaux programmes d'habitat alliant de fortes qualités environnementales et d'usages qui s'appuient sur les atouts du quartier et renforcent son attractivité.

Continuer à proposer des logements en accession abordable et adaptés aux familles répondant aux besoins des primo-accédant·es, des jeunes actifs et des ménages issus de la Duchère et du bassin d'habitat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

En fin de NPNRU, abaisser à 50 % la part de logements sociaux à la Duchère (horizon 2030).

Affiner et valider la stratégie de diversification de l'habitat sur le NPNRU :

- Préciser les éléments contractuels ;
- Préciser la programmation des opérations Sauvegarde et Château (ensemble) ;
- 601 logements sociaux démolis dans le NPNRU ;
- Environ 540 logements neufs diversifiés (accession libre, accession abordable, locatif intermédiaire, locatif libre, habitat participatif, BRS).

Proposer de nouvelles formes d'habitat non spéculatives : habitat participatif et logements en bail réel solidaire (secteur de la Sauvegarde).

Travailler avec les opérateurs pour proposer des prix de vente au m² maîtrisés.

Favoriser la propriété occupante.

Proposer une typologie de logements variée tout en garantissant une part importante de grands logements familiaux.

Proposer une qualité environnementale des logements qui renforce la qualité de vie et de confort au sein des logements (logement pluri-orientés, traversants, ventilation naturelle, confort d'été et d'hiver, espaces privatifs extérieurs, parties communes généreuses et agréables, modularité...).

Contrôler la qualité des nouvelles opérations : qualité de la construction, qualité d'usage, respect de la réglementation thermique, innovation environnementale et sociale, qualité du montage juridique et anticipation de la gestion future.

Reconstituer l'offre locative sociale démolie sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château dans tous les quartiers insuffisamment pourvus de la Ville de Lyon, dans un objectif de rééquilibrage pour une ville plus mixte.

ACTIONS STRUCTURANTES

ZAC DE LA DUCHÈRE

Modification du programme de l'îlot 33 pour répondre aux besoins de logement locatif adapté aux séniors : développement d'une résidence Vill'Age par le bailleur Lyon Métropole Habitat.

SECTEUR SAUVEGARDE

Abaissement de la part de logements sociaux à environ 60 % à l'horizon 2030 (81 % en 2019).

Poursuite du programme de démolitions.

Réalisation du programme de constructions :

- finalisation de la programmation immobilière de diversification ;
- Accompagnement de la réalisation du projet d'habitat participatif ;
- Accompagnement à la réalisation de logements en BRS.

Renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle qualité, à piloter par l'aménageur.

Environ 40 % de logements familiaux.

Des surfaces minimums de logements supérieures à celles prévues au PLU-H.

Accompagnement à la commercialisation des programmes en accession.

SECTEUR CHÂTEAU

- Abaissement de la part de logements sociaux à environ 35 % à l'horizon 2030 (76 % en 2019).
- Poursuite du programme de démolitions.
- Définition d'une programmation immobilière de diversification puis réalisation du programme de constructions.

- Conception de logements alliant qualité environnementale, performance énergétique, confort des habitant·es et qualité d'usage.
- Mise en œuvre de mécanismes de suivi et de contrôle qualité, à piloter par la Métropole de Lyon en partenariat avec Lyon Métropole Habitat et en lien avec la Mission Lyon la Duchère.

Pilotage de la reconstitution de l'offre locative sociale démolie au titre de la convention NPNRU.

Enjeu 1.

POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE TOUT EN PROMOUVANT LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PERFORMANTS, QUALITATIFS ET ABORDABLES

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- PTZ+ (Prêt à taux Zéro +)
- Mesures de défiscalisation
- Aides à la pierre
- TVA taux réduit

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère
- Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère
- Comité Technique Opérationnel

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole – Délégation Urbanisme et Mobilités (Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine), Délégation solidarités, habitat & éducation (Direction Habitat et logement)
- Ville de Lyon – DAU, Service Habitat
- État – DDT
- SERL - Aménageur
- Promoteurs et bailleurs sociaux

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Parts respectives du logement social et du logement privé à l'échelle de La Duchère et de chaque secteur.**
- **Part des propriétaires occupants.**
- **Part des primo-accédant·es dans les programmes neufs.**
- **Nombre de logements en habitat participatif.**
- **Profil des nouveaux ménages installés.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Favoriser la propriété occupante.
Éviter le business de la colocation étudiante.

Limiter la part des investisseurs dans les logements anciens (ex. : la copropriété du Château, où il y a plus de 50 % d'investisseurs), par exemple en imaginant la mise en place d'un Bail Réel Solidaire dans l'ancien.

Travailler sur les espaces communs au sein des programmes neufs :

- Développer les espaces communs intérieurs dans les programmes neufs (locaux vélos, buanderie, salle de réunion, etc.), avec la possibilité de la réversibilité, de l'adaptation aux usages.
- Recenser les usages et partir du besoin pour imaginer des projets (ex : une salle pour les assemblées générales de copropriétés, un local à vélos collectif / un garage vélo dans le quartier pour les immeubles qui n'en ont pas...), plutôt que d'imaginer un bâtiment et chercher à le remplir ensuite.
- Travailler la question de leur accès et de leur gestion.

Enjeu 2.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Malgré la relative jeunesse de sa population par rapport à la moyenne métropolitaine, la Duchère n'échappe pas à la tendance générale de vieillissement.
Sur la période 2014-2018, la part des enfants et jeunes de moins de 14 ans tend à se réduire légèrement, en passant de 24,8 % à 24,1 %, au profit des 75 ans ou plus dont le poids progresse régulièrement, passant de 6,2 % en 2014 à 7,6 % en 2018. Les 60-74 ans représentent quant à eux 11,8 % de la population, portant à 19,4 % la part des plus de 60 ans en 2018 dans le quartier.
L'avancée en âge engendre des difficultés à vivre en autonomie, qui apparaissent souvent entre 70 et 80 ans : perte de mobilité pour la marche ou la manipulation des objets, audition et vue, équilibre, difficultés à gérer les démarches et les questions financières…

En dehors de la Résidence Autonomie Séniors de la Sauvegarde qui compte 51 logements, la Duchère ne dispose pas d'une offre de logements ou de parcours résidentiel spécifiquement adaptés aux personnes âgées.
Deux projets sont cependant en cours :

- Le projet HAPI (habitat adapté, partagé, inclusif), travaillé en partenariat avec la SACVL, l'association PEPS 69 et l'Espace Séniors Duchère Ensemble. Ce projet propose l'aménagement de 9 logements dans la barre Sakharov rénovée, adaptés à des personnes âgées et/ou en situation de handicap. le projet prévoit aussi des espaces partagés avec la présence d'un·e animateur·ice au quotidien. Livraison prévue en 2025.
- Un projet de résidence sociale pour séniors de 46 logements à l'étude dans l'îlot 33 (Locaux d'activité en rez-de-chaussée).

De plus, les travaux réalisés par les bailleurs dans le cadre des opérations de requalification de leur parc ancien permettent de répondre en partie aux besoins des personnes âgées : création de nouvelles cages d'ascenseurs et d'ascenseurs supplémentaires, remplacement des baignoires par des douches, etc.
Par ailleurs, la charte de coopération en faveur du logement adapté de la Métropole engage les bailleurs à de nombreuses mesures pour proposer des offres de logements en prévention de la perte d'autonomie et en faveur des personnes en situation de handicap.

À la Sauvegarde cependant, l'accessibilité des logements du parc social de GrandLyon Habitat reste compliquée en dépit des requalifications réalisées ou programmées. Seules quelques allées des résidences 450 et 510 disposent d'un ascenseur, mais qui dessert seulement les demi-paliers. Lorsque cela est possible, il est donc proposé aux personnes âgées de déménager dans les logements situés en rez-de-chaussée ou au 1er étage.
Les nouvelles résidences respectent quant à elles les normes d'accessibilité PMR, qu'elles aient été réalisées dans le cadre du 1er projet de renouvellement urbain ou que leur construction soit prévue dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain à la Sauvegarde et au Château.

Enfin, il existe à la Duchère une offre d'accompagnement au maintien à domicile et de lutte contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, que ce soit via l'antenne Duchère de la Maison de la Métropole ou l'association Espace Séniors Duchère Ensemble. Le Spot Séniors inauguré début 2024 au Foyer Protestant se veut en outre un espace de centralisation et de diffusion de toutes les informations dédiées aux personnes âgées.

Enjeu 2.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Orientations STRATÉGIQUES

Favoriser le développement de nouveaux programmes intégrant des logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Encourager l'adaptation du parc de logements anciens aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Soutenir le développement de l'aide à domicile pour des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Accompagner la réalisation du projet HAPI dans la résidence Sakharov.

Accompagner la sortie du programme de logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de l'îlot 33.

Veiller à la prise en compte des besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans les programmes de requalification du parc de logements anciens.

Veiller à la prise en compte des besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans les programmes neufs.

Accompagner la mobilité résidentielle des personnes âgées.

Soutenir et développer les dispositifs d'aide à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

ACTIONS STRUCTURANTES

Finalisation et validation de la programmation logements adaptés de l'îlot 33.

Intégration dans la mission de l'Architecte en chef et dans les cahiers des charges des promoteurs la prise en compte des besoins spécifiques et l'adaptabilité à terme des logements aux personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Encouragement de l'intégration de personnes âgées et en situation de handicap parmi les futur·es résident·es du projet d'habitat participatif à la Sauvegarde.

Intégration, dans les cahiers des charges des requalifications, de la prise en compte des besoins spécifiques des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Encouragement des bailleurs à réserver les logements en rez-de-chaussée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap et à réaliser les travaux d'aménagement nécessaires à l'intérieur des logements.

Soutien et valorisation de l'offre de services existante pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et lutter contre l'isolement : Maison de la Métropole, Espace Séniors Duchère Ensemble, Spot Séniors au Foyer Protestant, Résidence Autonomie Séniors, initiatives des bailleurs...

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Ville de Lyon – CCAS
- Métropole –MDMPH

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère
- Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère
- Comité Technique Opérationnel
- Bailleurs et promoteurs

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole – Délégation Urbanisme et Mobilités - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine ; Délégation Solidarités, habitat & éducation - Direction Habitat et Logement
- Ville de Lyon – DAU, Service Habitat
- État – DDT
- Région Auvergne Rhône-Alpes, Service Ville Habitat et Solidarités
- SERL - Aménageur
- Promoteurs et bailleurs sociaux
- Résidence Autonomie Séniors
- Maison de la Métropole de Lyon antenne Duchère
- Foyer Protestant
- Espace Séniors Duchère Ensemble
- PEPS 69
- CARSAT

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de logements spécifiquement adaptés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.**
- **Nombre de personnes âgées bénéficiaires de l'aide au maintien à domicile.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Prendre en compte le défi du vieillissement de la population dans la typologie des logements :

- Prévoir des logements de taille adaptée, des résidences séniors…
- Permettre la réversibilité des logements (ex : division d'un T4 en deux T2).
- Rendre possible le parcours résidentiel des séniors sur le quartier (par exemple via la mutation des séniors vivant dans de grands logements sociaux vers de plus petits logements sociaux à la Duchère, ou via d'autres formes de cohabitation comme les colocations intergénérationnelles).
- Accompagner le maintien à domicile et adapter les logements existants aux personnes âgées (largeur des ascenseurs, des portes, marches, sanitaires, besoin de volets électriques, supprimer le gaz…), notamment dans les réhabilitations (portes trop lourdes, sonneries trop faibles…). Accompagner aussi le financement des aménagements respectant les normes en vigueur, parfois très coûteux (ex. : rampes d'accès).
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Enjeu 3.

POURSUIVRE LA REQUALIFICATION DU PARC D'HABITAT ANCIEN (PRIVÉ ET PUBLIC) ET MAINTENIR DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Au total 1 187 logements sociaux anciens ont bénéficié de travaux de réhabilitation de 2005 à 2020 (dont 723 dans le cadre de la 1ère convention ANRU) : 439 sur le secteur du Plateau, 313 à Balmont, 142 à la Sauvegarde, 293 au Château, auxquels s'ajoute la réhabilitation de 333 logements supplémentaires, avec la réhabilitation de la barre Sakharov démarrée fin 2022. **Des efforts très importants ont été faits par les bailleurs pour améliorer leur parc ancien afin de le rendre plus attractif, plus adapté aux besoins de leurs locataires et éviter les risques de décalage entre les nouvelles constructions et le parc ancien. Des interventions importantes ont également été menées sur le parc ancien en copropriété :** 7,5 M€ de travaux réalisés de 2004 à 2012 sur les **13 copropriétés anciennes** (dispositifs Plan de Sauvegarde, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Programme d'Intérêt Général), **soit 1 134 logements concernés. Ces opérations de rénovation ont donné un fort attrait notamment aux copropriétés anciennes présentant une forte valeur architecturale** (tour Panoramique, Les Érables) **qui attirent aujourd'hui des nouveaux habitants et habitantes.**

Un programme de requalification ambitieux de la totalité du parc ancien sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château est également en cours dans le cadre du NPNRU : les 406 logements sociaux de Grandlyon Habitat à la Sauvegarde et 271 logements au Château (les 135 logements sociaux de la résidence d'Alliade habitat et les 136 logements de la copropriété du Château). L'ensemble des requalifications est en voie d'achèvement au Château, tandis que Les premières requalifications engagées sur les barres 440 et 460 à la Sauvegarde se sont terminées à la fin de l'été 2022.

Les requalifications du parc social prévues au NPNRU mobilisent un investissement moyen compris entre 60 000€ et 70 000 € par logement, ce qui représente des **niveaux d'investissement beaucoup plus importants que ceux mis en œuvre dans le cadre du 1er programme de renouvellement urbain** (de 13 000€/logt à 30 600€/ logt). À l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments avec atteinte du label BBC Rénovation (reprise complète de l'isolation, changement des menuiseries, rénovation des halls et parties communes...) s'ajoutent d'importants travaux à l'intérieur des logements, afin d'améliorer le confort des locataires : remise à neuf des pièces humides (WC, salles de bain et cuisines), mise aux normes électriques ainsi que l'amélioration des parties communes.
L'ensemble des résidences requalifiées fait aussi l'objet d'une résidentialisation, afin de réaménager les espaces en pieds d'immeubles.
La copropriété du Château a quant à elle bénéficié d'aides publiques exceptionnelles débloquées par la Métropole, la Ville et l'ANAH (hors financement ANRU) pour la requalification de ses 4 tours (isolation des façades, toitures et rez-de-chaussée, changement des fenêtres et volets roulants...), permettant l'amélioration du confort thermique d'été et d'hiver ainsi que la valorisation patrimoniale de la résidence.

La livraison des 1 875 logements neufs et la réhabilitation du parc d'habitat ancien ont permis de faire émerger un marché de l'immobilier à la Duchère, et l'on constate aujourd'hui un attrait pour les programmes immobiliers du quartier, avec une augmentation des volumes de transaction et une hausse des prix observée sur l'ensemble des copropriétés.

Enfin, des outils de veille et d'accompagnement sur les copropriétés anciennes et récentes toujours actifs dans le cadre du POPAC métropolitain permettent de suivre l'évolution des copropriétés et de prévenir d'éventuelles fragilités.
Des ateliers réguliers sont organisés pour répondre aux préoccupations exprimées par les représentant·es des copropriétés et des primo-accédant·es, avec mobilisation de partenaires experts (ex. : chauffage urbain).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Achever la requalification et la résidentialisation de la résidence Sakharov (SACVL) à Balmont.
- Poursuivre les requalifications et les résidentialisations prévues dans le cadre du NPNRU à la Sauvegarde.
- Accompagner les locataires dans l'appropriation des logements fortement rénovés (performances énergétiques et environnementales).
- Veiller sur les indicateurs des copropriétés récentes et anciennes et conforter les instances de gestion.
- Accompagner l'installation des copropriétaires et pérenniser les nouvelles copropriétés.

ACTIONS STRUCTURANTES

- Suivi du chantier de requalification et de résidentialisation de la résidence Sakharov.
- Définition d'un programme de requalification des résidences 540, 550, 450 et 510 à la Sauvegarde, en concertation avec les habitant·es.
- Définition d'un programme de résidentialisation de l'ensemble du parc social de la Sauvegarde, en concertation avec les habitant·es.
- Soutien et valorisation des actions d'information et de sensibilisation des locataires sur les usages des logements fortement rénovés.
- Poursuite de la mission de veille sur les copropriétés neuves et anciennes dans le cadre du POPAC métropolitain (Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés).
- Maintien des outils d'accompagnement des copropriétés dans le cadre du POPAC métropolitain : aide à la résorption des impayés, appui aux instances de gouvernance, organisation d'ateliers sur le fonctionnement de la copropriété ou d'autres thématiques en réponse aux besoins exprimés...
- Veille sur la vente des logements par les bailleurs sociaux pour favoriser l'achat par des propriétaires occupants.

Encouragement de la mise en réseau des copropriétés du quartier (lien avec l'association Apiduch).

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Poursuivre la requalification du patrimoine bâti :** réhabilitations et/ou résidentialisations afin de renforcer son attractivité.
- **Favoriser les projets d'éco-rénovation dans le parc ancien (social et privé) pour viser de meilleures performances énergétiques et un meilleur confort des locataires et des copropriétaires.**
- **Maintenir des outils de veille, de prévention et d'accompagnement pour les copropriétés anciennes, récentes et nouvelles.**

Enjeu 3.

POURSUIVRE LA REQUALIFICATION DU PARC D'HABITAT ANCIEN (PRIVÉ ET PUBLIC) ET MAINTENIR DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Plateforme éco-rénovation de la Métropole de Lyon
- Aides de l'ANAH
- Aides à la réhabilitation du parc social
- POPAC métropolitain (Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés)

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère
- Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère
- Comité Technique Opérationnel

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole Direction Solidarités, Habitat & Éducation – Direction Habitat et Logement
- Ville de Lyon – DAU, Service Habitat
- État – DDT / ANAH
- Europe (FEDER)
- ALE
- Région Auvergne Rhône-Alpes, Service Habitat
- Bailleurs : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habita, SACVL, Alliade Habitat
- Conseils syndicaux et syndics des copropriétés

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Évolution du marché immobilier** (volume des ventes, prix).
- **Nombre de résidences et logements réhabilités ou résidentialisés.**
- **Maîtrise des charges.**
- **Nombre de réunions organisées dans le cadre du POPAC métropolitain.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Poursuivre la réhabilitation du parc d'habitat ancien.

Contenir ou favoriser la baisse des charges : favoriser la réhabilitation, travailler sur les usages, coûts du chauffage urbain.

Enjeu 4.

FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES HABITANT·ES DU QUARTIER

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La diversification du parc de logement opérée dans le cadre du 1er projet de renouvellement urbain de la Duchère permet aux habitant·es de construire leur parcours résidentiel sur le quartier (logements en accession libre ou abordable, locatif libre ou intermédiaire et grande variété de typologies de logements). Désormais, ils·elles peuvent trouver à la Duchère des logements adaptés à leurs besoins, en fonction de leurs revenus et de l'évolution de leur situation et de leurs projets.

Bilan des relogements opérationnels du 1er programme de renouvellement urbain : 1 567 ménages relogés entre 2003 et 2014, et des parcours résidentiels positifs dans le cadre de ce relogement opérationnel :

- 81 % des ménages ont été relogés à Lyon, dont 47 % sur le quartier de la Duchère ;
- 25 % de ménages ont été relogés dans le parc HLM neuf ou de moins de 5 ans, 15 % dans le parc social réhabilité, près de 2 % de ménages relogés ont accédé à la propriété ;
- près de 80 % des ménages se sont dits satisfaits des conditions globales de leur relogement.

Avancement des relogements du NPNRU au printemps 2024 :
Au total 601 logements sociaux à démolir dans le cadre du NPNRU (secteurs de la Sauvegarde et du Château), répartis en 6 opérations de relogement et totalisant à ce jour 596 ménages à reloger. Les relogements des habitant·es des barres 520, 530 et 440 sont achevés tandis que ceux des barres 550, 540, 510 et 110 sont en cours.

Toutes les opérations de relogement du NPNRU sont engagées, 83 % des relogements sont réalisés (soit 492 ménages).

- **Au total 72 % des ménages ont été relogés à Lyon :** 53 % dans le 9e arrondissement, 40 % à la Duchère, 14 % dans des communes proches de l'ouest lyonnais et 4 % dans d'autres communes de la Métropole. 29 % ont été relogés dans des immeubles neufs ou livrés depuis moins de 5 ans.
- **Pour la 2e vague de relogements** (hors relogements des barres 520-530), 71 % des ménages s'inscrivent dans un parcours résidentiel positif. Le relogement a en effet permis une décohabitation, une fin d'hébergement et/ou d'accéder à un produit plus qualitatif (neuf ou récent, récemment réhabilité, proposant un meilleur niveau de prestations…), mieux adapté à la composition familiale, répondant aux problématiques d'accessibilité du ménage ou bénéficiant d'une meilleure proximité des commerces, de commodités ou du lieu de travail. Pour les 29 % restant, les conditions de logement et d'environnement sont similaires à celles avant relogement.
- **Les enquêtes de satisfaction auprès des ménages relogés mettent en évidence un bon niveau global de satisfaction :** 94 % des ménages satisfaits de l'écoute et de l'accompagnement, 83 % se disent satisfaits de leur nouveau logement et considèrent leur relogement comme bénéfique, 93 % estiment que leur cadre de vie actuel est plus satisfaisant.

Enjeu 4.

FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES HABITANT·ES DU QUARTIER

Orientations STRATÉGIQUES

Favoriser les mobilités résidentielles des Duchérois·es.

Faire d'un relogement opérationnel une opportunité pour le parcours résidentiel des ménages concernés par les opérations de démolition.

Soutenir la mise en place d'un suivi sur l'occupation sociale du parc HLM de la Duchère.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Respecter la Charte du Relogement de la Métropole, associer les habitant·es de la Duchère à la déclinaison locale des modalités de relogement.

Promouvoir la mise en vente des logements locatifs sociaux requalifiés de la Duchère, le cas échéant.

Promouvoir la commercialisation des nouveaux logements en accession dans le cadre du NPNRU à la Sauvegarde et au Château auprès des habitant·es du quartier.

Valoriser et faire connaître les formes d'habiter innovantes et anti-spéculatives qui doivent pouvoir accueillir des ménages issus du quartier, notamment du parc social (bail réel solidaire et habitat participatif, logements réservés aux salarié·es qui cotisent au 1 %).

Encourager les parcours résidentiels des ménages issus du quartier vers les logements sociaux neufs construits dans le cadre du NPNRU, notamment pour les personnes âgées.

Mettre en œuvre la convention « Santé psychique et Logement » à l'échelle du 9e arrondissement de Lyon.

ACTIONS STRUCTURANTES

Suivi des relogements dans le cadre du NPNRU Sauvegarde et Château afin de répondre aux besoins des ménages à reloger et les inscrire dans un parcours résidentiel positif (logement mieux adapté après relogement) : temps de rencontres réguliers avec les locataires concernés par le relogement, accompagnement psychologique des relogements, Comité partenarial relogement, Groupe Mensuel, Groupe de suivi social, Groupe opérationnel, puis bilan des relogements.

Diffusion des supports de communication sur la commercialisation des nouveaux logements en accession pour permettre aux habitant·es du quartier de réserver leur logement : logements en accession, bail réel solidaire, habitat participatif à la Sauvegarde…

Diffusion de l'information et de la communication sur la mise en vente des logements de la tour 101 au Château (Alliade Habitat), en priorité auprès des locataires de la tour et des autres locataires du parc social du quartier.

Participation au groupe local « Santé psychique et logement » sur le 9e arrondissement.

ACTEURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon La Duchère
- Comité stratégique Habitat du Projet de Territoire Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole Direction Solidarités, Habitat & Éducation – Direction Habitat et Logement, Territoire 5-9, service social
- Ville de Lyon DAU-Service Habitat
- État – DDT du Rhône - Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités / SIAL
- ABC-HLM
- Bailleurs : Grandlyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, SACVL, Alliade Habitat, SOLLAR

idées EN + DES HABITANT·ES

Favoriser l'accès à la propriété pour les habitant·es du parc social de la Duchère.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Taux de satisfaction des ménages relogés.**
- **Caractéristiques de l'occupation du parc HLM, des programmes locatifs intermédiaires et en accession.**

DÉFI 5

VOLET **GOUVERNANCE**
P. 153

VOLET **RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE**
P. 167

VOLET **FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE**
P. 177

PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

LA GOUVERNANCE A CONSTITUÉ L'UN DES POINTS FORTS DE LA TRANSFORMATION URBAINE ET SOCIALE DE LA DUCHÈRE DEPUIS PLUS DE VINGT ANS.

Elle s'appuie sur une ingénierie performante grâce au maintien d'une équipe-projet intégrée et pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des champs de la Politique de la Ville : développement social, aménagement, habitat, cadre de vie, culture, santé, éducation, économie, sécurité-prévention, communication-concertation.
Cette pluridisciplinarité a permis d'établir un dialogue permanent avec l'ensemble des services de la Ville et de la Métropole de Lyon, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux, les bailleurs sociaux, les entreprises, les commerces, les associations, la société civile organisée et les habitant·es afin de traiter les différentes dimensions du projet intégré.
Le portage politique et le partage du projet lors de multiples instances de gouvernance régulières (comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail thématiques, etc.) a permis de tisser des liens de confiance solides avec l'ensemble des acteurs locaux, y compris les habitant·es qui participent à plusieurs de ces instances (comités de pilotage de la Convention Territoriale de Lyon, du renouvellement urbain, Revue de Projets ANRU, Comité de suivi participatif, comité partenarial relogement, collectif santé, commissions cadre de vie en marchant, GT Château et Balmont…).

D'ici 2030, il s'agit donc de consolider ces partenariats et de renforcer plus spécifiquement la participation habitante et citoyenne. Cette dernière n'est pas épargnée par une tendance sociétale à l'essoufflement de l'engagement sur le long terme. L'établissement d'un dialogue avec les habitant·es du quartier dans leur diversité (âge, genre, profil socio-économique, origine culturelle…) reste en outre un défi important, notamment pour la co-construction et le suivi du projet urbain (sur la Sauvegarde et le Château) et humain. D'une manière plus large, le travail autour du développement du pouvoir d'agir des habitant·es doit être poursuivi via l'accompagnement des initiatives habitantes, le développement d'espaces propices à l'émergence d'initiatives, la mise en réseau et le développement de ressources nécessaires pour agir. Le Fonds d'Initiative Locale (FIL), le Fond Associatif Local (FAL) ou les lieux tels que La Halle agriculturelle à la Sauvegarde et le tiers-lieu de la DuchESSe au Château constituent autant d'outils pour ce faire.

Enfin, la communication doit pouvoir être développée pour faire connaître et améliorer encore l'image du quartier, que ce soit via l'organisation d'événements d'agglomération pour faire venir des publics exogènes au quartier (festivals, Journées Européennes du Patrimoine, Fête des Lumières…), ou via des outils et canaux de communication diversifiés destinés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du quartier.

PROJET
Lyon La Duchère
La Duchère
LYON

5

PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

VOLET **GOUVERNANCE**

Enjeu **1.**

MAINTENIR UNE ÉQUIPE-PROJET TERRITORIALE

Enjeu **2.**

POURSUIVRE LE TRAVAIL PARTENARIAL ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

Enjeu 1.

MAINTENIR UNE ÉQUIPE-PROJET TERRITORIALE

La mission Territoriale

LYON LA DUCHÈRE

La Mission territoriale Lyon la Duchère joue un rôle d'ensemblier et coordonne la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain et du projet social ou « humain », qui constituent les deux leviers du Projet de Territoire.

Co-mandatée par l'État, la Métropole et la Ville de Lyon pour la mise en œuvre du Contrat de Ville sur le quartier de la Duchère, elle possède la particularité d'être composée d'une quinzaine d'agent·es de la Ville et de la Métropole de Lyon couvrant l'ensemble des champs de la Politique de la Ville : développement social, aménagement, habitat, cadre de vie, culture, santé, éducation, économie, sécurité-prévention, communication-concertation.

Cette pluridisciplinarité lui permet d'établir un dialogue permanent avec l'ensemble des services des deux collectivités, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux, les bailleurs sociaux, les entreprises, les commerces, les associations, la société civile organisée et les habitant·es afin de traiter les différentes dimensions du projet intégré.

La Mission territoriale est composée de :

- **1 poste de directeur·ice** rattaché à la Métropole de Lyon, au sein de la Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet.
- **6 postes de chef·fes de projets thématiques rattachés à la Ville de Lyon,** au sein de la Direction du Développement Territorial et sous la responsabilité opérationnelle du/de la directeur·ice de la Mission territoriale :
  - 1 chargé·e de développement habitat et renouvellement urbain.
  - 1 chargé·e de développement social local.
  - 1 chargé·e de gestion sociale urbaine de proximité (avec un périmètre élargi aux 5e et 9e arrdts).
  - 1 chargé·e de développement économique (avec un périmètre élargi aux 5e et 9e arrdts).
  - 2 chargé·es de concertation-communication (dont un·e avec périmètre élargi aux 5e et 9e arrdts).
- **1 chef·fe de projet Quartiers Fertiles,** rattaché à l'association Alliés.
- **2 postes d'assistant·es de direction** rattachés à la Métropole de Lyon, au sein de la Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet.
- **3 chargé·es de mission** rattaché·es à d'autres Directions de la Ville de Lyon, qui exercent au sein de la Mission territoriale (pour la part de leur mission dédiée à la Duchère) :
  - 1 coordinateur·ice Santé, rattaché·e à la Direction de la Santé (avec un périmètre élargi aux 2e et 9e arrdts).
  - 1 coordinateur·ice du Contrat Local de Santé Mentale (CLSM), affecté·e par le Vinatier et rattaché·e à la Direction de la Santé (avec un périmètre élargi aux 2e, 5e et 9e arrdts).
  - 1 coordinateur·ice Éducatif·ive Territorial·e, rattaché·e à la Direction de l'Éducation.
- **2 chargé·es de mission** rattaché·es à d'autres Directions de la Ville de Lyon, qui participent à la mise en œuvre du Projet de Territoire de Lyon la Duchère :
  - 1 chargé·e de coopération culturelle, rattaché·e à la Direction des Affaires Culturelles.
  - 1 chargé·e de mission sécurité et prévention de la délinquance, rattaché·e à la Direction Sécurité et Prévention.

Le/la directeur·rice a pour mission de :

- manager la Mission territoriale.
- piloter l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Projet de Territoire, en lien avec les différents services ou partenaires concernés.

Les chef·fes de projets thématiques ont la charge de :

- manager leur volet thématique au sein du Projet de Territoire.
- animer et développer des réseaux professionnels et coordonner les acteurs.
- apporter une aide à la décision auprès des élu·es.
- organiser la programmation financière de leurs actions.

Les équipes-projets n'ont pas de fonction administrative et financière, qui est assurée par le pôle finances – comptabilité de la Direction du Développement Territorial et par les directions ressources et la délégation Urbanisme et Mobilités de la Métropole de Lyon.

MISSION **DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL**

La Mission Développement Social Local, rattachée à la Direction du Développement Territorial a pour rôle d'accompagner les structures associatives conventionnées (centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance) dans la mise en œuvre de leurs projets, en lien avec les enjeux du territoire.

Un poste de chargé·e de mission, en binôme avec le poste de chargé·e de développement social de la Mission Lyon La Duchère, assure le suivi des quatre équipements conventionnés sur la Duchère.

ANIMATION DU VOLET **EMPLOI-INSERTION**

La Maison Lyon pour l'Emploi pilote la thématique Emploi-Insertion du Projet de Territoire.

Cette animation est confiée aux postes de :

- responsable de l'antenne de proximité Duchère de la Maison Lyon pour l'Emploi.
- coordinateur·ice Emploi Insertion pour les 1er, 2e, 4e, 5e et 9e arrdts de Lyon.
- chargé·e de Liaison Entreprise Emploi (CLEE) pour les 5e et 9e arrdts de Lyon.

ANIMATION DU VOLET **AMÉNAGEMENT URBAIN**

Le pilotage des procédures d'aménagement urbain est assuré par **un·e chef·fe de projet** rattaché·e à la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole de Lyon au sein de la Délégation Urbanisme et Mobilités.

Concernant le Projet de Renouvellement Urbain en cours, la SERL est concessionnaire de la Métropole de Lyon pour la Zone d'Aménagement Concertée de la Duchère et pour l'opération d'aménagement du secteur NPNRU de la Sauvegarde. Elle mobilise à ce titre une équipe complète composée d'un poste de directeur·ice de projet et de différents postes de chef·fes de projet et chargé·es d'étude mobilisés selon les thématiques.

Le secteur NPNRU du Château est quant à lui piloté en régie directe par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole de Lyon.

La Ville de Lyon met également à disposition un poste de coordonnateur·ice urbain.

Enjeu 2.

POURSUIVRE LE TRAVAIL PARTENARIAL ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

Depuis la genèse du projet de transformation de la Duchère, les échanges réguliers établis entre l'équipe-projet et les élu·es de la Ville et de la Métropole de Lyon ont facilité le portage et le suivi du projet. Ces échanges se font principalement dans le cadre de comités de pilotage ou de réunion de coordination Ville/Métropole, préalablement préparés par des comités de direction, mais aussi lors **des temps d'échanges mensuels baptisés « GPV restreints ».** Ces derniers sont organisés par la Mission Lyon la Duchère avec les élu·es de la Ville de Lyon : Maire du 9e arrondissement, Adjoints au Maire de Lyon et au Maire du 9e arrondissement intervenant sur les thématiques de la Politique de la Ville, de l'habitat et du renouvellement urbain ou de toute autre thématique à l'ordre du jour. Le « GPV restreint » permet de discuter de l'avancement du projet urbain et du Contrat de Ville, de l'actualité du quartier de la Duchère et de préparer les prochaines échéances et évènements (réunions publiques, réunions avec les locataires concernés par le relogement ou la requalification, les Comités de Suivi Participatif...). En moyenne, 11 « GPV restreints » sont ainsi organisés chaque année depuis 2016.

De plus, les habitant·es sont étroitement associé·es à la gouvernance du projet depuis près de 20 ans, dans le respect des préconisations de la Charte de la Participation de la Métropole de Lyon. En premier lieu, les habitant·es représentants de la société civile organisée participent en moyenne 3 fois par an au **« Comité de suivi participatif » (CSP).** Opérationnelle depuis 2005, cette instance permet de faire le point avec les élu·es et les technicien·nes sur l'avancée du projet, de définir et d'évaluer les démarches de concertation et de faire remonter les préoccupations des habitant·es.

Chaque volet du Projet de Territoire de la Duchère dispose d'instances de gouvernance dédiées, tant sous la forme de Comités de Pilotage, de Comités Techniques ou de groupes de travail, auxquelles participent les partenaires compétents pour structurer et coordonner leur action.

Le projet fait ainsi l'objet d'un véritable travail de partage partenarial et de coordination, qui est une des clés de sa réussite.

VOLET **LIEN SOCIAL**

Le volet lien social dispose d'un grand nombre d'instances de pilotage et de suivi du développement social local, certaines étant axées sur la coordination des structures et leur fonctionnement (Conseil des équipements, dialogues de gestion), d'autres sur des thèmes (coordination 16-25 ans, séniors, accès aux droits, numérique, offre linguistique) ou des territoires particuliers (Le Château, Balmont).

Ces instances sont les suivantes :

• **Le Conseil des équipements :** le conseil des équipements rassemble les 4 équipements conventionnés de la Duchère que sont la Maison de l'Enfance, le centre social de la Sauvegarde, le centre social Duchère Plateau et la MJC.

En fonction des thématiques à l'ordre du jour, d'autres acteurs peuvent être invités à ces réunions (associations, services de la Ville...). Il a pour objectif de maintenir un niveau de dialogue entre ces 4 équipements permettant de développer des actions collectives en réponse aux besoins définis, de partager les actualités de chaque structure et d'engager des réflexions de fond sur des enjeux partagés par les 4 associations. Il se réunit environ une fois par trimestre.

• **Les Dialogues de Gestion** réguliers avec les 4 structures d'éducation populaire du territoire (2 centres sociaux, MJC et Maison de l'Enfance), animés par la Mission Développement Social Local en lien avec la Mission Lyon La Duchère. Deux dialogues techniques et un dialogue politique ont lieu chaque année pour chaque association. Ces réunions sont l'occasion de faire un point global sur la structure : situation financière, état de la gouvernance, projets en cours...

• **La « Coordination 16-25 ans Duchère »** réunit depuis 2007 tous les acteurs intervenant auprès des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle et des jeunes décrocheur·euses sorti·es prématurément du système éducatif sans aucun diplôme.
Elle est co-animée par la Mission Locale, et en 2024 par les éducateurs et éducatrices de prévention de la Métropole de Lyon.
Elle fédère de très nombreux acteurs en contact avec ces publics, parmi lesquels les médiateurs et médiatrices de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM), le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) Lyon Ouest, mais aussi les associations comme l'AFEV, Sport dans la Ville, Les Cités d'or, Le Lien Théâtre et le club de football Lyon la Duchère.
Cette coordination se compose de trois instances :

- **Le groupe de pairs** qui réunit les animateurs et animatrices, responsables de secteurs et professionnel·les de terrain qui travaillent avec les jeunes du territoire. Il a pour objectifs le partage d'actualités et d'informations autour du public jeune, le déploiement de projets collectifs répondant à des besoins identifiés par le groupe de professionnel·les et le suivi de situations individuelles ;
- **Le comité technique** qui regroupe les directeur·ices de structures et qui a pour enjeux l'interconnaissance, le partage d'actualités, la définition d'objectifs stratégiques et le soutien au groupe de pairs.
- **Le comité de pilotage** qui a pour vocation, une fois par an, à présenter l'avancée des travaux des deux instances citées ci-dessus aux élu·es d'arrondissement, et à valider et porter politiquement des enjeux forts liés à la jeunesse de la Duchère.

• **Le Comité technique du Pôle linguistique de proximité Lyon 9e arrondissement :** il réunit tous les acteurs sociolinguistiques du territoire (centres sociaux, entreprises d'insertion, organismes de formations, structure de l'emploi…).
Réuni 2 fois par an, il présente des diagnostics de l'état de l'offre et de la demande en termes d'orientations, de difficultés linguistiques et d'offres de formation. Il recense également les points bloquants pour répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies et fait des propositions pour aller vers un meilleur accompagnement.

• **Le Groupe de Travail Accès au droit et Numérique Lyon 9e arrondissement :** il a pour but de réunir les acteurs privés et publics de l'accès aux droits (services publics et associations qui tiennent des permanences d'accès aux droits) afin d'échanger sur les difficultés rencontrées en termes de continuité des parcours, de communication entre professionnel·les, d'accueil et de non recours.
Il traite aussi les enjeux découlant de la numérisation continue des services publics et les enjeux de contenus informationnels (éducation aux médias, complotisme, conspirationnisme).

• **Le Groupe Territorial Château :** Il vise à coordonner les actions et à concentrer les moyens et les interventions sur le secteur prioritaire du Château.
Ce travail a entre autres mené à la création du tiers-lieu « La DuchESSe » au Château en 2023.
Ce tiers-lieu concentrant depuis la mobilisation des acteurs locaux, un « Comité de pilotage du tiers-lieu de la duchESSe » a également été créé.

• **Le Groupe Territorial Balmont :** réuni 2 fois en 2021 et 2022, vise, à l'instar du Groupe Territorial Château, à coordonner et à démultiplier les projets sur ce secteur qui connaît un contexte de montée de la violence depuis 2020. L'objectif est d'assurer une veille informationnelle et de construire ensemble des actions pour répondre aux besoins des habitant·es.

Enjeu 2.

POURSUIVRE LE TRAVAIL PARTENARIAL ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

VOLET SANTÉ

• **Le Collectif Santé Duchère :** il réunit 1 fois par an en plénière 20 structures (institutionnelles, associatives, de proximité, et ponctuellement ressources en santé, hospitalières, libérales et réseau de santé). Ce groupe-ressource créé en 2009 a pour objectif d'échanger sur les différents projets mis en œuvre par les partenaires tout au long de l'année, d'identifier ceux pour lesquels un appui est nécessaire et de faire un bilan annuel. Il se développe et mobilise de nouveaux partenaires, comme le Conseil citoyen depuis 2016. Des groupes projets spécifiques peuvent être également mis en place, comme ce fut le cas pour la création de l'offre Athlé Santé Duchère à la halle d'athlétisme ou pour la création et l'inauguration de 3 parcours enform@Lyon.

• **Les instances du Conseil Local de Santé Mentale de Lyon (CLSM) 9e :**

- **Comité de Pilotage** (3 fois par an) : il définit les missions du CLSM et adapte les politiques nationales et régionales. Il arrête les priorités en tenant compte des besoins identifiés sur le territoire. Il est co-présidé par la mairie d'arrondissement (l'élu·e en charge de la santé) et la psychiatrie publique (le centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or). D'autres partenaires sont également associés : service santé de la Maison de la Métropole de Lyon, représentants des familles, coordinateur·ice des Ateliers Santé Ville, coordinateur·ice de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Équipe Mobile Interface 9.
- **Cinq commissions thématiques** qui réunissent 3 à 4 fois par an les professionnel·les concerné·es à l'échelle du 9e arrondissement : périnatalité, petite enfance, inclusion scolaire, ados et jeunes adultes, différences culturelles et pratiques professionnelles. Ces commissions poursuivent plusieurs objectifs :
  - · Permettre l'accès et la continuité des soins ;
  - · Favoriser l'inclusion sociale et l'autonomie
  - · des usager·ères ;
  - · Participer aux actions de lutte contre la
  - · stigmatisation ;
  - · Promouvoir la santé mentale.

• **L'instance « Santé psychique et logement » :** elle réunit 4 à 6 fois par an de façon permanente la psychiatrie publique, les bailleurs sociaux, la Maison de la Métropole de Lyon, le service logement de la mairie du 9e, et de manière ponctuelle d'autres partenaires : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, Intervenant Social du Commissariat, etc... Elle peut être saisie par les partenaires du 9e arrondissement et vise à soutenir et étayer les professionnel·les de terrain confrontés à des situations complexes individuelles de souffrance psychique dans le cadre du logement (personnes majeures) : troubles du voisinage, syndrome de Diogène... La diversité des acteurs présents permet de croiser les regards, de favoriser une pratique partenariale commune en matière de santé mentale et de logement, et d'élaborer des pistes d'actions communes.

• **Le Groupe partenarial « Hébergement, logement et santé mentale » :** il se réunit 2 à 3 fois par an pour échanger sur les problématiques en lien avec les difficultés d'accès et de maintien dans le logement de personnes souffrant de troubles psychiques. Il regroupe une quinzaine de participant·es tels que les bailleurs sociaux, la MDML/CCAS, Habitat et Humanisme, Interface 9...

• **Le Comité technique d'Interface 9 :** dispositif de prévention en santé mentale qui se réunit 2 fois par an afin de suivre l'activité de cette action et ajuster si besoin les modalités d'intervention en fonction de l'évolution des problématiques de santé mentale sur le territoire du 9e arrondissement. Il regroupe la mairie du 9e arrondissement (l'élu·e en charge de la santé) et la psychiatrie publique (le centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or), le service social de la Maison de la Métropole de Lyon, le·la coordinateur·ice du Conseil Local de Santé Mentale, le·la coordinateur·ice territorial·e de santé, l'équipe mobile Interface 9 et les représentant·es de l'association ALYNEA qui porte le dispositif.

• **Le Groupe de suivi de la médiation santé de Lyon 9e :** co-animé avec les deux médiateurs·ices santé qui interviennent sur Lyon 9e, il réunit 3 fois par an les partenaires des 3 QPV de Lyon 9e concernés par la médiation santé pour évaluer les besoins en matière d'accès aux soins, apporter un appui aux actions des médiateur·ices santé (améliorer l'accès aux droits,

à la prévention, aux dépistages et aux soins des personnes les plus en difficulté, faire le point sur les besoins non couverts et les actions de promotion de la santé…), et faciliter l'articulation avec les services de droit commun. Les partenaires sont l'association ALS porteuse de l'action, les services de droit commun (CPAM, CARSAT, Maison de la Métropole de Lyon, la CPTS/ communauté professionnelle territoriale de santé de Lyon 9e, les directions des Sports, de l'Éducation et du Développement Territorial de la Ville de Lyon), les structures qui accueillent la médiation santé (dont le Foyer Protestant et le centre social de la Sauvegarde), les partenaires pour la mise en place d'actions partenariales collectives (les centres sociaux, le Pôle 9, la mairie d'arrondissement) et d'autres associations selon les réunions (centre ressource cancer de Lyon 9e, dispositif d'accès à l'activité physique adapté/ DAPAP, l'association Spacejunk qui porte le projet Vénus…). Des groupes projets peuvent également être mis en place, par exemple en 2024 le groupe « cancer du sein et santé de la femme » avec pour objectif la mise en place d'actions tout au long de l'année sur ces thématiques.

• **Le Groupe partenarial Santé et Jeunes et Addictions Lyon 5e - 9e :** en cours d'évaluation, ce groupe va être relancé sur un périmètre territorial à définir. Il vise à créer une culture commune pour tous les acteurs intervenant auprès des 12-25 ans et de leur famille sur les addictions (avec ou sans produits) : comment en parler, comment orienter vers les Consultations Jeunes Consommateurs ; et à mettre en place des actions auprès des jeunes et de leurs familles avec les structures ressources et les acteurs du territoire.

VOLET **ÉDUCATION**

Les instances de gouvernance du volet Éducation sont nombreuses et relèvent du Projet Éducatif Lyonnais (PEL) dans sa globalité et du Programme de Réussite Éducative (PRE), ce dernier étant lui-même un dispositif au service de l'objectif « Agir contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales » du PEL.

À l'échelle du territoire, les instances de gouvernance du Projet Éducatif Lyonnais (PEL) sont les suivantes :

• **La Rencontre Éducative du 9e Arrondissement :** co-pilotée par les élu·es/CET/RSE cette instance réunit une fois par an les représentant·es des Collectifs Éducatifs Locaux (CEL) du 9e arrondissement (Duchère, Vaise/Gorge de Loup et Saint-Rambert Industrie). Elle vise à favoriser l'interconnaissance des acteurs, la mise en commun des enjeux et actions, le partage des diagnostics et des travaux, la valorisation des réalisations et l'évaluation de l'avancement des travaux. Elle permet de préparer le conseil éducatif à l'échelle de la ville : représentation des acteurs locaux au sein du conseil éducatif lyonnais (échelle ville) et pouvoir d'interpellation du comité d'orientation qui se réunit 2 fois par an à l'échelle de la Ville de Lyon pour impulser et arbitrer les grandes orientations du PEL.

• **Le Collectif Éducatif Local de la Duchère** : il réunit environ 3 fois par an les acteurs professionnels de l'éducation, les parents et les enfants des écoles de la Duchère selon des modalités définies avec les participant·es et adaptées à l'objet de travail du CEL. Il vise à animer un réseau d'acteurs autour d'un objet/sujet en lien avec les ambitions éducatives du PEL, développer des projets/actions qui contribuent à la mise en œuvre du PEL, alimenter la réflexion et valoriser des bonnes pratiques. Il permet également, via la rencontre éducative d'arrondissement, d'interpeller le comité d'orientation.

• **Les Collectifs thématiques :** il s'agit de sous-groupes de travail pour avancer sur les thématiques identifiées dans le collectif éducatif local de la Duchère ou dans la rencontre éducative du 9e arrondissement (ex : les tickets Sport Culture, l'extra-scolaire, la co-éducation/parentalité, la coordination 10-15 ans). Leurs participant·es varient en fonction des sujets : associations partenaires, équipes médico-sociale, autres directions ou services de la Ville de Lyon (ex : la direction des Sports), les partenaires institutionnels (ex : la CAF), etc.

À l'échelle du territoire, les instances du Programme de Réussite Éducative (PRE) sont les suivantes :

Enjeu 2.

POURSUIVRE LE TRAVAIL PARTENARIAL ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

• **Les Rencontres territoriales :** elles réunissent 1 ou 2 fois par an tous les acteurs socio-éducatifs d'un territoire œuvrant auprès des 2-16 ans afin de les mettre en réseau et d'échanger sur l'avancée des actions en cours sur le territoire.

• **Les Équipes pluridisciplinaires :** elles assurent le suivi des situations individuelles des enfants et la proposition de parcours via la mobilisation du droit commun ou d'actions spécifiques. Elles réunissent toutes les 6 semaines le·la référent·e de parcours PRE, les équipes médico-sociales municipales, les enseignant·es, les directions des écoles, les assistants et assistantes sociales de la Métropole de Lyon, la prévention spécialisée, les structures associatives et tout autre partenaire extérieur en contact avec les enfants et les familles.

Dans le cadre de la réflexion sur la création d'une cité éducative à la Duchère, une instance de pilotage locale est en discussion.

VOLET **CULTURE**

• **La Commission Culture (2016-2020, puis relance en 2023) :** elle réunit 2 à 3 fois par an l'ensemble des acteurs culturels présents sur la Duchère et ceux engagés à travers la Charte de Coopération Culturelle afin d'échanger sur les projets de résidences artistiques et sur les projets de chacun des partenaires.

• **Les Comités de Pilotage et les Comités Techniques des résidences artistiques** en accompagnement du renouvellement urbain (Sauvegarde 2017-2019 ; Château 2020-2022). Les Comités de Pilotage composés de la Préfecture et des élu·es de la Ville de Lyon ont été réunis au lancement, à mi-parcours puis en clôture des résidences tandis que des Comités Techniques ont été organisés environ tous les 2 à 3 mois afin d'assurer un suivi rapproché des compagnies artistiques présentes sur le territoire.

Le·la chargé·e de coopération culturelle participe aux Comités de pilotage du tiers-lieu de la DuchESSe et du Groupe Territorial Château, ainsi qu'au Comité de pilotage du festival d'Art et D'Air, pour favoriser l'intégration d'actions culturelles et artistiques au sein de ces différents projets. Il·elle participe également au temps de coordination du volet culture de la Halle Agriculturelle.

Il·elle participe également aux Comités de Pilotage du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC), organisés annuellement par l'État. Ces pôles territoriaux sont une spécificité de l'Académie de Lyon. Ils ont pour mission de soutenir les projets d'éducation artistique et culturelle **en développant les jumelages entre une ou des structures culturelles et les établissements scolaires de proximité** qui permettent de proposer un ensemble d'actions à partir de l'activité artistique de la structure (accès aux œuvres, connaissance du lieu et des métiers culturels, rencontres, ateliers pratiques, formations).

VOLET **SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**

Le volet Sécurité et prévention de la délinquance dispose de plusieurs instances actuellement en cours d'évaluation et qui pourront être amenées à évoluer dans les années à venir.
Ces instances sont les suivantes :

• **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) du 9e :** cette instance annuelle vise à traiter de manière équilibrée les problématiques traitant de la sécurité et de la tranquillité publique et les dispositifs de prévention de la délinquance à l'échelle du 9e arrondissement de Lyon. Elle réunit les institutions et partenaires suivants : Préfecture, élu·es, Parquet, Direction Départementale de la Sécurité Publique, Commissariat du 9e, Éducation Nationale, Direction de la Sécurité et de la Prévention Ville de Lyon, Police municipale, Mission Lyon la Duchère, ALTM, Métropole de Lyon (Service social et Éducateurs de prévention), partenaires socio-éducatifs et structures de proximité…

VOLET **GOUVERNANCE**

Enjeu 2.

• **Le Groupe Bailleurs ZSP Duchère :** animé par la Direction Sécurité et Prévention de la Ville de Lyon, il réunit tous les 2 mois les bailleurs sociaux, les polices municipales et nationales, le partenariat pour la tranquillité Inter-bailleurs, l'ALTM, la Mission Lyon la Duchère et la mairie d'arrondissement. Ce groupe permet d'échanger sur les problématiques de terrain en matière de sécurité et de prévention et sur les modalités d'actions.

• **Le Groupe Information communication ZSP Duchère :** il réunit tous les 2 mois les directeurs des structures de proximité (MJC, centres sociaux, bibliothèque, éducateurs et éducatrices de prévention....), les polices municipales et nationales, l'ALTM, la Mission Lyon la Duchère et la mairie d'arrondissement afin d'échanger sur les problématiques de terrain en matière de sécurité et de prévention et sur les modalités d'actions.

• **Le Groupe Médiation conflits de voisinage Lyon 9e :** Ce groupe thématique du CLSPD dédié aux conflits de voisinage est réuni et animé tous les deux mois par la Direction de la Sécurité et de la Prévention, visant à mieux coordonner les interventions respectives de médiation sociale et de résolution des conflits par l'ALTM et l'association AMELY, en lien avec l'accueil logement de la mairie du 9e arrondissement, les services sociaux de la Maison de la Métropole et les principaux bailleurs sociaux.

VOLET **CADRE DE VIE**

Le suivi et la mise en œuvre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) sont réalisés principalement dans le cadre de trois instances :

• **La réunion de programmation GSUP annuelle**, animée par la Métropole de Lyon.

• **La réunion annuelle de programmation de l'exonération partielle de la TFPB :** elle permet de définir les actions à programmer par les bailleurs en compensation de l'abattement fiscal, en vue de l'amélioration du cadre de vie des habitant·es.

Ces actions doivent permettre de renforcer les actions de droit commun (gardiennage, nettoyage des parties communes...) et de développer des actions spécifiques au territoire (accompagnement social, chantier jeunes...).

Cette réunion va être mutualisée avec la réunion de programmation GSUP annuelle à partir de 2025.

• **Les commissions « Cadre de vie en marchant » :** elles permettent en concertation avec les habitant·es de décider des travaux pour l'amélioration du cadre de vie (pose de potelets pour neutraliser le stationnement anarchique, installation de garde-corps ou de main courante, mise en peinture de place de stationnement PMR...). Plusieurs commissions « cadre de vie en marchant » sont organisées par an, soit une par sous-secteur du quartier (Les Érables, La Piémente, SACVL Plateau Sud, SACVL Balmont) plus, à la demande, une dédiée à l'accessibilité PMR.

Enfin, **la Commission Transition Écologique** permet également d'aborder les questions du cadre de vie et de la GSUP sous l'angle de la transition écologique. Cette instance a été créée dans le cadre du festival D'Art et D'Air par la MJC et le centre social de la Sauvegarde afin de mener des animations en lien avec le développement durable. L'année suivante, d'autres acteurs se sont joints à la commission pour proposer d'autres projets en lien avec le développement durable, dans le cadre du festival, mais aussi le reste de l'année – un enjeu majeur consistant à sensibiliser les habitant·es. La commission est pilotée par le centre social de la Sauvegarde et regroupe aujourd'hui des acteurs aussi variés que la Ville de Lyon, les bailleurs sociaux, la Métropole et de nombreuses associations du territoire. Environ 5 à 6 commissions sont organisées chaque année.

Enjeu 2.

POURSUIVRE LE TRAVAIL PARTENARIAL ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

VOLET **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

• **Comité Technique Opérationnel (CTO) de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Duchère (PNRU) et de l'opération d'aménagement de la Sauvegarde (NPNRU) :** animé par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole de Lyon, il se réunit tous les 15 jours, soit plus d'une vingtaine de fois par an, pour piloter la mise en œuvre opérationnelle de l'opération d'aménagement. Il réunit la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole, la SERL, la Direction de l'Aménagement Urbain de la Ville et la Mission Lyon la Duchère.

• **Comité d'Agrément Commerce Duchère :** animé par la Direction de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon, ce comité se réunit en moyenne une fois par trimestre pour échanger sur les demandes d'implantation commerciales, sur le suivi des commerces en place et les actions à mener en matière d'animation commerciale à la Duchère. Il réunit la DECA, la Mairie du 9e (l'adjoint·e à l'emploi, à l'économie durable et à la vie commerçante), la SEMPAT, la SERL, la CCI, la CMA, la SACVL et la Mission Lyon la Duchère.

• **Le COTER Lyon 9- Nord Ouest Lyonnais :** animé par l'équipe LYVE de la Métropole, ce Comité Territorial se réunit 1 fois par trimestre pour permettre aux acteurs d'accompagnement à la création d'entreprises et d'activités, actifs sur ce secteur géographique, d'échanger sur leurs actualités et les actions menées et d'envisager des projets partenariaux (temps de codéveloppement). Il réunit la Direction Action et Transition Économiques (DATE- Métropole), Pôle LYVE Lyon Ouest, MCE - CitéLabs, Cap Services, Positiv, ADIE, RDI, CIDFF, CCI, Ronalpia, Pépinière de Valpré, Entrepreneurs dans la ville, URSCOP et BGE.

VOLET **EMPLOI INSERTION**

Le volet Emploi et Insertion professionnelle est animé depuis 2019 par la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE) en lien avec la Mission Lyon la Duchère. Il dispose :

D'une instance de gouvernance dédiée à l'échelle de la CTM de Lyon :

• **Le CTIE (Comité territorial insertion et emploi) :** présidé par l'adjointe au Maire de Lyon en charge de l'emploi et de l'insertion, avec à ses côtés un·e vice-président·e issu·e du monde économique, il réunit 2 à 3 fois par an les structures de l'emploi, de l'insertion, de l'activité économique et de la formation intervenant sur le territoire. Il vise principalement à élaborer un diagnostic partagé et à formuler des propositions de priorités stratégiques et d'actions à l'échelle du territoire lyonnais, à contribuer au développement d'une offre d'insertion adaptée aux besoins des publics et des remontées de terrain, et à animer une dynamique locale et de proximité.

De trois instances techniques et opérationnelles à l'échelle de l'arrondissement :

• **La Commission d'Insertion par Arrondissement (CIA) 5e - 9e arrondissements :** elle est portée à l'initiative des élu·es d'arrondissement en charge de la thématique emploi et développement économique en co-animation avec la coordination emploi insertion de la MMIE. Elle réunit 2 à 3 fois par an les acteurs locaux (institutionnels, service public de l'emploi, associations d'insertion, socio-éducatives...) autour de la co-construction de projets concrets répondant aux attentes ou spécificités des publics du territoire, du partage d'éléments de diagnostic, et d'un travail sur des problématiques remontées ou des actions partenariales (ex : faciliter la mobilisation du public, favoriser le lien aux entreprises, mettre en place un temps fort en proximité, etc.).

• **Le Comité Emploi Insertion Lyon 5e - 9e arrondissements :** mis en place en 2019, il est animé par la Coordinatrice Emploi Insertion de la MMIE en lien avec les élu·es d'arrondissements.

Il réunit les acteurs institutionnels et le service public de l'emploi (État, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, France Travail, Antenne Maison de l'emploi Mission Locale Duchère, MMIE). Objectifs : échanger en amont des CIA, partager les enjeux, les constats et les alertes remontés par le réseau des opérateurs, définir des axes stratégiques sur l'arrondissement et les QPV, cibler des actions prioritaires à mettre en œuvre en faveur de publics cibles et établir un calendrier prévisionnel.

• **Le Comité Réseau Emploi Insertion Lyon 5e, 9e, 1er, 2e et 4e arrondissements mis en place en 2019 :** animé par le·la coordinateur·ice emploi insertion également référent·e pour les 1er, 2e et 4e arrondissements de Lyon, il réunit une fois par mois les référent·es socioprofessionnel·les en charge de l'accompagnement, de la formation et de l'activité d'insertion des publics en parcours (tous dispositifs). Il vise à outiller, informer, faire réfléchir, voire professionnaliser, autour de thématiques spécifiques : évolution de mesures, processus, leviers sur les freins périphériques à l'emploi, intervenants ou actions ressources…

Les questions d'emploi et insertion à destination des jeunes sont en outre prises en compte au sein du **Comité technique et du Groupe de Pairs de la « Coordination 16-25 ans »** (voir le volet lien social) et via la démarche des chantiers d'insertion jeunes.

VOLET **RENOUVELLEMENT URBAIN**

Une gouvernance solide permet de mener à bien le projet de renouvellement urbain de la Duchère. Le projet bénéficie en effet d'une gouvernance resserrée autour de l'équipe de maîtrise d'ouvrage (SERL, architecte en chef et paysagiste, maîtrise d'ouvrage urbaine de la Métropole, direction de l'aménagement urbain de la Ville de Lyon, Mission Lyon la Duchère), d'un portage politique fort, d'un partenariat rapproché avec les promoteurs et les bailleurs, les partenaires publics et l'ANRU, et d'instances de suivi techniques et décisionnelles régulières.

Tout au long du projet, les habitant·es sont en outre associés pour enrichir et co-construire les aménagements prévus.

Le volet renouvellement urbain est contractualisé avec l'ANRU : le 1er Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), comme le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) font l'objet d'une convention de site ou convention de quartier, signée par l'ensemble des partenaires parties prenantes du projet (État, ANRU, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Action Logement, Foncière Logement, Banque des Territoires, l'ANAH, la SERL et les bailleurs sociaux).

Les évolutions du projet font l'objet d'ajustements mineurs ou d'avenants à la convention de site. Parallèlement aux conventions de site, la convention cadre approfondit, à l'échelle de la Métropole de Lyon, certains volets du projet de renouvellement urbain, notamment la reconstitution de l'offre de logement social démolie, le volet insertion professionnelle et le financement de l'ingénierie.

Les instances de pilotage et de suivi du projet de renouvellement urbain sont les suivantes :

• **le Comité d'Engagement (CE) de l'ANRU :** il étudie et valide les objectifs du projet, les opérations qui en assurent la mise en œuvre, leur calendrier et leur financement. Depuis 2016, trois CE de l'ANRU ont été consacrés au projet de la Duchère pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

• **Les revues de projet ANRU :** régulièrement organisées, elles font le point sur l'avancement du projet et les éventuels points de blocage. De 2016 à 2022, 3 revues de projet se sont tenues : une en 2016 sur le 1er programme de renouvellement urbain, deux en 2021 et 2022 sur le NPNRU. L'ANRU souhaite désormais que cette instance se réunisse régulièrement, à raison d'une fois par an. À noter que les représentant·es du Conseil citoyen participent aux revues de projet.

• **Les Comités de Pilotage du projet de Renouvellement Urbain :** ils permettent de valider les évolutions du projet et de lever les points de blocage, et peuvent être, selon les besoins et l'ordre du jour, élargis à l'ensemble des partenaires du projet ou restreints. Ils peuvent être animés par la Mission Lyon la Duchère et/ou par la SERL et la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole. Les représentant·es du Conseil citoyen sont associés aux COPIL réunissant l'ensemble des partenaires et à certains COPIL restreints.

Enjeu 2.

POURSUIVRE LE TRAVAIL PARTENARIAL ET LES INSTANCES DE PILOTAGE

L'ANRU et la DDT du Rhône sont également présents lors des COPIL pléniers qui impliquent des évolutions sur la convention ANRU.

• **Le Comité Technique Opérationnel (CTO) de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Duchère (PNRU) et de l'opération d'aménagement de la Sauvegarde (NPNRU) :** animé par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole de Lyon, il se réunit tous les 15 jours, soit plus d'une vingtaine de fois par an, pour piloter la mise en œuvre opérationnelle de l'opération d'aménagement. Il réunit la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole, la SERL, la Direction de l'Aménagement Urbain de la Ville et la Mission Lyon la Duchère.

• **Le Comité Technique pour l'opération** d'aménagement du Château : animé par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole de Lyon, il se réunit régulièrement, pour piloter la mise en œuvre opérationnelle de l'opération d'aménagement. Il réunit la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine de la Métropole, la Direction de l'Aménagement Urbain de la Ville, la Mission Lyon la Duchère, le bailleur social LMH, les autres directions opérationnelles de la Ville de Lyon et la Métropole en fonction des sujets traités (équipements publics, fonciers, etc..).

• **Le Groupe Technique Urbain (GTU) :** il a été créé en 2016, afin de suivre le NPNRU. Cette instance réunit en moyenne une fois par mois les partenaires du projet de renouvellement urbain pour faire un point d'avancement du projet et des opérations de la convention de site. Elle est composée par les représentant·es de la Direction Départementale des Territoires (DDT), des bailleurs, d'Action Logement, des services de la Métropole (Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Direction du Pilotage Urbain, Direction de l'Habitat et du Logement), des services de la Ville de Lyon (coordination urbaine, service Habitat, Direction du Développement Territorial) et de la Mission Lyon la Duchère (directeur·ice et chef·fe de projet référent·e). Le GTU associe autant que de besoin les représentant·es des autres services de la Ville et de la Métropole, selon les sujets traités.

VOLET **HABITAT**

Le volet habitat comprend des instances de pilotage et de suivi sur le relogement, la programmation des nouveaux immeubles de logement ainsi que sur la veille et l'accompagnement des copropriétés.

Le relogement opérationnel lié aux démolitions fait l'objet d'une attention particulière de part de la Ville et de la Métropole. La gouvernance du relogement s'organise autour de 5 instances :

• **Le Comité de Pilotage Relogement :** il assure, depuis 2019, le pilotage global du relogement opérationnel pour les opérations de renouvellement urbain, à l'échelle de la Ville de Lyon (La Duchère dans le 9e arrondissement, Mermoz et Langlet- Santy dans le 8e arrondissement). Présidé par l'élu·e de la Ville en charge de l'habitat et du renouvellement urbain et les élu·es des deux arrondissements concernés, il réunit les bailleurs chargés du relogement, le service Habitat et les équipes territoriales (Mission Lyon la Duchère et Mission Entrée Est). Cette instance permet d'améliorer les échanges d'informations, de gagner en cohérence et de veiller à une harmonisation des pratiques de relogement. Il se réunit en moyenne une fois par an.

• **Le Groupe Relogement Mensuel :** piloté par les élu·es de la mairie du 9e arrdt en charge de l'habitat ou de la Politique de la Ville et l'élu·e de la mairie centrale en charge de l'habitat et du renouvellement urbain, il regroupe les équipes relogement et représentant·es des agences des bailleurs, la DDT du Rhône, le service Habitat Logement de la Ville de Lyon, la Mission Lyon La Duchère et est animé par l'AMO Relogement. Le Groupe Mensuel suit au plus près l'avancée des relogements, en veillant à la qualité et au bon accompagnement des parcours résidentiels, ainsi qu'à la bonne adéquation entre les besoins et les moyens financiers de chacun des ménages. Il permet de présenter, de façon anonyme, les situations individuelles des ménages relogés et de donner un avis sur les situations les plus fragiles identifiées en amont.

Cette instance permet aussi d'adapter le processus de relogement et de traiter les éventuels points de blocage. Il se réunit en moyenne une fois par mois (en alternance avec le Comité Partenarial Relogement).

• **Le Comité Partenarial Relogement (ex groupe relogement trimestriel) :** co-présidé par l'élu·e Ville en charge de l'habitat et du renouvellement urbain et les élu·es de la mairie du 9e arrdt en charge de l'habitat ou de la Politique de la Ville, il élargit le partenariat à l'ensemble des acteurs concernés par le relogement opérationnel : ensemble des bailleurs sociaux en charge du relogement et présents sur le site en renouvellement urbain ou participant au relogement, Action Logement, Service Inter-Administratif du Logement, Direction de l'Habitat et du Logement et services sociaux de la Métropole de Lyon, CCAS, service Habitat de la Ville de Lyon, accueil Logement de la Mairie du 9e, DDT du Rhône, Mission Lyon La Duchère et est animé par l'AMO Relogement. Depuis mars 2017, les représentant·es du Conseil citoyen participent à cette instance. Il se réunit 2 à 3 fois par an pour assurer le suivi global de l'avancement des relogements, la mobilisation de l'inter-bailleur et des réservataires, la validation des processus de relogement et l'évaluation des relogements.

• **Le Groupe de Suivi Social (GSS) :** piloté par les conseillers économiques et sociaux du bailleur qui reloge, il réunit, deux fois par trimestre, les conseiller·ères en relogement, les travailleurs et travailleuses sociaux de la Maison De la Métropole de Lyon (MDML), ainsi que les autres acteurs sociaux concernés par le suivi des ménages, notamment les acteurs de la santé mentale (Interface 9). Le GSS analyse finement, par le biais d'un diagnostic partagé, les situations les plus fragiles, afin de mettre en œuvre un accompagnement social renforcé.

• **Le Groupe Opérationnel inter bailleurs :** animé par l'AMO Relogement, il réunit deux fois par trimestre les conseiller·ères en relogement, le service habitat de la Ville de Lyon et les principaux bailleurs. L'objectif de cette instance est de favoriser les échanges inter-bailleurs pour trouver en commun des solutions de relogement adaptées aux souhaits et aux besoins des ménages. Cette mobilisation permet notamment de répondre à la demande des ménages sur des secteurs où le bailleur qui reloge ne dispose pas de logements.

La programmation habitat dispose d'une instance de suivi particulière :

• **Le Comité Stratégique Habitat :** animé par la Mission Lyon la Duchère, il réunit les représentant·es des services Habitat de la Ville et de la Métropole, de la DDT du Rhône, d'Action logement et la Maîtrise d'Ouvrage Métropole. Il permet d'échanger sur la programmation et son avancement et d'évoquer tout sujet en lien avec l'habitat. Actif jusqu'en 2018, il se réunissait 2 à 3 fois par an. Depuis 2019, des temps de travail spécifiques ont été mis en place sur la programmation habitat de l'opération Sauvegarde et le comité stratégique a été mis en suspens fin 2021. Il a été réactivé en 2024.

Enfin, deux instances permettent de suivre l'avancement des dispositifs de veille et d'accompagnement des copropriétés :

• **Le COTECH POPAC Duchère (Comité Technique du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) :** il réunit 2 à 3 fois par an les représentant·es des services Habitat de la Ville et de la Métropole, de l'ANAH, la Mission Lyon la Duchère et le bureau d'études Urbanis chargé de l'animation du POPAC. Le COTECH permet d'échanger sur la veille réalisée sur les copropriétés, de définir les actions à mener (accompagnements individualisés auprès de certaines copropriétés, ateliers collectifs avec les copropriétaires) et de faire un point d'avancement des actions en cours.

• **Un COTECH POPAC élargi** réunit une fois par an, à l'échelle de la Métropole, l'ensemble des sites concernés par le dispositif afin de proposer un point d'avancement global et des temps d'échanges.

5

PARTAGER LE PROJET,
RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE
ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

VOLET **RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE**

enjeu **1.**

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·ES

enjeu **2.**

POURSUIVRE ET RENFORCER LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET URBAIN ET HUMAIN AVEC LES HABITANT·ES DANS LEUR DIVERSITÉ ET SUR LE TEMPS LONG

Enjeu 1.

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·ES

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Déjà identifié en 2016, le développement du pouvoir d'agir des habitant·es reste un enjeu important sur le quartier de la Duchère.
Après avoir connu une baisse progressive depuis plusieurs années et en particulier depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19, **le taux d'adhésion des Duchérois·es dans les structures socioculturelles du quartier est fortement remonté. Atteignant 40 % en 2023,** il dépasse non seulement le niveau d'avant-crise sanitaire (33 % en moyenne entre 2016 et 2019), mais aussi la moyenne observée dans et hors QPV à Lyon (respectivement 24 % et 29 %). Les taux d'adhésion sont légèrement plus bas à la Sauvegarde (35 %) et au Château (33 %), mais ils restent supérieurs aux moyennes des autres quartiers.

Pourtant, la part des Duchérois·es engagé·es dans une association ou un collectif de quartier en 2023 a peu évolué depuis 2016 et reste inférieure à la moyenne de Lyon hors QPV (14 % contre 20 %). Si l'on en croit les résultats de la « Grande enquête Duchère » de 2022, **42,5 % des habitant·es aimeraient pourtant s'investir dans la vie de leur quartier, laissant entrevoir une marge potentielle d'accroissement importante du taux d'engagement à la Duchère.** Parmi eux, 18 % auraient besoin de plus de temps pour s'engager, 15 % auraient besoin de mieux connaître les missions proposées par les associations et 5 % aimeraient disposer d'un mode de garde pour leurs enfants.

Pour favoriser le pouvoir d'agir et les actions collectives des habitant·es, plusieurs outils ont été développés, parmi lesquels **la possibilité de s'inscrire dans un parcours d'engagement citoyen** via les structures socioculturelles ou le Conseil citoyen et le Conseil de quartier ou encore via la valorisation et l'encouragement des actions à la gouvernance desquelles les habitant·es participent (notamment le festival D'art et D'air et son « école du spectateur », le collectif Santé Duchère, les tiers-lieux, les colocations solidaires, l'Espace Séniors Duchère Ensemble ou la Coopérative Jeunesse de Services…).

De plus, des nouveaux projets axés autour de la mobilisation habitante ont démarré en 2023 : le tiers-lieu de la DuchESSe au Château et la Halle agriculturelle à la Sauvegarde. Dans les deux cas, la programmation et la mise en œuvre des animations sont ouvertes aux habitant·es, qui sont encouragé·es à s'impliquer, proposer et porter des projets concrets qui les intéressent.
De nombreuses initiatives de collectifs d'habitant·es ont été soutenues par les partenaires : démarches de compostages, jardins partagés, les cafés du dimanche du Conseil citoyen, « gym pour elles », « athlé santé Duchère », création d'un lieu-ressources pour les personnes âgées « Espace Séniors »…
En 2022, la mobilisation des habitant·es de la résidence Sakharov face à la montée de violence a notamment pu bénéficier d'un accompagnement, avec la mise en place partenariale de petits déjeuners en pied d'immeubles. **Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) et le Fonds Associatif Local (FAL) sont en outre régulièrement mobilisés via un processus d'arbitrage et d'entraide** plus horizontal depuis 2016. Ce dispositif a également été davantage communiqué aux habitant·es pour répondre à un constat de sous-consommation de l'enveloppe budgétaire par rapport aux crédits disponibles.
Enfin, la mise en place du budget participatif en 2022 a permis de retenir 5 projets à la Duchère.

Soulignons toutefois que ces dernières années ont été marquées par une difficulté persistante à mobiliser les partenaires et acteurs locaux sur la structuration de corps intermédiaires représentatifs comme les associations de locataires ou de parents d'élèves (cf. Volets cadre de Vie et Éducation).
D'une manière générale, associations et structures socioculturelles sont confrontées à **un essoufflement du bénévolat**, sur lequel elles concentrent leur attention.

orientations STRATÉGIQUES

- **Continuer à favoriser les coopérations entre habitant·es, acteurs associatifs et institutions pour agir collectivement.**
- **Encourager la formation des professionnels et des habitant·es et développer une culture commune autour des questions de participation et de pouvoir d'agir.**
- **Rendre lisibles les ressources existantes et continuer à développer les ressources nécessaires aux habitant·es pour agir.**

VOLET **RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE**

Enjeu 1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Continuer à proposer et développer un panel d'outils de participation citoyenne permettant un parcours d'engagement citoyen dans le quartier : mobilisation régulière du Fonds d'Initiatives Locales (FIL) et du Fonds Associatif Local (FAL), encouragement des adhérent·es des structures à s'engager dans les conseils d'administration, incitation des habitant·es à participer à la gouvernance des projets.

Continuer à soutenir et à développer des espaces d'accueil des projets à l'initiative des habitant·es.

Continuer à encourager une posture d'accueil et d'accompagnement des projets des habitant·es par les partenaires.

Développer les ressources nécessaires aux habitant·es pour agir : temps, connaissance de l'offre et des possibilités d'engagement, solutions organisationnelles et logistiques…

ACTIONS STRUCTURANTES

Développement des projets financés par le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) et du Fonds Associatif Local (FAL).

Accompagnement de projets concrets portés et mis en œuvre par les habitant·es : petits déjeuners, vide-greniers, fêtes du quartier, journées propreté….

Maintien régulier des cafés des projets de la Halle agriculturelle et accompagnement des habitant·es pour porter les projets qui en découlent.

Soutien aux actions de la DuchESSe pour favoriser l'émergence de projets et leur mise en œuvre par les habitant·es et les acteurs locaux.

Poursuite de l'encouragement des liens et des échanges entre les habitant·es et les institutions pour identifier les besoins et les envies et partager la gouvernance : Collectif éducatif local (et projets de conseil des enfants et de conseil des familles), lieux accueil parents, Collectif Santé Duchère, Comité Culture, Commission transition écologique, conseils d'administration des associations et structures socioculturelles, initiatives des bailleurs pour favoriser l'émergence de collectifs de locataires…

Poursuite du budget participatif de la Ville de Lyon.

Proposition de formations régulières aux habitant·es et aux professionnel·les sur le pouvoir d'agir et la mobilisation citoyenne, en soutien de leurs besoins ou projets.

Aide à la libération du temps des habitant·es pour leur permettre de participer : garde d'enfants, différents niveaux d'implication à la carte en fonction des possibilités de chacun·e, travail sur une offre don/contre-don…

Communication sur l'offre et les possibilités de participation existantes.

Enjeu 1.

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·ES

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Direction Démocratie Ouverte de la Ville de Lyon
- Direction de l'Éducation de la Ville de Lyon
- Direction de la Santé de la Ville de Lyon
- Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Lyon
- Direction de la Propreté de la Métropole de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- **Mission Lyon la Duchère,** en lien avec la Direction du développement Territorial, Mission Développement Social Local
- Commissions FIL/FAL

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Structures socio-éducatives et socioculturelles du territoire
- Tiers-lieu de la DuchESSe (Lyon Métropole Habitat, Ma Friche Urbaine)
- Bailleurs sociaux
- Parties prenantes de la Halle agriculturelle : centre social de la Sauvegarde, VRAC Lyon Métropole, Arcenciel France

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre de FIL et de FAL.**
- **Nombre de projets concrets portés et mis en œuvre par des habitant·es, notamment à la Halle agriculturelle et à la DuchESSe.**
- **Nombre et profil des habitant·es qui fréquentent les structures et événements socioculturels.**
- **Nombre de comités techniques ou thématiques et instances de gouvernance ouverts aux habitant·es.**
- **Nombre et profil des habitant·es qui participent aux comités techniques ou thématiques et instances de gouvernance ouverts aux habitant·es.**
- **Nombre d'actions de formation des habitant·es et des professionnel·les sur la participation et le pouvoir d'agir.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Demander aux habitant·es ce dont ils·elles ont envie/besoin et rebondir dessus pour faire des propositions : partir de la vision et des préoccupations des habitant·es.

Travailler sur des projets concrets dans lesquels les habitant·es peuvent s'impliquer. Leur offrir seulement un appui. Faire avec et non pas pour. Donner aux habitant·es le pouvoir de décider et de faire dans les projets, comme ils·elles le souhaitent.

Favoriser la curiosité des habitant·es et le pouvoir d'agir des jeunes et des enfants.

Sensibiliser les adultes par le biais des enfants, pour leur donner envie de participer à des événements, des actions, de découvrir.

Faire le lien entre les habitant·es pour créer des synergies et des projets. Donner aux habitant·es des opportunités de se rencontrer, de créer du lien, pour ensuite les impliquer autour de projets, notamment en petits groupes, par affinités.

Éviter les sur-sollicitations. Privilégier les échanges/dons/contre-dons. Proposer des échanges entre les structures et les habitant·es : les structures apportent quelque chose, les habitant·es apportent quelque chose en retour.

Besoin de temps disponible, trouver des moyens de libérer du temps aux habitant·es, pour qu'ils·elles puissent participer.

Aller voir les habitant·es pour leur dire ce qui existe et comment ils·elles peuvent participer.

VOLET RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE

Enjeu 2.

POURSUIVRE ET RENFORCER LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET URBAIN ET HUMAIN AVEC LES HABITANT·ES DANS LEUR DIVERSITÉ ET SUR LE TEMPS LONG

Éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

Le Projet Lyon la Duchère se distingue par la création dans la durée d'un climat favorable à la discussion et au dialogue, qui s'est traduit par une relation de confiance entre les habitant·es, les technicien·nes et les élu·es.
Les habitant·es sont étroitement associé·es à la co-construction et au suivi du Projet urbain et social de Lyon la Duchère grâce :

- **À un Comité de suivi participatif (CSP)** qui permet depuis 2005 de faire le point en moyenne 3 fois par an avec les élu·es, la société civile organisée et les technicien·nes sur l'avancée du projet, de définir et d'évaluer les démarches de concertation et de faire remonter les préoccupations des habitant·es. Le CSP s'est réuni 47 fois depuis 2005, dont 20 fois depuis 2016. Cette instance est particulièrement appréciée pour son organisation régulière, ses ordres du jour cohérents avec les préoccupations et l'actualité, et pour le niveau de participation des acteurs locaux.
- **Aux nombreuses opérations de concertation menées depuis 2003 sur le quartier de la Duchère.**

Sur le volet urbain, ces concertations portent sur les principales opérations d'aménagement d'espaces publics, sur le cadre de vie et sur des thématiques particulières à la demande des habitant·es (ex. : art urbain, culture, développement durable…). Deux grandes concertations ont permis de partager et co-construire le 1er projet de renouvellement urbain : en 2005 la concertation « Pour moi la Duchère » a permis de définir les fondamentaux du projet et les bases de la concertation, puis en 2011-2012 la concertation « la Duchère, c'est l'affaire de tous » a permis de faire un bilan à mi-parcours et imaginer comment faire de la Duchère un quartier durable.

Depuis 2015, 3 grandes concertations se sont déroulées pour associer les habitant·es aux différentes phases du projet : en 2015 en amont du NPNRU Sauvegarde et Château (pour partager le diagnostic et les enjeux), en 2016-2017 sur l'aménagement du parvis de la Tour Panoramique et le choix de projets artistiques, et en 2019-2022 sur l'aménagement de la Sauvegarde. La concertation a d'ailleurs été inscrite comme une étape obligatoire d'élaboration des projets dans le cahier des charges des concepteurs du NPNRU Sauvegarde et le même processus est en cours sur le secteur du Château.
Sur le volet social, de grandes phases de concertation ont été conduites sur le Projet de Territoire de la Duchère (élaboration en 2015 et 2023 ; et évaluation en 2017 et 2022). Des actions d'aller-vers ont également été déployées sur l'espace public lors d'événements de quartier ou en pied d'immeuble pour informer et écouter les habitant·es sur des thématiques spécifiques : relogement de la barre 110, stands sur la santé et l'accès aux droits, etc. Mais la concertation s'est aussi traduite par les différentes actions co-construites avec les habitant·es sur des projets très concrets répondant à leurs besoins (ex : « gym pour elles », « Athlé Santé Duchère », les petits déjeuners de la barre Sakharov, la Fête avenir Jeunes, etc.).

Les méthodologies de concertation sont adaptées et variées pour aller vers tous les publics, dans leur diversité : réunions publiques, ateliers, focus groupes, stands sur l'espace public et en pied d'immeuble, expositions-débats, conférences, voyages d'études, balades urbaines, votations, etc.

Enjeu 2.

POURSUIVRE ET RENFORCER LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET URBAIN ET HUMAIN AVEC LES HABITANT·ES DANS LEUR DIVERSITÉ ET SUR LE TEMPS LONG

Des modes de garde en partenariat avec les centres sociaux ont aussi été proposés pour faciliter la participation des parents, et des rencontres en visioconférences ont été déployées pour continuer à concerter durant la crise sanitaire en 2020 et 2021. Entre 2019 et 2022, près de 800 habitant·es ont participé à la concertation sur le NPNRU Sauvegarde.

En dépit de la multiplication des formats et des actions d'aller-vers, et du relai des informations et incitations à participer par les structures et partenaires du territoire, la participation peine à toucher une diversité de publics, en particulier les plus éloignés (jeunes, précaires, personnes maîtrisant mal le français…), mais aussi les actifs (peu disponibles).
Cette difficulté concerne également le comité de suivi participatif, **le Conseil Citoyen et le Conseil de quartier, qui ont du mal à rassembler des profils diversifiés pour une meilleure représentativité de tous les types d'habitant·es.**

D'une manière générale, l'essoufflement constaté en matière de bénévolat au sein des associations et structures socioculturelles du quartier n'épargne pas la participation citoyenne. **Une forte diminution de la participation des habitant·es lors des réunions de concertation en présentiel a été constatée** depuis la fin des confinements liés à l'épidémie de COVID 19. **Plusieurs personnes auparavant très impliquées sont désormais moins présentes. Cette tendance se confirme au sein du Conseil citoyen, mais aussi du Conseil de quartier dont la diminution du nombre de membres actifs limite la capacité de participation au projet de Lyon la Duchère sous tous ses aspects.**
Associé à la difficulté de recruter de nouvelles personnes sur le long terme, **cet essoufflement de la participation citoyenne pose le défi du suivi avec les habitant·es d'un projet qui se décline sur le long terme, tant sur le volet urbain que sur le volet social.**

Le Conseil citoyen reste très impliqué sur les questions de renouvellement urbain, mais le passage d'une cinquantaine de membres en 2016 à une vingtaine en 2022 (dont moins d'une dizaine sont très actifs) rend difficile sa mobilisation sur les autres sujets que le Conseil citoyen avait jugé prioritaires en 2015 (éducation/jeunesse/parentalité, emploi/développement économique et mixité sociale).
Pour y faire face, un travail de remobilisation et d'élargissement de la composition du Conseil citoyen a été lancé depuis 2021 avec l'association Anciela. Objectif : favoriser le développement d'une nouvelle dynamique de projets, notamment en collaboration avec d'autres acteurs du territoire, comme le Conseil de quartier, les compagnies artistiques, les structures socio-éducatives ou encore l'ALTM.

Orientations STRATÉGIQUES

- **Poursuivre la recherche d'un dialogue avec les habitant·es dans leur diversité, notamment les plus éloigné·es.**
- **Renforcer l'implication des habitant·es dans la co-construction du projet urbain et humain sur le temps long.**
- **Renforcer la participation des habitant·es dans la gouvernance du projet.**
- **Renforcer, élargir et pérenniser le Conseil citoyen.**
- **Continuer à reconnaître et valoriser l'expertise d'usage des habitant·es pour enrichir le projet.**

VOLET **RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE**

Enjeu **2.**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Poursuivre la diversification des formats de concertation pour toucher tous les publics, et renforcer le développement des actions d'aller-vers.

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux sur les freins à la participation citoyenne : manque de disponibilité, maîtrise de la langue, sentiment d'impuissance ou d'illégitimité…

Fidéliser sur le temps long la participation des habitant·es aux dispositifs de concertation sur le volet urbain et le volet humain.

Faire connaître les dispositifs de concertation aux habitant·es et proposer une information régulière, accessible et non discriminante aux habitant·es sur l'avancée du projet dans toutes ses dimensions.

Poursuivre les réunions du Comité de Suivi Participatif et encourager la représentation de la société civile dans sa diversité au sein de cette instance.

Continuer d'associer les habitant·es aux différentes étapes d'élaboration du nouveau projet de renouvellement urbain de la Sauvegarde et du Château.

Continuer d'associer les habitant·es au choix des noms des nouvelles rues et espaces publics aménagés dans le projet urbain.

Continuer d'associer les habitant·es au développement de la Halle agriculturelle à la Sauvegarde et de la DuchESSe au Château.

Mettre en place des dispositifs de concertation sur les enjeux sociaux, culturels, économiques, éducatifs, de santé ou de sécurité du Projet de Territoire.

Continuer d'offrir des moyens et un accompagnement au Conseil citoyen pour élargir et pérenniser sa mobilisation et son action.

Continuer à développer régulièrement des outils d'évaluation quantitatifs et qualitatifs de la perception du quartier et des projets par les habitant·es.

ACTIONS STRUCTURANTES

Maintien d'environ 3 réunions du comité de suivi participatif par an et élargissement régulier des invitations aux habitant·es nouvellement impliqué·es dans la vie du quartier.

Poursuite de la validation et de l'évaluation des méthodes et dispositifs de concertation avec le Conseil citoyen et en comité de suivi participatif.

Renforcement des dispositifs d'aller-vers en partenariat avec les acteurs locaux pour récolter la parole habitante : focus groupes dans les structures, présence en pieds d'immeubles, stands et animations sur l'espace public et lors d'événements festifs du quartier, temps de rencontres informels, repas partagés/cafés, relais/appui des acteurs de proximité (ALTM, éducateurs de prévention spécialisée, pôle linguistique de proximité…), visioconférence pour les jeunes actifs et parents, etc.

Diffusion de la communication sur les dispositifs de concertation via des supports et canaux variés : affiches, flyers, bouche-à-oreille, partenaires locaux, réseaux sociaux, newsletters, mailing aux partenaires et habitant·es déjà impliqué·es, journal Ville en Vue, etc.

Clarification, pour chaque concertation, de son objectif, du rôle des habitant·es et de leur niveau d'implication possible dans le projet.

Proposition de rendez-vous réguliers avec les habitant·es impliqué·es pour rendre compte de l'avancement des projets et de la prise en compte de la parole habitante : CSP, réunions thématiques dédiées…

Valorisation de la parole habitante : comptes-rendus, supports de communication sur le projet, portrait des habitant·es impliqué·es, etc.

Inscription, dans les cahiers des charges des projets d'aménagement, de la concertation comme étape obligatoire d'élaboration des projets.

Poursuite des actions formatives (conférences-débats, voyages d'études…) pour partager une culture commune entre élu·es, technicien·nes et habitant·es.

Soutien et valorisation des projets du Conseil citoyen.

Poursuite des enquêtes d'évaluation auprès des habitant·es : Enquêtes Écoute Habitant·es, perception et usages des aménagements réalisés et des projets menés.

Enjeu 2.

POURSUIVRE ET RENFORCER LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET URBAIN ET HUMAIN AVEC LES HABITANT·ES DANS LEUR DIVERSITÉ ET SUR LE TEMPS LONG

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Appui méthodologique de la direction Démocratie Ouverte de la Ville de Lyon et de la direction de la Prospective et du Dialogue Public de la Métropole de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- Mission Lyon la Duchère

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Ville de Lyon
- Métropole de Lyon
- État
- Structures socio-éducatives et socioculturelles du territoire
- Tiers-lieu de la DuchESSe (Lyon Métropole Habitat, Ma Friche Urbaine)
- Bailleurs sociaux
- Parties prenantes de la Halle agriculturelle : centre social de la Sauvegarde, VRAC Lyon Métropole, Arcenciel France

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Nombre et variété des dispositifs de concertation mis en œuvre sur le projet urbain et sur le projet social.**
- **Nombre et profil des participant·es au comité de suivi participatif.**
- **Nombre et profil des participant·es aux dispositifs de concertation.**
- **Évaluation qualitative par les habitant·es, les élu·es et les technicien·nes des actions de concertation.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Développer les efforts pour toucher la part importante de la population de la Duchère qui n'est pas impliquée et reste éloignée de la participation aux concertations et aux animations/événements du quartier.

- Enjeu d'identifier les publics les plus éloignés (jeunes, personnes âgées, familles issues de l'immigration, familles monoparentales...).
- Enjeu de comprendre les causes de cet éloignement de la participation à la vie du quartier : réticence à se mélanger ? Difficulté des gens à faire le lien entre leur vie quotidienne et la concertation/le Conseil citoyen ? Non-accès à l'information ? Freins à se sentir légitime ? Habitude de laisser des « représentant·es » se charger du travail ? « À quoi bon ? », Absence de disponibilité (temps, espace mental...) ?
- Enjeu de l'ouverture des groupes communautaires, de leur participation à des événements en dehors de la communauté (invitations à venir dans leur communauté, mais pas de participation à ce qui se passe à l'extérieur de cette dernière).
- Enjeu de mesurer ce que les gens pensent de la concertation à la Duchère et leur envie de participer.
- Continuer de développer l'aller-vers pour expliquer en face à face ce qui existe et faciliter le bouche-à-oreille : sorties d'école, événements et espaces publics, place Abbé Pierre, terrains de jeux, aller davantage dans les groupes constitués (ateliers linguistiques, lieux accueil parents...), organiser des « tables de quartier » : repas partagés ouverts à tous propices aux discussions sur la vie du quartier dans un cadre informel et convivial (cf. les repas organisés par la compagnie artistique Le Fanal avec les différentes communautés du quartier).
- Continuer à passer par les enfants comme relai pour toucher les adultes ?

VOLET **RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE**

Enjeu 2.

Enjeu de faire connaître davantage les démarches de concertation et les possibilités de s'impliquer (idem pour les événements).

PROPOSITIONS :

- Importance de passer par du contact direct pour « accompagner le papier » (flyers/affiches) : bouche-à-oreille, distribution de la main à la main, porte-à-porte, structures… Le contact direct participe en outre au lien social en créant des relations entre les habitant·es. Des jeunes, des kapseurs ou d'autres habitant·es du quartier pourraient remplir ces missions. Une forme de rémunération pourrait aussi être imaginée.
- Continuer à utiliser les canaux digitaux, notamment les réseaux sociaux, dont Facebook et Instagram, et relayer/envoyer les posts dans les groupes Facebook des immeubles, comme celui des Érables (donc enjeu de les identifier).
- Enjeu de créer des « ambassadeurs » et « ambassadrices » ou relais habitants de ce qui se passe dans le quartier : une personne référente par immeuble ? (ex. : un membre du conseil syndical, associations de locataires…).

Diversifier les formats de concertation pour toucher tous les publics : formats artistiques, numériques, axes autour de l'imaginaire ; enjeu de développer des modalités de participation ludiques, pour donner envie / capter l'attention : jeux, jeux de rôles…

Enjeu de mobilisation, d'engagement et de diversification des membres du Conseil citoyen, notamment pour être un relai plus fort auprès de tous les habitant·es (nouveaux/nouvelles habitant·es, habitant·es éloigné·es…).

Être à l'écoute, comprendre les attentes des habitant·es et imaginer avec eux·elles de nouvelles façons de faire, notamment pour impliquer davantage les habitant·es les plus éloigné·es de la concertation et du débat public.

Parler le langage des gens du quartier. Mettre des gens qui sont capables d'aller à la rencontre des autres et de créer la confiance.

Faire comprendre que les avis des habitant·es sont pris en compte.

Proposer des réunions pendant le temps scolaire pour les gens qui ne travaillent pas. Ou proposer le soir des gardes d'enfants ou la possibilité de participer avec ses enfants.

Nécessité de ne pas donner des informations contradictoires, notamment sur l'engagement attendu (ex. : annonce de seulement 3 réunions par an, alors que c'est plus).

Clarifier l'objectif de la concertation : recherche de consensus ou mise en évidence de dissensus, création de dialogue, recherche de solutions collectives, enrichissement du projet…

Renforcer la pédagogie sur le fonctionnement du quartier et des acteurs (qui fait quoi ?), et notamment clarifier la place et le rôle des habitant·es dans le projet Duchère (projet urbain et projet humain).

Veiller aussi à associer les habitant·es du Château à la concertation sur le réaménagement de leur secteur, notamment en développant l'aller vers les personnes n'ayant pas l'habitude de participer aux concertations et les publics plus éloignés (résident·es des 4 Tour Alliade, de la Copropriété du Château, occupants du Lyon Ouest, habitant·es de la résidence Les balmes).

5

PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

VOLET **FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE**

enjeu **1.**

POURSUIVRE LA COMMUNICATION SUR LES ATOUTS DU QUARTIER

Enjeu 1.

POURSUIVRE LA COMMUNICATION SUR LES ATOUTS DU QUARTIER

éléments DE BILAN ET DE DIAGNOSTIC

La Mission Lyon la Duchère dispose de moyens humains dédiés à la communication du projet qui ont permis de développer au fil des ans **de nombreux outils et supports de communication pour promouvoir le quartier et sa transformation.** Par exemple : un journal trimestriel depuis 2003, une Maison du Projet ouverte 5j/7 depuis 2003 également, de nombreuses brochures, des infos chantier, des guides des animations locales, un site Internet et des réseaux sociaux. **Une stratégie de marketing territorial et une charte graphique associée sont développées depuis 2013.** Plusieurs visites presse ont en outre été organisées depuis 2016 pour valoriser les réalisations du 1er projet de renouvellement urbain.

D'après l'Enquête Écoute Habitant·es 2022, **la quasi-totalité des habitant·es (83 %) se tiennent informé·es de la vie du quartier.** La communication passe principalement par **le bouche-à-oreille (54 %),** puis en proportions équivalentes par **les affiches, prospectus, magazine (22 %), les réseaux sociaux et sites Internet (21 %).** La Grande Enquête Duchère 2022 met également en évidence un autre canal d'information important : les structures socioculturelles du territoire, auprès desquelles les habitant·es ont l'habitude d'aller chercher l'information sur la vie du quartier. Dans une moindre mesure, le crieur public (mis en place depuis l'été 2020) est également identifié par une partie des habitant·es.
Les pages de la Mission Lyon la Duchère sur les réseaux sociaux bénéficient d'une audience stable et en légère augmentation (Facebook, Instagram, LinkedIn et X).
Le nombre d'abonné·es aux newsletters Agenda culturel et journal Ville en Vue reste satisfaisant et est en légère augmentation (près de 1 000 abonné·es pour chaque newsletter).

La Maison du Projet reste un lieu bien identifié des publics scolaires, étudiants et professionnels, et a accueilli plus de 200 groupes et délégations depuis 2016. La fréquentation est toutefois en baisse régulière depuis 2018 sous l'effet conjugué d'une diminution des moyens humains disponibles pour l'accueil des groupes depuis 2018 et de la crise sanitaire en 2020 et 2021. **Elle est en revanche moins connue du grand public,** en raison du manque de visibilité de ses nouveaux locaux depuis la rue, qui suscite mécaniquement moins de questions.
De grands événements à rayonnement extraterritorial sont enfin organisés chaque année sur le quartier pour contribuer à changer l'image de la Duchère. En 2017, jusqu'à 5 grands événements ont attiré un public de Lyonnais·es et Grand·es-Lyonnais·es (le Forum Démocratie, les Championnats de France de gymnastique, le Festival D'Art et D'Air, les Journées du Patrimoine et le concours de cuisine « Les Duch'Chefs »). Cette dynamique a été mise à mal par la crise sanitaire en 2020 et l'on constate une légère reprise depuis 2021 avec 2 événements/an : le festival D'Art et D'Air et les Fitdays MGEN (nouveauté – initiation au triathlon) ainsi que l'événement "Aux 4 coins de la métropole" en 2024.

Pourtant, l'image de la Duchère reste très impactée par les faits divers et leur traitement médiatique, qui se sont accentués depuis la crise sanitaire de 2020. Ainsi, d'après l'Enquête Écoute Habitant·es, alors que 33 % des Lyonnais·es avaient une mauvaise image de la Duchère en 2018, ce chiffre a bondi de 15 points en 2 ans pour atteindre 48 % en 2020 et 51 % en 2022. En 2023, ce taux a légèrement diminué pour retrouver un niveau similaire à 2020 (47 %). S'il reste inférieur au niveau de 2008 où 64 % des Lyonnais·es avaient une mauvaise image du quartier, **la forte dégradation de l'image du quartier aux yeux des Lyonnais·es depuis 2020 est préoccupante et doit être prise en compte dans la stratégie de communication et les relations presse.**

VOLET **FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE**

Enjeu 1.

À cet égard, il convient de noter qu'une baisse des moyens d'ingénierie au sein du pôle communication-concertation depuis 2018 a conduit à suspendre ou reporter plusieurs projets de communication devant participer à la promotion du territoire : visites organisées dans le cadre des JEP, journées d'accueil des nouveaux habitants et habitantes ; projets de vidéos… La parution du journal Ville en Vue a été plus irrégulière et la présence sur les réseaux sociaux ainsi que la mise à jour du site Internet a diminué, ce qui a entraîné une division par trois du référencement du site, et donc de sa fréquentation.

Orientations STRATÉGIQUES

- **Continuer à valoriser les atouts de la Duchère au sein et à l'extérieur du quartier pour lutter contre la mauvaise image dont pâtissent les habitant·es et les acteurs locaux (discrimination à l'adresse).**
- **Continuer à encourager les Lyonnais·es et les Métropolitain·es à (re)découvrir et fréquenter la Duchère, « banaliser la destination ».**
- **Garantir la notoriété du projet Lyon la Duchère pour un soutien au bon niveau.**
- **Conforter et pérenniser l'installation de nouveaux habitants et habitantes à la Duchère.**
- **Conforter et pérenniser l'installation de nouveaux acteurs économiques, commerces, entreprises et salarié·es à la Duchère.**
- **Renforcer la pédagogie sur l'écoquartier pour valoriser cette spécificité duchéroise et sensibiliser à la gestion au quotidien d'un quartier durable.**

Renforcer la lisibilité et l'accessibilité de l'information sur l'offre culturelle, sociale, sportive et éducative du quartier.

Enjeu 1.

POURSUIVRE LA COMMUNICATION SUR LES ATOUTS DU QUARTIER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Maintenir la présence d'une Maison du Projet ouverte au public, aux étudiant·es, aux professionnel·es et aux délégations françaises et étrangères.

Multiplier les canaux et outils d'information (face à face, papier, vidéo, web, radio…) **destinés à faire connaître la transformation et les richesses du quartier au grand public, tant au sein du quartier qu'à l'extérieur.**

Encourager une information régulière sur le projet dans les médias et les outils de communication des partenaires du projet.

Conforter un traitement positif de la Duchère par les médias.

Continuer à partager des éléments de discours avec les partenaires (élu·es et technicien·nes), promoteurs et bailleurs sociaux.

Inscrire la Duchère dans un maximum d'événements d'agglomération et développer les événements à la Duchère qui attirent un public exogène au quartier.

Continuer à faire connaître les événements qui se tiennent à la Duchère.

En matière d'attractivité résidentielle, continuer à valoriser la qualité du cadre de vie et des nouveaux logements à la Duchère, notamment lors des phases de commercialisation et de livraison.

En matière d'attractivité économique, développer des outils de communication et événements dédiés.

Poursuivre la valorisation du projet dans les réseaux et événements professionnels.

Développer une communication spécifique et concrète sur l'écoquartier et sa gestion au quotidien pour encourager les habitant·es à en devenir les acteurs : gestion des déchets, de la biodiversité, consommation et performance énergétique, mobilités douces, etc.

Faire des habitant·es de la Duchère des ambassadeurs et ambassadrices de leur quartier.

ACTIONS STRUCTURANTES

Maison du Projet ouverte 5 j/7 et réponse favorable aux demandes d'accueil et de visites du quartier par des groupes, des scolaires, des étudiant·es, des professionnel·les et des délégations.

Mise à jour et alimentation régulières des outils de communication avec une valorisation de l'écoquartier, des atouts, des réussites, des habitant·es, des acteurs locaux et des acteurs économiques : journal Ville en Vue, site Internet, réseaux sociaux, brochures et guides thématiques, info chantier, vidéos, etc.

Développer et mettre à jour des guides pratiques sur l'offre culturelle, sociale, sportive, éducative et culturelle du quartier.

Diffusion des informations et de la communication lors d'événements de quartiers et dans les structures, ainsi que dans les grands événements en lien avec le projet (salons, rencontres, etc.) et auprès des relais d'opinion.

Participation de l'équipe-projet à des rencontres et colloques professionnels pour présenter le projet Lyon la Duchère.

Relations presse régulières, notamment autour des événements du quartier et des points d'étapes du projet (lancement des travaux, inaugurations, etc.).

Organisation de rencontres régulières avec les promoteurs et les bailleurs et partage des outils de communication.

Réalisation de campagnes photographiques régulières.

Poursuite de l'organisation d'événements destinés à faire découvrir la Duchère aux Lyonnais·es et aux Métropolitain·es (type balades de quartier), **soutien en matière de communication aux événements de quartier qui attirent un public exogène** (festival D'Art et D'Air, Fitdays MGEN, Woodstour, événements sportifs à la Halle Diagana…), **inscription de la Duchère dans les grands événements d'agglomération** (Journées du patrimoine, Biennale, Fête des Lumières…).

Organisation de rencontres régulières avec les habitant·es pour diffuser l'information et la communication sur l'offre culturelle, sociale, sportive, éducative, associative, événementielle du quartier, la valorisation des atouts et de la transformation du quartier : autour d'un événement annuel type journée des habitant·es/forum des associations de la Duchère, via la création et l'animation d'un réseau d'habitant·es-relais et lors des principaux événements du quartier.

VOLET **FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE**

Enjeu 1.

ACTEURS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

- Relai dans les outils de communication des financeurs et des partenaires du projet, notamment la Métropole et la Ville de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE / GOUVERNANCE

- **Mission Lyon la Duchère,** en lien avec le Groupe SERL (pour le projet urbain et l'écoquartier)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Directions de la Communication externe de la Métropole et de la Ville de Lyon
- Structures socioculturelles du territoire
- Tiers-lieu de la DuchESSe (Lyon Métropole Habitat, Ma Friche Urbaine)
- Bailleurs sociaux
- Promoteurs
- délégations thématiques de la Ville de Lyon (directions de l'éducation, de la santé, des affaires culturelles, des sports…)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- **Baisse du pourcentage de Lyonnais·es ne résidant pas dans un quartier prioritaire qui ont une mauvaise image de la Duchère** (Enquête Écoute Habitant·es).
- **Évolution du traitement de la Duchère dans les médias.**
- **Nombre d'événements annuels attirant un public exogène.**
- **Retour qualitatif des habitant·es sur les outils et actions d'information et de communication.**

idées EN + DES HABITANT·ES

Enjeu fort de revaloriser l'image du quartier à l'extérieur, car cette image a des répercussions sur la vie à la Duchère. Importance d'insister sur les singularités de la Duchère : les belvédères, le grand paysage, la végétation (valorisé par le Projet de Renouvellement Urbain), la vie sociale, la richesse associative, les réussites, l'identité duchéroise.

Promouvoir à l'extérieur les événements culturels qui se déroulent à la Duchère.

Améliorer la visibilité de la communication sur le projet (supports, lieux de diffusion…).

Simplifier et diversifier la communication pour toucher les publics éloignés (langues, sans lecture, pictos, vidéos…).

Enjeu de limiter le gaspillage des flyers de chaque structure.

Enjeu de recréer des accueils des nouveaux habitants et habitantes de la Duchère (à la mairie du 9e il y a peu d'infos sur ce qui se passe à la Duchère), à un moment compatible avec l'emploi du temps des gens qui travaillent : informer sur l'offre, ce qui s'y passe, les possibilités de s'impliquer, donner envie… Sorte de « journée portes ouvertes Duchère ». Proposition : organiser une fête du voisinage ou une fête des habitant·es à l'échelle de la Duchère à la rentrée scolaire de septembre pour rassembler place Abbé Pierre anciens et nouveaux habitants et habitantes, en présence des différentes structures (mini-forum des assos) pour combiner rencontre des habitant·es et infos sur l'offre existante dans le quartier en un seul temps fort.

Importance de communiquer à l'intérieur et à l'extérieur du quartier sur l'écoquartier : ce que cela signifie et implique (écogestes, niveau de chauffage, absence de climatisation, etc.).

La Duchère LYON

+ INFOS :

www.lyonduchere.org

Maison du Projet Lyon la Duchère
12 bis Place Abbé Pierre
69009 Lyon

04 37 49 73 90
mduchere@grandlyon.com

RÉALISÉ EN SEPTEMBRE 2024
RÉDACTION
Mission Lyon la Duchère
CONCEPTION
Comme ils disent
PHOTOS
Laurence Danière/Métropole de Lyon, Olivier Chassignole/Métropole de Lyon, Studiofly/SERL, Mission Lyon la Duchère, Muriel Chaulet/Ville de Lyon
CARTES
Atelier des Paysages – A/S Marguerit/Mission Lyon la Duchère, Gautier+Conquet/Diane Berg, CGET